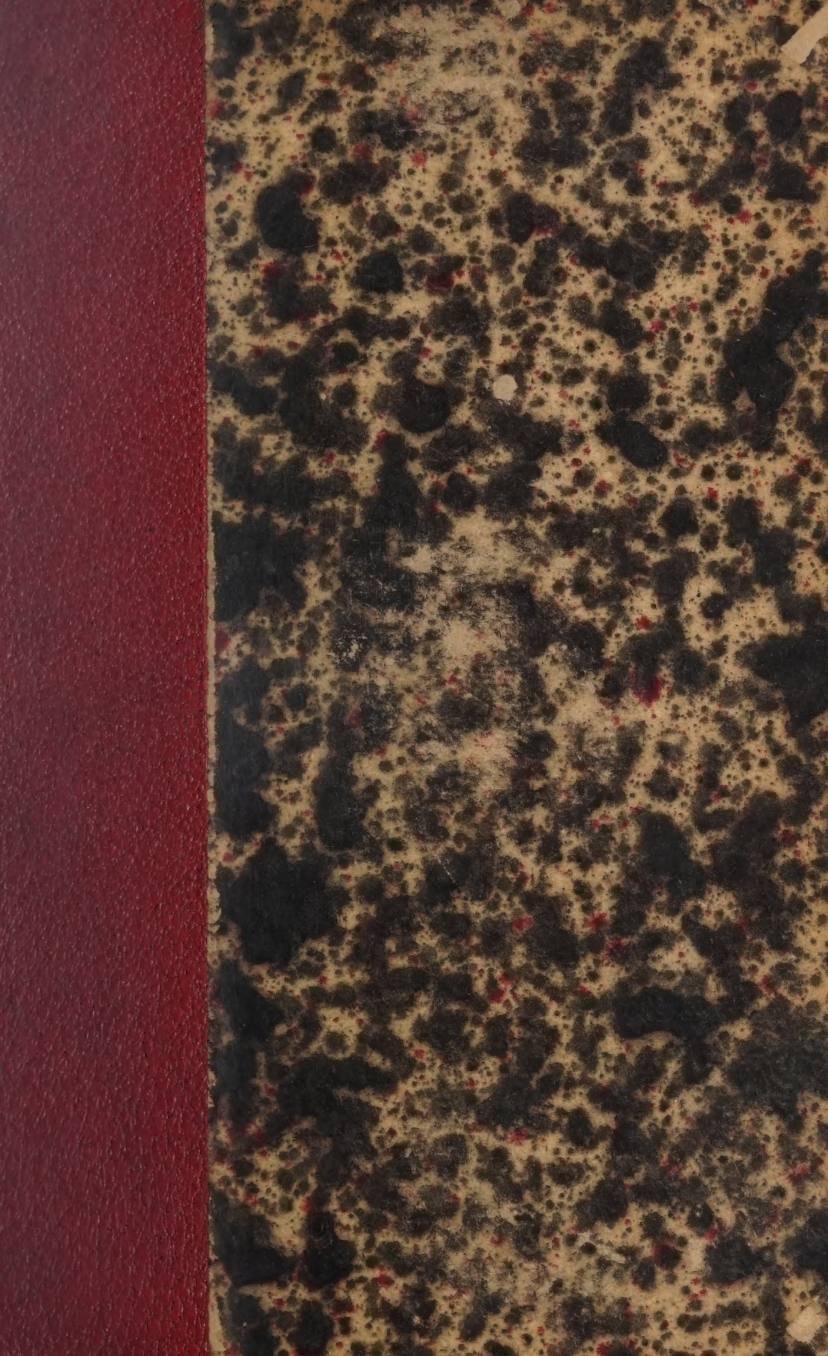

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 174 Book R63 Volume

My 08-15M

Patrons et Ouvriers

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

ÉCONOMIE
SOCIALE

A. Roguenant
Lauréat de l'Institut

Patrons et Ouvriers

Ouvrage couronné
par l'Académie des Sciences morales et politiques

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA & Cie
RUE BONAPARTE, 90
—
1907

174
R63

EXTRAIT

DU RAPPORT SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX BORDIN

A DÉCERNER EN 1906

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LES OBLIGATIONS MORALES RESPECTIVES DES PATRONS ET DES OUVRIERS

Messieurs,

Votre section de morale a dû juger, récemment, les résultats d'un concours pour le prix Bordin. La question que nous avions proposée était des plus graves :

« Déterminer les obligations morales respectives des patrons et des ouvriers ».

Il y a quelques années, nous avions proposé un sujet de concours presque semblable. Nous n'avons pu alors décerner le prix.

118327

L'opportunité d'un pareil problème à discuter sincèrement, loyalement, est assez apparente. C'est bien une question du jour. Et cette opportunité même nous a valu un concours intéressant, neuf mémoires, dont plusieurs ont un réel mérite, mais dont un seul, d'une valeur singulière, a rallié les suffrages unanimes de la section.

N° 1. — Ce mémoire a 147 feuillets. Il présente pour devise cette pensée de Montaigne :

« Or, l'accoustumance à porter le travail est accoustumance à porter la douleur. » (*Essais,* I, 25.)

Une courte introduction renferme un avis au lecteur assez inattendu. « L'auteur, y lisons-nous, est un ignorant qui ne saurait oublier qu'à l'âge de vingt ans il travaillait dans les usines métallurgiques de son métier de mouleur en fonte. Il n'oublie pas non plus qu'une instruction primaire, *augmentée soir à soir par l'entêtement* d'un travail solitaire, sans méthode et sans guide, ne peut se mesurer avec la science paisiblement acquise. » L'écrivain, dont nous connaîtrons le nom tout à l'heure, est trop modeste. Il a la pleine science de la question que nous avions proposée. Tandis que ses concurrents s'égarent en des

développements trop abondants sur le capital et le salaire, les réglementations du travail, les accidents, les habitations ouvrières, lui, qui possède la notion parfaite de l'usine, qui a été ouvrier, est sans doute patron et ne doit pas voir souvent ses propres ouvriers en grève. Il a pénétré le problème par une méthode expérimentale excellente et l'a éclairé par le sentiment toujours présent de la justice, de la sagesse, de la bienveillance quant au patron, du respect et du scrupule, même du dévouement professionnel, quant aux ouvriers.

Dès le début du mémoire nous sommes installés comme en une région nouvelle. Nous n'avons plus affaire à l'ouvrier abstrait, au patron abstrait. L'auteur débute par des considérations sur la mentalité de l'ouvrier, ce qu'il appelle la psychologie ouvrière, applicable à la hiérarchie tout entière des travailleurs, depuis le simple manœuvre ou terrassier jusqu'à l'ouvrier d'art et des arts les plus raffinés. Au dernier fond de sa conscience repose, comme endormie, une notion d'apparence philosophique, d'action sophistique, que la détresse, l'angoisse du lendemain, la misère persistante, réveille, exaspère, à savoir l'égalité

de tous les hommes le jour de leur naissance.

« Un jour l'ouvrier s'est dit que tous les hommes à leur naissance sont nus. »

De là à la vision de l'absolue injustice de l'état social, le chemin est tout tracé. La nudité de l'enfant, de tous les enfants, n'est-ce pas la nature elle-même proclamant l'égalité de tous les hommes?

Idée qui, aux mauvais jours, si l'usine renvoie une partie de ses ouvriers, si le travail ne revient pas à l'ouvrier oisif malgré lui, devient facilement une sensation douloureuse, amère, aggravée encore par les excitations du dehors, et l'ouvrier embrasse vite et fanatiquement le dogme révolutionnaire :

« La Société a créé l'inégalité, par conséquent l'injustice. »

Et, corollaire à ce dogme :

« Pour être parfaite, la justice doit se confondre avec l'égalité. »

Mais l'auteur du mémoire affirme, avec l'énergie d'une conscience résolue, que l'absolue « égalité soumettrait l'humanité à un niveau si abaissé que, du fait même de cette compression, mourrait toute initiative, se flétrirait au cœur des vaillants l'émulation même des efforts vers l'idéal ».

Il ajoute que ce sophisme demeure, dans l'esprit des ouvriers, à l'état de notion vague, tant que le travail est assuré, mais qu'en temps de chômage ou de grève, de gêne et de prochain dénuement, il s'impose impérieusement comme une excuse, une justification de l'action, de l'action violente.

La mentalité de l'ouvrière, ou de la femme non ouvrière de l'ouvrier, occupe alors un chapitre intéressant. Nous la voyons préoccupée surtout de ses enfants, capable d'influence modératrice sur son mari, tant que celui-ci travaillera, mais le jour où la misère compromet la santé de ses petits, emportée par une colère sans frein, menaçante, encourageant l'homme aux pires excès.

Une page encore sur le contentement qui suit le travail ennoblî par l'effort intellectuel, par une certaine liberté d'invention artistique, mais où le corps et les muscles sont entrés en mouvement, même jusqu'à la fatigue.

Telle est, Messieurs, l'assise très simple et très forte sur laquelle repose le mémoire entier.

Avant d'arriver à la mentalité patronale, l'auteur s'arrête un instant aux syndicats qui opposeront au patron un ouvrier souvent dé-

sorienté par la divergence des aspirations variées entretenues dans l'atmosphère syndicale, mais discipliné et enhardi en ses convoitises ou ses rancunes, gâté par une contagion analogue à celle des foules, assagi même quelquefois par l'habitude de la discussion, de la réflexion, par une notion plus claire des difficultés ou des nécessités de la vie ouvrière ou de la vie patronale. « D'impulsif qu'il était, écrit l'auteur, l'ouvrier est devenu réfléchi. » Les plus intelligents même atteignent, grâce à l'influence du syndicat, la notion de la légalité.

Maintenant, voici le patron : « Plus malheureux au moral que l'ouvrier », écrit notre moraliste. Chaque jour il lui est plus difficile non de faire son devoir mais de le connaître.

Les revendications ouvrières ont ébranlé la confiance qu'à l'origine le patron avait en son droit de propriété, en son droit de capitaliste. Les idées d'accord grandissent en lui alors que s'en éloignent la plupart des ouvriers. Chaque jour le contrat qui lie ouvriers et patrons semble plus exposé à une révision. Chaque jour, le devoir moral du patron semble plus complexe, plus difficile, plus délicat. Désormais le progrès des idées sociales, l'influence

latente du christianisme, ont aboli l'antique idée de l'être humain, machine et outil.

« Le premier devoir du patron, dit l'auteur, est de considérer ses ouvriers comme des associés, et de se sentir, au plus profond du cœur, le frère en humanité des hommes qui travaillent sous ses ordres. » Le patron qui ne porte pas cette conviction en sa conscience « n'a pas le droit moral au commandement ».

Vous voyez, Messieurs, l'orientation définitive du mémoire. C'est bien une étude morale. L'œuvre essentielle du patron est d'inspirer à ses ouvriers l'estime morale.

Ici se place un chapitre bien intéressant : *la journée du bon patron*. Il renferme des pages charmantes que je n'ai pas le temps de résumer. Je n'en prends que les actes d'ordre à la fois moral et professionnel. Entrée au bureau. Dépouillement du courrier. Entrevue avec le *Directeur*. Détermination des deux zones d'action du patron et du Directeur. Celui-ci limité à l'action technique. La « zone vitale » réservée au seul patron. Tout ce qui intéresse la destinée de l'ouvrier dans l'usine et hors de l'usine regarde le seul patron, par exemple, la menace de renvoi ou le renvoi, la situation de

famille, les peines ou les difficultés domestiques de l'ouvrier, etc.

« Il faut, dit l'auteur, que l'ouvrier sente que le cœur du patron n'est pas indifférent à ses peines matérielles et morales. La paix de l'atelier, la paix du monde sont à ce prix. »

Le patron est responsable du choix de son directeur, de son ingénieur qui peuvent tout brouiller. Il doit se faire rendre compte même des plus légers heurts entre l'ouvrier et le directeur, entre l'ouvrier et le contremaître. Il se méfiera des accusations empreintes de malveillance à l'égard de l'ouvrier, de flagornerie à l'égard du chef de la maison. Il prêtera la plus sérieuse attention aux signes vagues de mécontentement. Il ne se départira jamais de la loyauté d'un juge très bienveillant.

Très bon chapitre sur le contremaître, « dont la supériorité professionnelle doit être indiscutable », qui mette volontiers « la main à la pâte », soit sobre, évite le cabaret, tienne à l'honneur de l'atelier. Le patron fera bien de n'avoir d'entrevue avec les contremaîtres, dont se méfient les ouvriers, qu'en présence de ceux-ci. Il faut que l'ouvrier sente, en tout contremaître, un homme de sa propre catégo-

rie sociale, mais supérieur par sa valeur technique et d'une moralité évidente.

Les ateliers de femmes. — Mentalité des ouvrières qui, dit l'auteur, « arrivent à penser et agir en hommes, ne cessant jamais de sentir et de souffrir en femmes ».

Le patron réduira au minimum l'emploi des femmes ou des jeunes filles. Règlement sévère pour les ateliers du travail en commun. Répression énergique de toute injure prouvée à l'égard d'une ouvrière. De la lumière à flots dans l'usine. Passage fréquent, dans les ateliers d'ouvrières, du directeur, de l'ingénieur; mais point de conversations échangées, de la dignité et une courtoisie scrupuleuse. Quant aux contremaîtres des femmes, « un homme jeune, marié, ayant des enfants, et notoirement estimé, serait un meilleur choix ».

Hors de l'atelier, le rôle du patron, quant aux ouvrières, demande un tact très exercé. C'est ici que doit intervenir l'action discrète, affectueuse, de la femme du patron.

Le devoir du patron est d'écarter de ses ateliers, « à tout prix », l'alcoolique invétéré, incurable, propagateur de haines stupides.

Le chapitre relatif aux grèves distingue deux sortes de grèves : la grève pour augmentation

de salaire que l'attention loyale du patron à examiner les revendications de ses ouvriers et de raisonnables sacrifices calment sans peine, ne laissant « généralement pas d'arrière-pensée dans les esprits ». La grève due à des animosités personnelles contre les ingénieurs, le directeur, ou tel contremaître. Cette grève prend vite « l'allure de guerre civile ». Cette grève est la plus dangereuse. Si les ouvriers se soulèvent contre des excès d'animosité commis par les agents interposés entre les travailleurs et le patron, celui-ci doit examiner avec le plus grand soin les griefs allégués et la défense des accusés. Il ramènera souvent le calme en contraignant les chefs trop rudes à un exercice plus doux de leur pouvoir. S'il s'agit de désordres commis dans les rangs des femmes, il sévira sévèrement contre le coupable. Mais s'il découvre l'innocence de cet accusé poursuivi par la calomnie, alors il doit, écrit l'auteur, « soutenir sans défaillance l'honnête homme calomnié. Nulle considération d'intérêt ne peut l'affranchir de ce devoir moral. Outre la satisfaction d'un devoir de conscience accompli, il assurera pour l'avenir à son usine une atmosphère morale respirable ».

La partie consacrée aux devoirs des ouvriers

est beaucoup plus brève, ainsi qu'en tous les autres mémoires, que la suite des considérations relatives au patron. L'auteur observe que les devoirs envers le patron ne sont que l'effet ou la répercussion de ceux que les ouvriers ont envers eux-mêmes, le perfectionnement de leur être intellectuel et moral, d'où résulteront l'habitude du respect, la bonne tenue des gestes et des paroles à l'atelier, l'affaiblissement, peut-être l'abolition de cette notion néfaste : « Notre ennemi, c'est notre maître », le renoncement au parti-pris de tyrannie capricieuse et brutale à l'égard de l'employeur, la méfiance à l'égard des véhéments et des beaux parleurs, la haine du « sabotage », le respect de l'outil, « l'outil sacré, dit l'auteur, car il présente une longue série de conquêtes péniblement réalisées sur la matière inerte ».

Permettez-moi de citer encore ces quelques lignes de ce remarquable chapitre :

« Quand les ouvriers comprendront-ils, une fois pour toutes, le tort que font à leurs revendications sérieuses et justifiées la phraséologie ampoulée et bravache des professionnels de l'émeute? »

L'Académie peut donc juger de la grande valeur de ce Mémoire (n° 1). Il est écrit en une

langue remarquable de clarté, de simplicité, de généreuse vivacité. La section de morale le présente à l'unanimité à vos suffrages pour l'attribution du prix Bordin.

Le rapporteur,
GEBHART.

Séance du 7 juillet 1906.

PRÉFACE

Le mémoire sur les *Obligations morales respectives des Patrons et des Ouvriers* qui fut soumis au jugement de l'Académie des Sciences morales et politiques offrait une lacune.

L'examen des devoirs du patron à l'égard des apprentis n'y figurait pas.

Dans le présent ouvrage nous avons réparé cet oubli, grâce au bienveillant avis qui nous fut donné par M. le Président de l'Académie au nom de la section de morale.

Qu'il nous soit permis d'en exprimer ici notre reconnaissance à MM. les Membres de l'Académie des Sciences morales et politiques et à son éminent président, M. Gebhart.

En outre nous avons placé à la fin du volume une annexe contenant quelques notes complémentaires sur les sujets traités dans le Mémoire.

A. R.

AVANT-PROPOS

> Or, l'accoustumance à porter le travail est accoustumance à porter la douleur.
>
> (MONTAIGNE, *Essais*, l. I, chap. XXV.)

Patrons; ouvriers; obligations morales respectives. En ces trois termes singulièrement brefs, se trouve exposé un des plus graves problèmes de notre temps.

Il semble qu'en en resserrant les données dans une forme concise on ait voulu laisser toute liberté aux recherches, l'étendue du champ d'études étant indéfinie.

Nous l'avons ainsi compris, et il n'a pas fallu moins que cette pensée d'une parfaite liberté dans la recherche pour que l'auteur fît violence à ses hésitations, dès les premiers pas dans la voie que l'Institut ouvrait à son effort.

Les études de cet ordre conviennent aux lettrés que les leçons des maîtres, la discipline intellectuelle des grandes écoles ont accoutumés à soumettre à la puissante analyse les idées et les faits, toutes les idées et tous les faits ressortissant à l'activité sociale.

C'est affaire à ces savants de s'ébattre à l'aise dans le mystère des statistiques, d'emprunter à l'Histoire ses leçons, de dresser en tableaux pour d'utiles comparaisons les étapes des civilisations, en un mot d'unir en un faisceau définitif tous les résultats favorables à leur thèse. Ils savent *écraser l'os pour en tirer la moelle.*

Qu'avons-nous à opposer à tant d'érudition? Un peu de courage, mais nulle science.

L'auteur est un ignorant, qui ne saurait oublier qu'à l'âge de vingt ans il travaillait dans les usines métallurgiques de son métier de mouleur en fonte. Il n'oublie pas non plus qu'une instruction primaire, augmentée soir à soir par l'entêtement d'un travail solitaire, sans méthode et sans guide, ne peut se mesurer avec la science paisiblement acquise et ornée au surplus des grâces du style qui soutiennent

la faiblesse des arguments, rehaussent d'une lumière favorable la logique pressante, grâces que rien ne remplace..... pas même la sincérité !

Et, en toute franchise, nous disons à nos juges :

« Si vous cherchez autre chose que des appréciations personnelles, ne lisez pas plus avant, jetez ce manuscrit. »

Notre vie s'est passée au milieu des ouvriers. En dépit des apparences parfois contraires, nous avons gardé une foi très vive dans l'espoir d'une humanité perfectible. Et c'est elle, cette foi vivante, qui a mis dans notre âme comme un besoin de dire les paroles crues utiles.

En agissant ainsi nous ne pensons pas toutefois transgresser d'une manière bien grave l'anonymat justement imposé par l'Institut, notre personnalité étant de celles que dérobe à tous l'obscurité profonde et paisible où elles se développent.

PATRONS ET OUVRIERS

CHAPITRE PREMIER

L'OUVRIER.

I

Avant d'essayer l'esquisse d'une monographie de l'ouvrier-type il est, croyons-nous, indispensable d'établir tout d'abord la fausseté d'une formule couramment employée dès qu'il s'agit des rapports du travail et du capital : « La lutte du travail et du capital. »

Est-il conforme à la réalité de représenter en état permanent d'hostilité les deux générateurs inséparables de toute production?

Parmi les nombreuses idées fausses acceptées avec tant de facilité par le public, celle-là eut des conséquences funestes.

Travail contre capital !... L'esprit de parti donna un corps à ce sophisme, et la presse propagea la formule.

C'est que le journal excelle à concréter une idée dans une forme aux images saisissantes, rapetissée, mais dont l'énoncé euphonique se retient facilement.

Or c'est le propre des idées fausses à haute puissance (à forte tension, dirions-nous, s'il était permis d'appliquer ici le vocabulaire de l'usine) de s'extérioriser avec aisance sous une forme imagée, inoubliable.

Et, chaque matin, les journaux donnent au public sa pâture intellectuelle. Le bon, le mauvais, le pire, pêle-mêle à la volée !...

Pressé par l'obligation de produire quand même et toujours, le journaliste, enfermé dans un programme strict adéquat à des nécessités politiques, n'a guère le temps du choix.

Or, l'ouvrier qui le lit a moins de temps encore à consacrer à la méditation. Des idées lancées par le journal il s'approprie ce qu'il peut, à la diable.

Les besoins de la vie, l'instruction nulle ou rudimentaire et surtout la fatigue corporelle habituelle qui amène la lassitude permanente de l'esprit, écartent l'ouvrier de la réflexion féconde. Et cependant le mouvement de la vie ambiante tient en éveil sa curiosité des choses.

Il résulte de cette dualité que trop souvent les idées présentées dans un raccourci inexact sont acceptées sans contrôle.

Ceux des ouvriers qui ont pu échapper à cet

engourdissement spécial présentent souvent des cas superbes de puissance intellectuelle et leur pensée étonne par l'originalité et la justesse. Cette minorité forme l'élite de la classe ouvrière, qui n'accepte pas en bloc les affirmations des partis intéressés à faire naître ou à perpétuer les conflits d'intérêt, précurseurs des conflits d'action.

Elle comprend parfaitement, cette élite, que toute lutte tend à la destruction, alors que la moindre production procède d'efforts conservateurs.

En fait, il n'est pas donné un coup de marteau sur une enclume, ou lancé un mètre de fil de trame dans la chaîne tendue d'un métier, qui ne soient un des milliards de gestes industriels qui, à chaque seconde de l'heure fugitive, proclament avec une évidence brutale l'inexactitude de la formule « Travail contre capital ».

Aucun de ces gestes ne pourrait produire l'effort fécond individuel s'il n'existait une alliance étroite, fatale et vitale du capital et du travail.

Cette vérité commence à être comprise dans les ateliers.

Le travail et le capital ne sont en lutte que pendant la grève. Or, malgré la fréquence de ces mouvements discordants, le total des journées de conflit ne représente pour l'ensemble des travailleurs qu'une proportion infime du temps total considéré.

Ces incidents retentissants ne peuvent donc pré

tendre à qualifier un état normal, permanent, tout différent.

Il est plus conforme à la vérité qui se dégage des faits de considérer l'alliance du travail et du capital comme résultant d'un contrat dont les termes sont révisables, suivant l'évolution des mœurs et les transformations des milieux.

Est-il bien nécessaire d'indiquer ici que nous nous tenons en dehors des considérations ordinaires à la politique? Nos préoccupations sont plus hautes. Si nous attachons une certaine importance à dénoncer l'inexactitude des vocables, lutte ou guerre des classes, c'est que ces représentations fausses influent sur la formation des idées, et que tout essai de psychologie ouvrière devra s'en préoccuper.

En conséquence, avant d'envisager les rapports moraux de l'ouvrier et du patron, nous établirons avec le plus de soin qu'il nous sera possible leur état d'âme particulier, s'il nous est permis d'employer une expression dont on a un peu abusé, et, partant, devenue désuète.

Un tel examen comporte malheureusement des longueurs et d'inévitables digressions.

On nous les pardonnera, ainsi que la liberté de prendre nos comparaisons et exemples au hasard des rencontres, partout où ils nous sembleront de bonne prise.

Nous tâchons à joindre le vrai, et, pour aller vers

lui, les sentiers fleuris d'herbes sauvages valent les routes unies et banales.

Revenons à « *l'idée fausse* » dont nous nous sommes un peu écarté.

Des considérations qui précèdent on aurait tort de conclure à une infirmité spéciale au monde des travailleurs.

L'idée fausse trouve asile dans toutes les classes sociales. Le demi-savant en héberge un nombre plus grand que l'ignorant à l'état parfait, et l'érudition n'en défend pas toujours.

C'est que « *l'idée fausse* » a souvent des apparences séduisantes, et qu'il faut pour la dépister mieux qu'une grande culture, il faut une qualité innée, comparable à un sûr instinct : un bon sens intact.

Et c'est la solitude qui garde au bon sens natif sa fraîcheur.

Hélas! l'ouvrier, unité perdue dans la masse des travailleurs de l'usine, subit toutes les influences sans pouvoir se recueillir pour réagir par le jeu sain et naturel de ses facultés d'examen.

Dans ces conditions défavorables comment saisirait-il la nuance, toujours délicate, qui différencie l'idée juste de sa contrefaçon?

Trop souvent, semblable à l'amateur novice qui prend un... Trouillebert pour un Corot, l'ouvrier ne saisit pas le détail (caractéristique seulement pour des yeux exercés ou providentiellement

doués) qui désigne sûrement le chef-d'œuvre.

Chez les deux peintres c'est le même flou des masses végétales, et les fonds s'embrument également nacrés.

Sur la rivière, plutôt devinée que vue, flotte le même joli brouillard.

Corot ou Trouillebert? Mais là, dans un coin, comme perdue au second plan, une vieille femme ramasse du bois mort. Sa jupe éclate en note vive.

— Comme elle se détache bien sur les fonds! s'écrie ravi l'amateur novice.

— La couleur de la jupe, s'il vous plaît?

— Rouge.

— Rouge! c'est un Trouillebert. Chez Corot, ce n'eût été ni rouge, ni vert, ni rien!...

C'eût été une jupe de pauvresse, couleur du temps, du sol, de l'heure, de la brume, indéfinissable.

La jupe rouge, éclatante, facile à retenir, c'est l'idée fausse... presque juste.

Parmi les idées servies chaque matin au peuple, que de jupes rouges!

Que de « Trouillebert » sincèrement, naïvement pris pour des Corot!

II

Définir avant de discuter, disait Voltaire. Or, rien n'est plus difficile.

L'ouvrier existe-t-il à l'état de type représentant d'une classe?

Sur l'échelle sociale, où commence, où finit l'ouvrier?

Le ciseleur, le peintre en décors, l'ouvrier d'art sont-ils des ouvriers? Le sont-ils au même titre que le tisserand, le maçon, le mineur, le décrasseur des fours à puddler?

L'orfèvre qui exécute un travail en suivant les indications d'un dessin imposé par le patron est un ouvrier; mais qu'il modèle, torde ou plie le métal, pour la réalisation d'un bijou dont il a conçu la décoration et la forme, et il fait œuvre d'artiste.

Ouvrier hier, aujourd'hui artiste, demain peut-être derechef ouvrier!...

Que de nuances! Où commence le travail manuel? Existe-t-il un travail exclusivement manuel? Comment classer les professions à cet égard et en quoi cette classification, forcément incomplète et

souvent arbitraire, influerait-elle sur le droit et le devoir?

La question est complexe. L'exemple du ciseleur cité ci-dessus semble y projeter un peu de clarté. L'ouvrier ne serait-il pas celui qui exécute un travail en mettant son habileté professionnelle et ses forces au service de la réalisation matérielle d'une idée, suivant un plan conçu, médité, et communiqué par un autre?

L'ingénieur, l'architecte conçoivent. Le mécanicien, le maçon exécutent. Ils sont des ouvriers.

Mais la transformation de la matière se fait suivant des modes tellement variés qu'une définition ne saurait les embrasser tous et que nombre de cas échappent à la rigidité de la formule.

Le salaire pris comme critérium n'offre pas une base plus sûre, car l'ingénieur, l'architecte sont souvent des salariés.

Serrerons-nous de plus près la réalité en observant que l'ouvrier ne possède pas en propre la matière qu'il transforme et que très souvent les outils dont il se sert ne lui appartiennent pas? Bref il n'offre en regard du capital que ses bras et son savoir-faire.

Aussitôt surgissent des exceptions. Le cordonnier en vieux dans son échoppe, le vitrier ambulant ne seraient donc pas des ouvriers. L'un possède le verre et l'autre le cuir indispensables à l'exercice de leur profession.

Ils sont donc, à un degré aussi infime qu'il plaira de l'imaginer, des entrepreneurs.

D'autre part, les foules qui se pressent chaque matin aux portes des usines et des manufactures ont les mains vides.

Ces agglomérations représentent parfaitement l'ouvrier moderne dans son type le plus fréquent, et c'est de cet ouvrier-là qu'il peut être question dans cette étude.

Nous ne nous occuperons que de l'ouvrier français, car, n'ayant que les données résultant d'une expérience personnelle, nous ne pouvons essayer de faire connaître que les âmes qu'il nous a été donné d'analyser par le menu en vivant avec les gens, mêlé à leur travail, et organisant avec eux des syndicats.

Notre existence, étroitement liée à la leur, nous permet d'affirmer qu'on se ferait une idée très fausse du concept des travailleurs en ne tenant compte que des manifestations politiques, des grèves et autres incidents de la vie publique.

Il existe pour l'ouvrier comme une zone de mentalité spéciale, en dehors des opinions religieuses ou politiques, zone commune à tous les travailleurs sans distinction.

L'idée que l'ouvrier se fait de son activité professionnelle et de son patron habite cette zone mentale. Elle peut parfaitement, cette idée, exister et se développer d'accord avec les croyances dog-

matiques ou philosophiques, acquises ou atavi-ques les plus opposées, dans la variété infinie des représentations intellectuelles.

C'est justement cette plasticité de l'âme de l'ouvrier qui lui permet d'abriter dans son tréfonds la pensée qui est la base de sa philosophie et de sa représentation intime de l'univers.

La vie de chaque jour, mesurée et monotone, lui dérobe souvent la connaissance de cette base mentale, mais que la misère l'accable et aussitôt l'épreuve douloureuse met en lumière cette pensée maîtresse. La détresse physique, l'inquiétude du devenir ont créé et consolidé l'assise sur laquelle va s'édifier sa conception de la justice et du progrès social.

Cette conception est simple, brutale comme le choc de la misère.

Un jour l'ouvrier s'est dit que tous les hommes à leur naissance sont nus.

. . . . . .

Ne souriez pas, lecteurs superficiels. Certes nous savons tous qu'à sa naissance l'homme est frêle, sans défense naturelle et nu. Nous le savons comme nous savons qu'il fait jour à midi et c'est précisément cette évidence incontestable qui empêche notre pensée de s'arrêter quelque temps pour en déduire des conséquences.

Si, par hasard d'humeur raisonneuse, nous nous attardons à poursuivre la recherche de ces

conséquences, cette spéculation demeure une rêverie sans profit pour notre conduite future.

C'est que nous avons raisonné, mais n'avons pas senti.

L'ouvrier, lui, n'a été conduit à raisonner que par la contrainte douloureuse du dénuement et de la faim résultant du chômage ou autre cause de misère.

Le malheureux a senti avant de songer, et il s'est vu victime.

Chrétien, athée ou indifférent, peu importe, la terrible vérité l'a marqué de sa griffe : *A la naissance tous les hommes sont nus.*

Les déductions qu'il en tirera seront diverses suivant les facteurs, tempérament, imagination, idées acquises, tendance à l'action ou à la résignation, et toutes ces déterminantes vont entrer en lutte pour fixer son attitude morale et ses actes.

Quel que soit le résultat, dans l'âme du révolutionnaire comme dans celle du résigné, la conviction est la même : Je suis victime de l'injustice, injustice des choses, des êtres, de l'état social.

Le sentiment profond de la justice formé et développé dans les larmes et l'angoisse a son épanouissement ultime, définitif, dans un idéal de justice absolue se confondant avec l'égalité.

Nous touchons ici au point le plus délicat de cette étude, et pour décrire et faire sentir les nuances de

sentiments il y faudrait une plume autrement puissante et subtile que la nôtre.

A ce moment de son existence le malheureux subit une crise morale qui décide de son avenir. Comment analyser les puissances latentes génératrices des idées et des actes, puissances jusque-là endormies, insoupçonnées ou méconnues?

Elles agissent mystérieusement et, avant que leur effort se révèle par le verbe ou l'action, que de contradictions apparentes, d'essais ratés, bouillonnement de la force obscure, tapie au tréfonds de l'être!

Cette pensée : l'homme à sa naissance est nu, lorsqu'elle s'impose à l'ouvrier malheureux, n'est que la résultante d'une singulière sensation éprouvée par tous ceux qui se sont vus à la veille de manquer de travail et de pain.

Pour en comprendre l'affolante intensité il faut *avoir passé par là,* comme dit le peuple dans sa langue imagée si expressive.

Pour évoquer fidèlement cet instant douloureux il nous suffira de faire appel à nos souvenirs.

L'usine renvoie des équipes. On est de ceux *débauchés,* c'est-à-dire remerciés.

Après qu'on a réglé, ainsi qu'on le faisait à chaque échéance de paie, les petites dettes courantes, il reste disponibles quelques pièces d'argent.

Prenons le cas le plus favorable, l'homme jeune, bien portant et célibataire. L'espoir est vivace et

l'idée de changer de milieu en changeant d'usine ou de chantier n'est pas pour déplaire après le premier ennui, le choc du débauchage.

Les premiers jours on est alerte, plein de confiance. Des camarades rencontrés ou visités ont donné des adresses précieusement gardées. On se met en quête. Dans un temps relativement court les usines situées dans un rayon de quelques kilomètres ont reçu la visite du *sans-travail*. Partout la même réponse : « On n'embauche pas. »

Le petit pécule est bien entamé et l'on ne voit pas trop où l'on pourrait encore s'adresser.

C'est le premier frisson. La belle confiance des premiers jours est perdue, le front se plisse, et le cœur a un petit pincement tout nouveau lorsqu'on noue dans un maigre « *balluchon* » tout son avoir.

En route, à l'aventure maintenant. C'est ce que l'ouvrier appelle « *battre le trimard* ».

A cet instant précis, l'homme le plus courageux, le plus honnête est à la veille d'être considéré comme un vagabond. Il n'a plus de domicile.

En France, les routes sont belles, certes, mais qui dira les pensées du malheureux qui les suit sans savoir où elles le mèneront? Vers un travail souhaité?... Ou, comme l'argent s'envole, vers la prison peut-être.

Que l'ouvrier qui a battu le trimard dise si ce ne sont pas là les ordinaires songeries des heures de

lassitude quand, le soir venu, la bête sans abri s'inquiète du gîte.

Et l'on rumine des pensées qui ne s'étaient jamais présentées à l'esprit.

C'est à cette heure que soudain il semble qu'on soit nu! Singulière et unique sensation. On a froid. Comme sous la crainte d'un écrasement possible, on évite les maisons trop hautes. Et, parce qu'on s'est senti nu, sans défense et sans force, on arrive fatalement à formuler tout haut la conclusion des songeries de misère : Et pourtant nous sommes tous nus à la naissance! Je souffre et n'ai pas fait le mal. La nature crée les hommes nus, c'est-à-dire également sans défense et sans avoir, partant égaux; c'est la Société qui a créé l'inégalité et l'injustice.

Et dans la détresse de l'estomac vide la pensée répète comme un refrain douloureux : la Société a créé l'injustice.

Cette pensée, comme une fleur maladive, pourra se faner, mais le parfum amer n'en sera jamais oublié de ceux qui l'ont respiré.

Et la scène intime où se jouent les drames de la vie mentale en est pour toujours transformée.

Tant que cet homme mangeait à sa faim et qu'il était assuré d'un gîte, il se laissait vivre bercé par les idées du milieu où il évoluait.

Il agissait au gré des poussées, se croyant libre,

convaincu, alors qu'il n'était le plus souvent que l'écho des voix cent fois entendues.

Il raisonnait ou croyait raisonner, et cela le satisfaisait. Mais voici que le malheur l'a touché. Il a senti, il a souffert, il sait... ou croit savoir. Et il répète : Pour être parfaite la justice doit se confondre avec l'égalité.

Cette conviction s'est ainsi imposée aux travailleurs d'opinions les plus divisées.

Il nous est arrivé d'interroger sur ce sujet un ouvrier, catholique ardent, pratiquant, absolument sincère. Il ne nous cacha pas qu'il considérait l'égalité comme le but et la fin de tout effort conscient vers la justice.

— Mais, objections-nous, comment concilier cette déclaration de principe avec la parole de l'Évangile : il y aura toujours des pauvres parmi vous.

Il sourit et, fort à l'aise, répliqua : « C'est entendu, et pour ne pas faire mentir le Christ, qui n'a pu mentir, nous garderons deux pauvres (deux pour le pluriel) et leur attribuerons les revenus de l'assistance publique. »

La boutade était plaisante, mais l'idée n'en est pas moins fausse.

Certes il faut exercer une certaine violence sur soi-même pour faire abstraction des impressions de misère, si vivaces.

Il faut réfléchir, comparer, et ce n'est qu'après

avoir longuement réfléchi qu'il est possible d'affirmer que la nature ne crée pas la justice.

Loin de niveler, elle détruit sans cesse pour de nouveaux moules. La nature a pour outil la force. Et toute la civilisation, par quels labeurs sanglants marqués de reculs et d'audaces timides! s'acharne à corriger les crimes de la Force.

Le sentiment de la justice, si vivace chez l'homme, est une conquête de la civilisation sur la force, sur la Nature.

Mais l'homme n'est pas un pur esprit, il tient à la matière par toutes ses fibres, à la matière régie par les forces naturelles en conflit avec le sentiment de justice créé par la civilisation.

Nature, civilisation, composantes variables d'une force en mouvement, variable comme ses éléments et qui résume l'effort humain vers le mieux-être.

Le jour où la justice et l'égalité seraient confondues verrait s'arrêter tout mouvement.

Ce serait l'immobilité, la mort. Ce raisonnement n'est pas facilement compris par les ouvriers. Ils sentent plus vivement qu'ils ne raisonnent et si, parmi eux, se trouvent des esprits dont la pensée a franchi les apparences que créent l'impulsion et l'instinct, le plus grand nombre a de la nature et de la justice la conception que nous venons d'essayer de développer. Comment est-il donc si difficile d'arracher du cerveau des travailleurs igno-

rants cette idée radicalement fausse de la nature créant l'égalité ?

C'est que tout homme, fût-il le plus borné des êtres, a conscience de son instabilité et surtout de la brièveté de son existence.

Et le mouvement de la société vers la justice est d'un mode si lent !

Trop souvent une vie d'homme se passe à en marquer les reculs, et la désillusion s'implante dans les cœurs.

Il faut pourtant que les ouvriers arrivent à comprendre. Le progrès véritable, la paix sociale sont à ce prix.

S'il nous était permis de faire ici une comparaison de l'ordre mathématique, nous rappellerions cette définition de l'asymptote : *Une droite qui, prolongée à l'infini s'approche de plus en plus d'une courbe sans l'atteindre jamais.*

Cette définition, très claire pour les mathématiciens, restera toujours incompréhensible pour celui qui ne possède que la connaissance élémentaire. Pour lui elle sera toujours paradoxale, car dans son esprit s'évoque le moment où fatalement la droite sera tangente à la courbe. Illusoire contact.

Dans notre comparaison la justice serait la droite et l'égalité la courbe.

Et le peuple voit le contact désiré d'autant plus proche que sont plus ardentes ses aspirations vers l'état social parfait.

Nous avons insisté sur cette conception de l'égalité commune à la presque universalité du monde du travail parce qu'elle forme la base de sa philosophie.

Notre assimilation de l'asymptote à un raisonnement d'ordre social peut servir à marquer dans quel sens se devrait porter l'action pour la paix sociale. A défaut de la justice absolue il faut étendre le plus possible la justice relative en atténuant les inévitables inégalités si choquantes pour ceux qui souffrent.

L'ouvrier trouve dans la vie de tous les jours des arguments qui renforcent sa conviction de la perfection sociale dans l'égalité.

Les places données à la faveur, le commandement, l'autorité dans des mains indignes, ramènent sans cesse devant sa conscience le problème troublant des fins sociales.

Ces considérations, est-il besoin de le dire, ne s'inspirent d'aucun système politique. Les préférences de l'auteur n'ont pas ici leur place.

Dès les premières lignes de ce travail nous avons trouvé en circulation deux idées mal comprises, parce que mal formulées. La lutte du Capital et du Travail. A cette définition nous avons opposé celle d'un *contrat instable* devant être revisé pour donner aux deux parties un terrain de conciliation.

Si l'on nous objecte qu'il n'y a en l'espèce qu'une chicane de mots, nous répondrons que cette idée

de lutte entretient, chez l'ouvrier surtout, un esprit d'animosité et d'irritation peu propre à un examen paisible et réfléchi des choses. Cette idée de conflit perpétuel prédispose le monde du travail à écouter avec une faveur marquée les déclamations, au détriment des solutions logiques et pondérées.

La seconde idée fausse : l'égalité aboutissement logique de l'effort vers la justice entière, a retenu notre attention.

A la suite des plus célèbres niveleurs nous avons en pensée habité leur cité idéale, et nous l'avons quittée avec la conviction profonde que l'égalité enfin réalisée des conditions soumettrait l'humanité à un niveau si abaissé que du fait de cette compression mourrait toute initiative, se flétrirait au cœur des vaillants l'émulation, mère des efforts vers l'idéal.

Il est d'ailleurs remarquable que dans la constatation des inégalités sociales l'ouvrier considère surtout celles qui sont en dehors du monde du travail.

L'inégalité dont il souffre le plus n'est pas celle qui existe à ses côtés et qu'il semble ne pas voir.

Le travail humain dans son infinie variété offre des exemples frappants d'inégalité due à la nature des choses, et qu'il serait impossible à une société organisée avec un soin méticuleux d'équité de faire disparaître.

C'est ainsi que le forgeron, le lamineur donnent

chaque jour une série d'efforts, font une dépense d'énergie musculaire qu'il n'est guère possible de surpasser.

Par contre les métiers de graveur, d'horloger, de relieur, et quantité d'autres professions ne demandent qu'une attention soutenue et n'offrent pas de risques d'accidents.

Dira-t-on que le salaire est en proportion de l'usure corporelle? Chacun sait qu'il n'en est rien et qu'un graveur habile gagne plus qu'un ouvrier de la métallurgie.

C'est qu'en réalité il n'est pas possible d'évaluer avec exactitude tel ou tel travail en prenant pour mesure le plus ou moins d'utilité de ce travail à l'égard de la collectivité.

En réalité la différence dans l'usure physique ne frappe pas les ouvriers comme le font les apparences sociales différentes suivant les classes.

Peut-être trouverait-on dans l'accoutumance au métier exercé la raison de cette attitude. Nous développerons cette idée lorsque nous traiterons du travail manuel et de ses conséquences morales.

III

Les ouvriers ont pour eux le nombre. Par les syndicats ils ont pris conscience de leur force. On peut se demander pourquoi ils ne s'unissent pas pour réaliser par la force leur conception d'une société établie sur l'égalité, s'ils ont véritablement de la justice l'idée que nous leur attribuons.

C'est ici qu'interviennent des facteurs d'ordres contradictoires.

Il faut reconnaître tout d'abord que l'idéal de l'égalité, s'il existe à l'état de conviction ferme dans l'âme du plus grand nombre, reste malgré tout une entité toute théorique.

Entrevue comme une solution parfaite les jours de chômage et de détresse, cette vision d'avenir se voile, s'éclipse dès que le travail normal et la vie régulière ont repris leur cours.

Enfiévré par la faim, l'homme a dit : « il faudra que les choses soient ainsi », mais lorsque de nouveau il a du pain et un toit, la phrase se modifie : « il vaudrait mieux que les choses fussent ainsi ».

Cette nuance contient toute la distance qui sépare le rêve de l'action.

Il est juste de remarquer que l'ouvrier français est d'essence affinée, comparé aux travailleurs étrangers. Ce n'est pas en vain qu'il vit au milieu d'une civilisation qu'une longue suite d'ancêtres ont créée. Par tempérament acquis, et le plus souvent sans qu'il s'en rende compte, il est admirateur respectueux des produits visibles du luxe et des arts.

Quand elle n'est pas désorbitée par les affres de la misère, son âme répugne à la destruction et il pressent vaguement qu'une transformation subite de l'état social n'irait pas sans un bouleversement dont l'idée trouble ses instincts d'ordre.

En somme, dans sa généralité, l'ouvrier français a des aspirations révolutionnaires et un très puissant instinct conservateur.

L'influence féminine (réelle malgré les airs de domination maritale qu'un grand nombre d'ouvriers se donnent dans les milieux de camaraderie masculine) aide beaucoup au développement des tendances conservatrices.

La femme française des milieux laborieux est économe, amie de l'ordre.

Les exceptions, en proportion infime, sont le plus souvent des femmes que les désillusions d'un mariage malheureux ont jetées hors de leur voie. Dans le peuple la femme française mariée ou au début de l'union libre, est sérieuse.

Son rêve est d'un intérieur rangé, coquet. Elle a surtout un souci constant auquel elle subordonnera tout : l'entretien et l'élevage des enfants.

On conçoit quelle influence modératrice exercera cette femme sur le mari.

Tant que son « *homme* » travaillera, c'est d'elle que viendront les conseils de temporisation. Quand on parlera de grève elle frissonnera, inquiète. Elle songe surtout à ses petits.

Alors que l'homme envisage l'avenir cérébralement, la femme agit animalement, pourrait-on dire, pour épargner à la progéniture les causes de destruction ou de déchéance. John Lubbock nous a montré les fourmis sauvant les larves aux premières menaces de destruction de la fourmilière. Telle la femme française.

Son attitude furieuse et emportée aux chocs sanglants des grèves procède du même principe. Ce sont les privations endurées par les petits qui la grisent d'une colère sans frein, et l'on ne reconnaîtrait pas dans cette impulsive à la bouche pleine d'invectives et de menaces la paisible et pondérée ménagère d'avant la grève.

L'influence de la femme est donc à considérer surtout quand elle est en lutte contre celle, de plus en plus prépondérante, du syndicat.

Nous développerons dans un autre chapitre les modifications que l'atmosphère syndicale apporte chaque jour à la mentalité ouvrière.

IV

L'homme est né pour agir, aussi le travail accompli dans des conditions favorables fait-il naître la gaieté, témoignage de la santé de l'âme.

La plupart des grands travailleurs sont optimistes.

Le travail manuel qui transforme la matière pour l'utilité générale, affirme chaque jour à l'homme le pouvoir qu'il possède de créer.

D'une souche informe le menuisier a fait sortir la huche, la table de famille : pour un temps il a créé.

Et le sentiment obscur et puissant qu'il a ainsi reculé le moment de l'anéantissement en se continuant dans son œuvre se développe en allégresse intime. Vainqueur de la matière inerte et des forces rebelles, il a l'illusion d'avoir un peu vaincu la mort.

Ce sentiment, de l'ordre le plus élevé, n'existe pas seulement chez les artistes, les écrivains ; le plus humble ouvrier en est pénétré sans qu'il se

rende compte qu'il doit à cette cause profonde le besoin de chanter au cours de sa tâche.

Il y aurait une étude analytique bien curieuse faire sur les causes de l'allégresse de l'ouvrier.

Les conditions du travail, la nature de ce travail, le sens des efforts musculaires, la variabilité des aspects de l'œuvre en formation, que de facteurs dont il faudrait déterminer l'influence!

Pourquoi tel labeur est-il accompagné de chansons et cela d'une manière presque constante, traditionnelle, pourrait-on dire ?

Les peintres en bâtiments, grâce à l'habitude de rythmer par des chansons le maniement du pinceau, acquièrent souvent un véritable talent de chanteur. De tous les ouvriers du bâtiment ce sont eux qui manifestent avec le plus d'éclat l'allégresse animale, instinctive, que détermine le travail.

Les travaux du bâtiment exécutés sous la caresse du soleil ou la flagellation tonique du vent, gardent l'homme, dans une quasi-liberté qui le maintient plus près de la nature.

Cette ambiance régénératrice éloigne pour un instant les causes de tristesse venues de l'état social, et l'homme en se rapprochant de ses origines, retrouve l'insouciance, créatrice de joie.

A cette cause vient s'ajouter la rapide succession des aspects de la matière. L'œil s'égaie à suivre ces transformations et, quelque fugitives qu'elles

soient, ces sortes de créations successives engendrent un orgueil joyeux.

Mais on ne chante pas que dans les travaux de plein air. Dans les ateliers, les chansons ont aussi droit de cité et c'est là justement qu'il est le plus facile de saisir sur place les causes effectives de la joie essentielle que développe le travail manuel.

Nous savons que le *moi* est haïssable, mais le sujet est d'un ordre un peu spécial et il nous est difficile, pour ne pas dire impossible, de négliger l'expérience et nos sensations personnelles pour marquer les nuances qui séparent (pour des ordres différents d'impressions psychiques) le travail manuel et le travail intellectuel.

On nous pardonnera donc de faire intervenir notre personnalité dans les développements qui vont suivre, en considération de l'effort pour faire saisir notre pensée avec tous ses aspects.

. . . . . .

Le métier de mouleur en fonte est une des professions où s'accuse avec le plus de force le pouvoir créateur du travail manuel.

Un modèle en bois, du sable à mouler, un nombre restreint d'outils, et voici qu'ornements, pièces de machines, objets de tous genres sont reproduits avec leurs finesses d'arêtes, dans l'absolue vérité de leurs formes.

Les moules luisants, bien lissés, ont comme idéalisé les objets les plus vulgaires.

Ce genre de travail, qui demande une main légère et exercée, s'exécute dans des halls ou ateliers le plus souvent sombres où le sable à mouler, les châssis en fonte dans lesquels on presse et tasse le sable, les grues pour soulever les lourdes pièces, tiennent à peu près toute la place. Vienne l'instant de la coulée : soudain le hall d'aspect maussade et triste va se transformer. Tout s'éclaire, rutile, flamboie! C'est la joie délirante des yeux : du soleil liquide!

Le jour de la coulée est comme la fête de la matière, et malgré les très grandes fatigues de ce jour-là, personne n'est indolent.

Il semble vraiment que l'homme commande à la matière en fusion.

C'est dans ces jours de notre jeunesse que nous avons senti le plus profondément la joie intime du travail.

La grande variété du métier tient en éveil l'imagination et l'adresse manuelle, et, d'autre part, a fatigue du corps, quand elle n'excède pas les forces et que le repos journalier la fait régulièrement disparaître, n'est pas sans douceur. Elle s'accompagne d'une volupté indéfinissable, comme si les muscles, auparavant tendus pour l'action, retrouvaient dans la fatigue un assouvissement désiré, une paix plus profonde, vraiment complète.

La quiétude qui suit est spéciale au travail manuel, car la dépense nerveuse et cérébrale étant

faible, le sommeil survient réparateur et facile.

Il n'en va pas de même du travail intellectuel. L'obsession de l'idée épuise en énervant.

L'inventeur ne connaît guère le repos. La nuit dresse des rêves d'épures devant son cerveau mal endormi.

Non, la fatigue due au pur travail de l'intelligence ne contient pas par essence la volupté calme propre à la fatigue musculaire.

A l'heure où nous écrivons, le cerveau et le cœur sont d'accord puisque nous avons l'illusion qu'en étudiant les conditions du travail pour une recherche d'amélioration dont profiteront peut-être nos anciens camarades, nous accomplissons une action louable. Eh bien, quand tout à l'heure nous déposerons la plume, nous n'aurons pas la plénitude de bonheur physique ressentie autrefois, alors que, journée faite, nous abandonnions le fouloir du mouleur.

Et ces différences profondes existent réellement, tout en tenant un compte équitable du pouvoir des années accumulées qui émoussent la faculté de sentir.

En résumé, pour qu'une joie soit complète il faut que le corps en ait sa part.

Et, inversement, tout travail incapable à faire naître la satisfaction inhérente à l'action est un travail mal approprié à la nature de l'homme, un travail mal combiné pour l'œuvre sociale.

L'effort des muscles ne doit pas être un acte absolument machinal ; même dans les circonstances les moins favorables, l'esprit y doit être intéressé. L'ouvrier, qui durant toute sa vie tournera des boulons, deviendra fatalement un maniaque accomplissant sa corvée en somnambule. Dans les premiers temps son esprit vagabondera, puis, vite lassé et sans aliment, et bientôt annihilé, il réduira l'homme aux seules manifestations inséparables de la conservation et de l'animalité.

Question grave !... La division du travail ne doit pas aboutir à l'absolu automatisme.

La perfection des machines, sous peine de constituer un facteur de désorganisation sociale, devra tenir compte de cet élément sacré : le cerveau de l'ouvrier.

CHAPITRE II

LE SYNDICAT.

La loi du 21 mars 1884, en donnant aux ouvriers le droit de s'associer pour la défense de leurs intérêts, a déterminé une base nouvelle aux rapports du capital et du travail.

Du jour au lendemain les questions sociales et économiques se trouvèrent éclairées d'un jour particulier et des solutions jusqu'alors crues neuves, originales, semblèrent subitement vieillottes, caduques, inappropriées aux besoins d'une société où venait d'apparaître un élément puissant, l'ouvrier résolu à user de la force que lui donnait la loi nouvelle.

Dans le camp patronal, comme dans l'armée ouvrière, les prophètes ne manquèrent pas qui annoncèrent le rapide effondrement du régime capitaliste et son remplacement par une des formes du socialisme.

Or, plus de vingt ans se sont écoulés depuis la mise en action de cette loi et les situations respec-

tives du capital et du travail n'ont pas subi de changements essentiels.

Certes la tension s'est accrue ; les grèves en se multipliant ont nécessité des accords nouveaux sur des points de détail, mais dans les faits, sinon dans les esprits, la loi de 1884 n'a encore rien bouleversé.

Les syndicats se sont développés rapidement et l'influence du groupement sur la mentalité de l'ouvrier s'est affirmée, mais tout cela est encore bien vague, nuageux, comme en état perpétuel de gestation.

Dès le début, les organismes syndicaux se heurtèrent à l'hostilité franche ou sournoise du patronat. Beaucoup de patrons boudèrent les associations nouvelles et, dans la pratique, parurent les ignorer.

Par contre, les partis politiques virent dans ces groupements organisés un public tout disposé à recevoir la bonne parole révolutionnaire et, pour s'assurer une tribune permanente au sein de ces organisations, ils firent des revendications professionnelles la base de leur action sociale et politique, et c'est ainsi que parut réalisée l'alliance politique et économique.

En toutes occasions les politiciens parlèrent au nom des associations ouvrières.

L'éloquence de certains, l'habileté, le savoir-faire de plusieurs qu'animait, il faut le reconnaître,

une conviction passionnée, en firent des adversaires redoutables du patronat et, pour ceux qui s'en tiennent aux apparences, la masse syndicale s'exprimait par ces voix autorisées. La pensée des syndicats, fédérations, semblait ainsi facile à saisir jusque dans ses nuances les plus fines.

Or, rien n'est cependant plus contraire à la réalité que cette conception du monde du travail.

Si, en France, la masse des travailleurs eût été ainsi unie de sentiments, et d'accord quant aux doctrines, la révolution prêchée se fût faite à bref délai. La marche en avant des syndicats n'échappe pas à des yeux attentifs, c'est cependant lentement et pas à pas qu'elle a lieu.

Chaque jour les influences nettement politiques sentent leur échapper un peu plus la masse syndicale.

Certes, il y a là un mur bariolé d'affiches violentes derrière lequel il se passe quelque chose. La vie y est intense, mais les déclarations intéressées des politiciens ne donnent pas une idée exacte du caractère de cette activité. Rien surtout ne donne la mesure du bouillonnement confus résultant de la diversité des tendances secondaires dans un milieu complexe en voie d'organisation.

Il est évident que le souci de l'égalité que l'on trouve à la base de toute organisation ouvrière, domine toute préoccupation autre, mais l'effort

libre contrarie souvent l'effort également libre immédiatement voisin.

D'accord quant au but lointain, des milliers de volontés divergentes préconisent des milliers de routes qui, toutes, ne sont pas orientées vers le but désiré. Le sens égalitaire nuit à la tactique et très souvent cette farouche théorie de l'égalité se traduit dans la pratique journalière par la jalousie du talent qui émerge, l'intolérable impatience du joug nécessaire à toute foule qui veut vaincre, l'ignorance, mieux, la méconnaissance volontaire de toute discipline.

Les groupements les mieux constitués, grâce à des affinités professionnelles, sont ainsi déchirés par des luttes mesquines qui ont souvent découragé les meilleurs des partisans d'une action ouvrière prépondérante.

Les hommes qui assumèrent la tâche d'organiser les syndicats au lendemain de la loi de 1884 avaient l'ardeur féconde, mais il leur manquait l'expérience du maniement des hommes.

Pour la plupart ils avaient rêvé d'une transformation sociale à bref délai et ce ne fut qu'après un examen approfondi des ressources du patronat et la reconnaissance de la force d'inertie énorme présentée par une société que tout changement brusque apeure, qu'ils furent convaincus de la nécessité de longs efforts.

Parmi ces hommes, les plus jeunes appartenaient

à la génération de la fin de l'empire, mais les organisateurs véritables, âgés de quarante ans, avaient encore dans l'oreille le chant affaibli des théories généreuses et humanitaires de 48.

Et leur œuvre au début se colora des reflets de cette époque. Un grand nombre de syndicats inscrivirent en tête de leur programme la nécessité de l'instruction et, aussitôt installés, fondèrent des cours professionnels. Le besoin de savoir ou de savoir mieux peupla les cours du soir.

L'organisation des bureaux de placement, des caisses de secours et de chômage, marque de nobles préoccupations.

Les ouvriers donnèrent ainsi un bel exemple à la classe bourgeoise et, si la conception d'un état social nouveau, dégagée de l'intransigeance égalitaire, avait pu s'imposer à cette heure unique des masses en voie d'organisation, tous les progrès sociaux eussent été rapidement résolus dans la mesure du possible par l'accord du Travail et du Capital.

Nous avons montré quel fut l'obstacle qui barra la route de la conciliation. Revenons au syndicat.

La loi physique de l'attraction des atomes par les masses régit aussi les mouvements sociaux. *L'unité-ouvrier* va au *syndicat-masse* fatalement, organiquement.

Dans ces centres naturels il trouve à parler sa langue, l'atmosphère convient à ses aspirations in-

dividuelles. Là, rien qui heurte ses instincts égalitaires. Les camarades élus pour la direction du syndicat sont ses égaux. D'un geste il peut les jeter à bas du siège où un autre geste les a hissés.

L'ouvrier qui, par nécessité, supporte à l'atelier les exigences ou la mauvaise humeur du chef, est libéré des contraintes dans les réunions syndicales. Il y apporte la franchise d'opinions simplistes, généreuses ou farouches, naïves souvent, absurdes parfois.

Les camarades désignés par la majorité pour diriger le syndicat, le faire vivre, évoluer, de par le fait seul qu'ils se sentent une responsabilité morale, y apportent plus de prudence que d'audace. Pour nous servir d'une expression vulgaire mais qui marque assez bien la tendance que nous signalons : Ils sont prêts au besoin à faire *machine-arrière.*

Par contre, les ambitieux sans scrupules, les vaniteux ayant des pensées politiques de derrière la tête, tous ceux qui voient dans le syndicat un tremplin, une vedette, haussent le ton, font le jeu de la surenchère.

Dans chaque groupement il s'en trouve de ces hommes sans conscience, plus néfastes certes que les pires résistances patronales.

Et la lutte se dessine bientôt entre le gros de la troupe et les dirigeants élus.

C'est alors que les divergences dues aux tempéraments, aux opinions, se font jour dans des controverses et discussions qui rendent les séances interminables.

Ces heurts d'opinions et les discussions parfois passionnées qui en résultent sont, malgré tout, féconds en résultats, car la théorie brutale de l'action violente, la suprématie de la force, perdent de leur prestige et, en cela, le syndicat prépare les voies à une entente.

Pour bien apprécier ces côtés de la question sociale il faut participer à la vie syndicale, faire partie depuis longtemps d'un groupement important et l'avoir suivi dans toutes les phases de son développement. Il faut, en un mot, être de la maison et ce serait juger d'une manière superficielle le mouvement syndical d'après seulement ce qu'en laissent transparaître les manifestations politiques.

Nous autres Français aimons à mettre à notre chapeau quelque voyante cocarde, et le geste historique de Camille Desmoulins synthétise bien l'âme enthousiaste, parfois outrancière même, et surtout dans le vrai, du Français.

La Marseillaise a des couplets où reluit le sang comme au fil d'un glaive, et cependant nous entonnons la Marseillaise lors de nos fêtes pacifiques. Et personne ne s'en offusque, à juste titre.

Nos âmes fines de Latins sentent bien qu'il y faut laisser quelque chose et ne prendre que la fleur.

Éthérée, gracieuse ou robuste, la fleur qui symbolise la race dans son besoin essentiel de clarté et de justice.

On n'a pas encore oublié la fête de la Révolution que fut l'inauguration du monument de Dalou, place de la Nation.

Les syndicats y furent au premier rang. On y chanta la Carmagnole... *Vive le son, vive le son... du canon!*

L'*Internationale*, scandée par des milliers de voix, provoqua la fermeture des volets au long des boulevards, et dans le vent de l'arrivée flottèrent quelques drapeaux... rouges et noirs.

Certes, tout cela n'était pas du meilleur goût, mais, à la réflexion, on concède qu'il est peut-être excessif d'attendre des travailleurs les manières qui illustrèrent M. de Coislin.

L'ouvrier français, pris individuellement, est d'attitude correcte, et sa gouaillerie a une finesse supérieure due à un tréfonds sentimental et sceptique. Mais, dans la foule, il n'est plus qu'un numéro sans valeur propre, un élément qui participe du mystère des foules, dont personne n'a encore dévoilé le secret.

Ah! oui, *vive le son! vive le son!...* galéjade, eût dit Alphonse Daudet.

Ce n'est pas, nous le répétons, dans ces tumultes qu'il faut juger le travailleur français, mais bien plutôt chez lui, c'est-à-dire au sein du syndicat.

De l'ouvrier isolé la solidarité syndicale a fait un organisateur animé d'altruisme et chez qui se sont développés à son insu, presque à son corps défendant, des instincts essentiellement conservateurs.

Les séances des conseils d'administration témoignent de son souci de réglementation, parfois exagéré, visant des intérêts infimes. C'est que l'ouvrier a brusquement passé du rêve à l'action et qu'il a saisi sur le vif bien des difficultés dont il n'avait aucune idée auparavant.

Il veut le bien et sa conscience s'émeut à envisager ses responsabilités.

D'impulsif qu'il était il est devenu réfléchi. Il a maintes occasions dans l'infini détail des faits journaliers de se départir d'une rigidité toute théorique, doctrinale ou sectaire.

Penché sur des misères qu'il voudrait soulager, chômage, détresse d'orphelins, etc., il tremble un jour en constatant que bien des erreurs sont à redresser dans les opinions de ses camarades moins expérimentés dans le maniement des hommes.

Ces erreurs, ces utopies, il s'avoue les avoir longtemps partagées, voire répandues, et il se demande, anxieux, s'il a fait une bonne besogne.

A partir de cet instant cet homme est acquis à la thèse du bonheur social obtenu non par la violence, mais par la succession de progrès partiels.

Il n'a pas abandonné l'idée que la justice et l'égalité doivent un jour se confondre, mais la distance à parcourir lui apparaît infiniment plus grande... le point de contact s'est éloigné.

Il a dû étudier l'âme humaine, il en a vu les imperfections et, fatalement, il a souffert de l'ingratitude, lot naturel des hommes d'action.

Et, s'il a vraiment l'âme d'un conducteur d'hommes, son cœur a gagné en tendresse et en pitié.

L'originalité des groupements syndicaux réside dans le grand nombre des sections, fragmentation du bloc ouvrier en parties, sinon complètement autonomes, du moins administrées par un bureau reproduisant l'organisation du conseil supérieur et central. C'est ainsi que tel syndicat ou fédération a autant de sections dans Paris qu'il y a d'arrondissements, chacune ayant un chef *élu*, un secrétaire, un trésorier, responsables seulement devant l'assemblée générale des syndiqués.

Ces fonctions, souvent exercées gratuitement, changent fréquemment de titulaires, et ainsi, filtre dans la masse syndicale, comme une eau frigide et pure, le sens profond de la responsabilité morale. C'est grâce à cette organisation que s'émoussent les influences venues de l'extérieur du syndicat et qu'après avoir rêvé l'assujettissement des syndicats et fédérations à l'action politique, les politiciens purs ont dû reconnaître que sous peine d'être frappé de discrédit, leur programme devait se

mouler aux desiderata des groupements ouvriers.

Il ne faut pas chercher ailleurs les divergences des partis politiques à l'égard des syndicats. L'incohérence apparente des tendances syndicales brisa la cohésion des programmes théoriques. C'est que l'action syndicale élabore lentement une doctrine économique propre à chaque groupement ou série de groupements identiques quant aux intérêts professionnels, pour former quelque chose neuve, mystérieuse encore.

Il serait outrecuidant et vain de pronostiquer en ces matières délicates, mais il est à croire cependant que le temps ayant contribué à établir le code des relations équitables du travail et du capital, bien des erreurs auront été rectifiées, des parti-pris abandonnés.

Il ne faut pas oublier que les syndicats, ouverts à tous les travailleurs, ont un certain nombre d'adhérents qui ne sont des ouvriers qu'au premier stade, c'est-à-dire des fils de paysans que la ville a séduits, puis retenus.

Les campagnes envoient des contingents de plus en plus nombreux à l'armée ouvrière. Or, ces nouveaux venus, par atavisme, ont encore à l'état de puissance des tendances nettement conservatrices que révèlent leurs actes syndicaux.

Là-bas « *au pays* », comme ils disent en parlant de leur village, ils possèdent quelques morceaux de terre, une masure, un pré.

Ce rien d'attache à la terre, cette bribe de propriété leur crée une âme différente au regard de leurs camarades nés d'ouvriers dans quelque logis des faubourgs. A la seconde génération l'ouvrier n'a rien gardé des enseignements forts que donne la terre silencieuse à ceux qui l'ont fécondée de leur travail, et chez l'ouvrier fils d'ouvrier, le violent amour de la propriété, le respect de ce qui demeure, sont endormis, alors que ces sentiments puissants persistent chez les paysans fraîchement *déracinés*.

Or, il faut compter avec ces *déracinés*. Rarement ils sont les meneurs, mais dans les circonstances graves leurs décisions s'inspirent des résistances ataviques.

Ces éléments divers ont formé une âme syndicale bien complexe, qu'il est difficile d'évoquer dans son unité faite de contrastes, d'aspects disparates, souvent contradictoires.

Quoi qu'il en soit, l'influence du syndicat, dégagée des contingences politiques négligeables, est surtout moralisatrice, car elle tend à régulariser l'action ouvrière en la maintenant dans les formes légales.

CHAPITRE III

LE PATRON.

I

> Quant au commander, qui semble estre si doulx, considerant l'imbecillité du jugement humain, et la difficulté du chois ez choses nouvelles et doubteuses, je suis fort de cet avis, qu'il est bien plus aysé et plus plaisant de suyvre que de guider; et que c'est un grand sejour d'esprit de n'avoir à tenir qu'une voye tracée, et à respondre que de soy.
>
> (*Les Essais*, livre I, chap. XLII.)

Nous avons vu que l'existence de l'ouvrier comporte bien des jours tristes et pénibles; nous avons marqué ce qui en fait la misère au point de vue matériel : l'insécurité.

Par contre, son espérance dans une amélioration, l'intensité de sa foi dans un avenir établi sur l'égalité, lui constituent une base morale d'une santé excellente.

Vivre dans l'espoir avec la conscience de donner chaque jour le plein de son effort pour la réalisation d'un idéal de justice, n'est-ce pas là une source de renouvellement des énergies?

Il est un être plus malheureux au moral que l'ouvrier : c'est le patron.

On peut lui appliquer avec justesse le mot connu : Le difficile n'est pas de faire son devoir mais bien de le connaître. Et, chaque jour, cette connaissance devient plus fugace, moins stable.

De même que nous avons étudié l'ouvrier-type en essayant de pénétrer sa conception de l'univers, de la place qu'il y tient, et recherché quelle idée il se fait de l'avenir et de la justice, nous allons tâcher à fixer en un croquis rapide le patron tel que l'ont fait les transformations sociales de ces trente dernières années, les grèves, les syndicats et la marche des masses ouvrières vers un socialisme vague, mal défini.

Nous n'avons pu dresser une image, bien imparfaite sans doute, de l'ouvrier-type qu'en la situant dans un milieu spécial, le mieux connu de nous, et en lui attribuant quelques traits étrangers.

Nous ne pouvons procéder de même façon pour définir le patron, et cependant il nous faut montrer un être pensant, agissant, qui soit le résultat d'une synthèse aussi exacte que possible du patron-type.

Tâche ardue, et peut-être nous sera-t-il permis de procéder par élimination.

Le Président du conseil d'administration d'une très importante industrie : exploitation minière, chemin de fer, etc., est-il un patron ?

Non, bien que les règles morales qui incombent au patron tel que nous l'entendons lui soient rigoureusement applicables. Non, le chef d'une exploitation qui, par son étendue, échappe à son contrôle journalier, n'est pas un type de patron que nous puissions utiliser pour cette étude. Il a, moyennant salaires, délégué son autorité à des sous-ordres qui deviennent des patrons en fait, à ne considérer que la surface des choses, mais qui, au sens moral du mot, ne sont pas des patrons.

Le patron est l'homme qui représente le capital *sa propriété* au regard des ouvriers dont le travail constitue *la propriété*.

Que cette interposition de directeurs, ingénieurs ou gérants ne change rien aux situations respectives des grands intérêts en présence, cela est possible, mais nous n'avons pas à tenir compte de cette considération.

Plus ou moins généreusement salariés, ces intermédiaires n'en sont pas moins des instruments indirects, ne possédant pas l'essence morale qui fait du propriétaire le véritable patron.

Le patron tel que nous l'étudierons ici est donc

l'homme qui travaille côte à côte avec ses ouvriers, ne passât-il *qu'une heure par jour* dans ses usines ou ateliers.

Cette heure de chaque journée suffit pour créer le contact, la compréhension et la responsabilité morale consciente.

Cet homme-là sera donc le patron aux sens psychologique et social, dont nous allons essayer de définir les devoirs.

L'ouvrier vend son effort : effort de ses muscles, travail de son cerveau.

Le patron apporte les moyens d'utilisation de ces efforts. C'est la matière première, brute ou déjà ouvrée, c'est l'abri, ce sont les outils et machines. Outre ces moyens et instruments indispensables et sans lesquels l'intelligence et la force ouvrière seraient inutilisées, le patron donne à l'œuvre commune une part d'intelligence souvent considérable, et d'une durée d'action dans l'effort journalier parfois plus longue que celle de ses ingénieurs et ouvriers.

Rappelons, s'il est nécessaire, que nous envisageons ici le *patron-type,* homme d'action et de commandement direct.

Il semble donc que le patron ait donné pour la réalisation du produit industriel une part plus considérable que l'ouvrier dans l'association de leurs activités particulières.

Considérons aussi que dans l'ordre normal des

faits le bénéfice du patron est supérieur au salaire du mieux payé de ses collaborateurs.

Souvent ce bénéfice équivaut à la somme d'un grand nombre de ces salaires, et rien n'est plus variable, dans des limites indéterminées, que le rapport du bénéfice patronal et du salaire moyen ouvrier. C'est affaire de prospérité industrielle, de chances heureuses dans l'acquisition des matières premières, de bonne organisation du travail et d'autres éléments encore.

Aucune loi ne règle le contrat, l'offre et la demande, et les mœurs et usages locaux sont les régulateurs incertains d'un accord sans fixité ni sécurité.

L'apport du patron constitué pour la plus grosse partie par les biens qui sont sa propriété a donc un rendement bien supérieur à celui procuré par *l'apport-travail.*

Le patron, objectera-t-on, court les risques inhérents à toute entreprise.

L'ouvrier a tout autant de chances malheureuses contre lui : les accidents, les maladies, le chômage.

Pendant longtemps le patron a vécu dans la tranquillité, le principe de la propriété n'étant pas attaqué.

Il y avait bien dans les bibliothèques des livres de philosophes, de rêveurs, qui mettaient en doute la légitimité de la base sociale, la propriété, et ten-

daient à la transformation de l'état de choses établi; mais ces livres n'étaient guère lus que par les érudits, et les doctrines des Fourier, des Babeuf, étaient comme le piment qui faisait plus savoureuse la jouissance tranquille des biens, dans l'intangibilité du dogme de la propriété sacrée.

Un état de choses bien différent a succédé à cet âge d'or du patronat.

La presse a mis en question les droits qui jusqu'alors avaient paru les mieux assurés et les doctrines destructives se sont répandues dans les milieux où autrefois les journaux ne pénétraient pas.

Les patrons eux-mêmes ont été instruits des revendications nouvelles et le mouvement humanitaire qui a transformé la littérature a laissé des traces dans les âmes de tous.

Il y a loin de cet état d'esprit à une renonciation aux privilèges, et l'heure d'un 4 août capitaliste n'est pas près de sonner, mais le fait de rester pensif alors qu'autrefois il eût semblé inutile d'affirmer ce qui était pour tous l'évidence, marque bien l'empreinte profonde des idées nouvelles dans les milieux patronaux.

Alors que l'ouvrier a pour idéal l'égalité, le patron a consolidé l'idée chancelante du droit de la propriété par l'idée accessoire de la propriété nécessaire comme garantie de la liberté.

Le propriétaire n'est plus très sûr qu'il soit juste d'hériter de millions et d'en user pour un dévelop-

pement plus grand encore du bien-être personnel, mais il est rassuré au moral en pensant qu'en employant cette fortune à la production il occupe des bras, crée des familles et aide ainsi puissamment à l'accroissement du bien-être général.

Puis, comme l'examen qui a suivi les doutes sur la légitimité au sens absolu de la propriété a favorisé l'éclosion des tendances sentimentales et humanitaires, le patron s'est intéressé aux misères du travail.

C'est ainsi que se sont créées les caisses de secours, les sociétés de retraites pour la vieillesse des ouvriers, et la courbe de la justice s'est ainsi légèrement relevée, semble-t-il, pour rejoindre l'inflexible droite de l'égalité, et l'infini de l'asymptote a paru moins éloigné.

Ces changements de la mentalité patronale ne se sont pas accomplis d'un coup, sans secousses, ni reculs.

On ne quitte pas du jour au lendemain des *idées-abris* pour s'exposer aux coups d'adversaires résolus. C'est lentement que le patronat a évolué.

On peut regretter que dès la promulgation de la loi sur les syndicats il n'ait pas compris la haute valeur en puissance de ce don fait aux ouvriers.

Pourquoi un homme de génie ne s'est-il pas levé du milieu patronal pour prêcher l'accord au prix des plus grands sacrifices !

A cette heure décisive l'élément ouvrier était en-

core imprégné des tendances sentimentales qui eussent facilité la conciliation. Depuis, les syndicats se sont affermis à mesure que croissait le sentiment de leur force et les idées sentimentales ont peu à peu perdu de leur puissance.

Tout au contraire, sous la pression des nécessités journalières et des idées nouvelles mieux connues, les patrons ont senti grandir en eux des idées d'accord.

Bref, les patrons lentement s'humanisaient alors que s'endurcissaient les ouvriers.

Cette marche dans des sens opposés caractérise les unions mal assorties et aboutit au divorce.

Il ne peut être question ici de divorce entre les patrons et les ouvriers.

Les sociétés ne peuvent consentir à leur mort, mais la revision du contrat, discuté avec une croissante âpreté, s'impose.

Chaque jour nous montre d'ailleurs des progrès dans ce sens : grèves, conflits, lois nouvelles emportant des lambeaux des anciennes chartes.

Quand il n'en restera plus rien, il faudra bien réédifier sur la table rase.

Il serait sage de ne pas attendre ce moment pour bâtir à nouveau, plus solidement.

Il ressort de l'exposé ci-dessus, et avant une étude plus approfondie, que le devoir moral du patron est d'ordre complexe, semé de chausse-trapes et d'embûches.

Si, d'âme tendre, le patron s'essaye à soulager les misères, tout en garantissant ses intérêts dans la forme traditionnelle, que de tact ne lui faut-il pas pour accomplir ce qu'il considère comme un devoir! Dès le début les difficultés barrent la route. C'est la solidarité professionnelle qui écourte ses gestes les plus généreux et à laquelle le lient des engagements, toute la résistance des industriels et patrons similaires qui paralyse les efforts isolés.

S'il échappe à ces mauvaises volontés qui pèsent lourdement sur les initiatives individuelles, il va bientôt connaître un choc douloureux.

Dans la sincérité de son âme sentimentale il s'est cru des droits à la reconnaissance de ses ouvriers pour les améliorations spontanément apportées. Il avait mal jugé de la température du milieu en escomptant un chaud accueil.

Depuis 1884 la tiédeur a baissé et, à l'heure présente, on est tout près du zéro.

Ni chaleur, ni froid véritable : le chiffre neutre.

Si le patron est un homme supérieur, c'est-à-dire de cerveau froid et d'âme vraiment altruiste, cette initiale déconvenue aura pour lui et ses ouvriers d'heureuses conséquences.

Elle aura définitivement orienté son action future vers la froide justice où se trempent pour de décisives réformes les bonnes volontés tenaces. Il verra désormais plus nettement parce que plus froidement.

Certes la blessure d'amour-propre de la fibre humanitaire ne sera pas tout de suite cicatrisée; au dire des patrons qui en ont souffert elle est longtemps douloureuse, mais les bons ont passé outre, affermis pour le bien.

Ces luttes morales, la fermentation dans les centres de travail, la diffusion des doctrines révolutionnaires les plus folles ont fait douter de leur droit les partisans de la propriété telle qu'elle est garantie par nos lois.

Il est mauvais pour l'âme d'exercer un droit en doutant de sa valeur morale.

L'hésitation remplace bientôt la décision et la fermeté aux heures difficiles.

Si la conscience s'apaise à l'idée qu'en défendant le pacte social établi et consacré par de longues années on assure la paix et l'ordre, ce n'est tout de même pas la belle confiance, l'enthousiasme que donne la croyance dans un droit naturel, émanant de la justice absolue.

Cette opposition des concepts patronal et ouvrier explique les différences d'attitudes et la marche en avant des groupements syndicaux pénétrés du triomphe plus ou moins proche de l'idée égalitaire.

Ce lointain espoir d'une égalité chimérique a, par essence, une valeur de séduction génératrice d'énergie qui manque au programme patronal obligé de serrer de près les réalités journalières, d'allure défensive et froidement raisonnable, comportant des

devoirs sans éclat, d'autant plus méritoires.

Mettre d'accord, un peu plus chaque jour, l'idée conservatrice des biens acquis par des années de labeur, avec le sens du progrès humanitaire, compose une tâche singulièrement ardue, et, pour la mener à bien, il faut que le patron accorde en soi les voix parfois contradictoires du sentiment et de la raison.

Lui aussi, au plus profond de son être intime, peut se sentir poète social, désirer la confusion de la justice dans l'égalité, mais sa culture intellectuelle, le sens plus aigu et plus sûr des difficultés lui défendent de s'engager dans cette voie au bout de laquelle il n'y aurait bientôt que ruines et déceptions.

En France, plus qu'ailleurs, la sympathie générale va spontanément au faible et le capital apparaît, en gros, comme un symbole concret d'injustice et d'oppression.

Comment, dans ces clameurs de bataille, faire entendre la voix raisonnable, calme, juste, ramenant à une appréciation équitable les exagérations passionnées du plus grand nombre?

C'est au patron qu'il appartient de tenir ce rôle ingrat.

C'est son action journalière qui imposera le vrai en reléguant la chimère aux nuageuses régions de l'utopie stérile.

C'est là une œuvre de longue haleine, où ne man-

queront les tristesses et les découragements, mais qui donnera la satisfaction profonde du devoir accompli, la joie du bien durable réalisé autour de soi aux consciences scrupuleuses et inquiètes, aux vrais patrons.

II

Faire fortune dans le temps le plus court! Un patron possédé de cette ambition jusqu'à tout sacrifier à ce but unique, ne peut être un bon patron, c'est-à-dire un homme ayant le souci de devoirs moraux.

Il pourra, cet homme, posséder quelques-unes des forte s qualités d'un bon patron, mais l'idée fixe d'une fortune rapide, en oblitérant peu à peu le sens moral, développera chez lui, bien au delà de la mesure, les forces égoïstes, et l'ouvrier ne lui apparaîtra bientôt que comme un outil dont la valeur pourrait être évaluée en degrés du dynamomètre.

Cette conception du rôle de l'ouvrier pourrait au pis aller se défendre si le contrat du capital et du travail était établi sur les bases d'un contrat synallagmatique à partage égal des bénéfices et des risques.

Mais telle n'est pas la situation, et dans notre pays dont les mœurs sont imprégnées de la douceur et de la pitié développées par des siècles de christianisme, la conception de *l'être-humain-machine ou-*

til est tout simplement monstrueuse, anti-sociale.

Le premier devoir d'un patron est de considérer ses ouvriers comme des associés et de se sentir, au profond du cœur, le frère en humanité des hommes qui travaillent sous ses ordres.

Le patron ou le chef qui n'a pas cette formule si simple tout naturellement inscrite dans son for intérieur, n'a pas le droit moral au commandement et sa puissance risque à chaque instant, par le jeu naturel des impulsions, de violer les règles essentielles de la justice.

Un tel homme est un élément de désorganisation, car ses actes entretiennent et aggravent le funeste malentendu capable de mettre un jour en péril la civilisation.

Le bon patron qui croit que sa place privilégiée lui crée des devoirs étroits ne tarde pas à atteindre la hauteur morale d'où l'existence apparaît dans sa brièveté.

L'examen fréquent de sa propre conduite lui enseignera la douceur et l'indulgence.

Aimer et plaindre l'humanité dans ses inévitables misères, état d'âme parfait pour obéir avec facilité aux prescriptions morales inhérentes à l'exercice d'une autorité, quelle qu'elle soit.

Mais, dira-t-on, comment atteindre à cette perfection philosophique qui allie quelque chose de l'esprit d'un Montaigne à l'âme tendre d'un Tolstoï ?

Simplement par l'observation journalière du milieu ouvrier.

C'est en vivant sa vie très près de celle des travailleurs que le patron s'ouvrira sans effort les portes des voies sereines de la justice.

Nous allons essayer de démontrer que ces dispositions de l'âme ne nuisent en rien à la fermeté nécessaire à qui dirige des hommes, et que l'observation des règlements intérieurs de l'exploitation n'en sera que plus scrupuleuse, car la bonté, basée sur la justice, possède une force à laquelle rien ne résiste.

Qu'on nous entende bien ! Nous ne prétendons pas qu'en conformant sa conduite à ces principes directeurs, l'industriel aura éloigné de son usine toutes les chances de perturbation, qu'il sera à coup sûr prémuni contre les grèves et que jamais son personnel ne formulera de réclamations, justifiées ou non.

Une telle prétention serait grotesque. Les grèves, comme les révolutions, sont les aboutissants d'une série de faits et de causes complexes d'ordres différents et il n'appartient à personne d'en empêcher l'explosion. On ne commande pas à la grêle, aux tempêtes.

Mais le patron qui aura conformé ses relations avec son personnel aux règles morales inspirées par la justice et l'humanité aura réduit au minimum les chances mauvaises.

Et son intérêt (par une action réflexe que connaissent bien tous ceux qui ont commandé avec générosité et bonté) se trouvera sauvegardé le mieux qu'il puisse être. En effet, l'ouvrier qui a en très haute estime le caractère moral du patron élèvera plus haut lui-même son sens moral, et cela inconsciemment, sans effort, par ce don d'imitation dont procèdent la plupart des actes humains. Avant de faire tort au patron par sa négligence ou son mépris des prescriptions d'ordre professionnel, il aura un petit instant d'hésitation. Cet instant, cet éclair de réflexion, bel hommage au patron, marque l'éveil d'une conscience.

Si, en outre, par de sages mesures, le patron a intéressé l'ouvrier à la prospérité de l'usine, de salarié l'ouvrier s'élève au rang de collaborateur. Ascension décisive. L'intérêt qu'il prend à sa besogne en décuple l'effet productif. Grâce à cette mesure d'une haute portée sociale (la participation aux bénéfices sagement établie), le travail parfois monotone s'éclaire d'un attrait qui rend l'effort moins maussade.

Or, nous avons dit l'effet immense de la joie dans le travail sur la mentalité ouvrière.

De tels résultats supposent une application constante, de l'abnégation et surtout, nous le répétons, l'oubli de la trop répandue et célèbre formule : S'enrichir rapidement.

N'oublions pas que nombre d'exploitations pros-

pères doivent la solidité de leur richesse à l'intervention du temps comme facteur important.

La Fortune, déesse capricieuse, s'apprivoise plus souvent peut-être qu'elle ne se laisse surprendre.

III

Vouloir être un bon patron, c'est une ambition généreuse très répandue ; y parvenir est cependant chose assez rare.

C'est qu'il ne suffit pas d'être un bon patron pendant un jour, une semaine, suivant l'état heureux de sa santé ou la satisfaction venue d'autres sujets, quitte, plus tard, à faire éprouver à ses subordonnés le contre-coup des ennuis qui nous auront assailli.

Les sautes d'humeur, les revirements d'attitude dans des cas identiques, la nervosité mauvaise conseillère, l'incohérence, le manque de suite détruisent bien vite dans l'esprit des ouvriers le souvenir des bons procédés antérieurs.

L'empire sur soi-même et la fermeté sont des qualités qu'il faut acquérir ou développer, car elles sont à la base du programme de vie morale logique, harmonieuse, que l'on s'est imposé.

Si tous les hommes avaient le sentiment de la justice et un égal souci de la perfection morale, ces règles de vie seraient d'une application facile,

mais en réalité la complication de l'état social, la diversité des caractères, l'inégalité des intelligences, rendent très délicat l'exercice des vertus essentielles à un bon patron.

Ces difficultés journalières lassent souvent les meilleures intentions.

La ténacité au service du bien, la persévérance, précieuse et rare vertu !

Le plus grand nombre des hommes souhaitent la justice ; presque tous nous sommes sensibles au malheur d'autrui et cependant nous ne soulageons qu'une partie infime des misères qui pourraient très facilement être adoucies par un exercice judicieux et courageux de nos facultés altruistes.

Le bon patron doit être tenace.

IV

Pour exposer clairement quelques-uns des nombreux problèmes d'ordre psychologique et moral qu'un patron — le plus modeste patron — se trouve devoir résoudre chaque jour, nous avons cru de bonne méthode de suivre cet industriel d'un peu près pendant un certain temps, une matinée par exemple. Pris ainsi sur le vif, les faits auront une éloquence démonstrative supérieure, à notre sens, à tous raisonnements abstraits.

C'est le matin. Le patron se rend à son bureau.

Depuis quelques heures déjà, les ateliers sont en pleine activité. Il n'a donc pas assisté à l'arrivée des ouvriers.

Nous sommes en hiver, et la nuit finissait à peine quand ils ont franchi le seuil de l'usine et signé sur le registre des présences.

Le patron a assisté rarement à l'entrée de son personnel à cette heure matinale.

Il a fallu qu'un travail urgent en retard : des vérifications de comptes, un inventaire laborieux, exigeât sa présence.

N'y eût-il assisté qu'une seule fois, il est impossible qu'à ce spectacle un sentiment de chaude sympathie ne se soit pas levé dans son âme. Et tout naturellement il a dû comparer sa situation à celle des hommes qui défilaient sous ses yeux.

Il a, ce matin-là, souffert un peu du dérangement imposé à la douceur ordinaire des premières heures dans son logis. Ses enfants dormaient encore et il était trop tôt pour les réveiller par le baiser matinal.

Le caquetage du déjeuner pris en commun lui manque.

Il n'attachait cependant aucune importance à ces puérilités et voici qu'il s'aperçoit de la grande place qu'elles occupent dans sa vie.

Et soudain il songe que chaque jour ses ouvriers quittent le logis sans jouir du réveil des petits. Mais, au fait, le plus souvent la mère travaille aussi au dehors, et il imagine aussitôt un lamentable tableau.

Les parents levés en hâte, le déjeuner avalé comme dans une bourrasque, les enfants mal éveillés, aux gestes gros de sommeil, gênant les efforts de la mère pour les mettre debout, les habiller pour l'école maternelle ou la crèche.

Ce matin-là le patron a souffert par sympathie profonde du manque de douceur et d'intimité dans les intérieurs ouvriers où règne la pauvreté.

Sur une âme droite, cette impression marque sa trace ineffaçable et féconde.

Mais le patron s'est assis à son bureau. Le courrier est étalé devant lui. Il ouvre des lettres, d'un coup d'œil vérifie des factures, en un mot il se replace dans les dispositions d'esprit de la veille, à l'heure où il quittait l'usine. Enfin tout se case. Il est prêt à recevoir ses collaborateurs immédiats, directeur, ingénieurs, chefs de la comptabilité, chefs d'ateliers.

C'est la revue du général sur le champ de bataille. Heure sérieuse.

Entre le directeur. Le directeur est le point unique où aboutissent les autorités partielles, il est aussi le résumé lucide des compétences diverses. Son autorité s'exerce dans les domaines technique et administratif avec sa marque personnelle, bien distincte parfois de celle du patron.

Il faut en effet que le directeur ait pleine et entière autorité, sauf dans une zone spécialement réservée au patron, et cela d'une manière absolue, zone que nous allons essayer de définir.

Cette zone, qui commence à la limite de l'action purement professionnelle, comprend tout le terrain où s'exercent les facultés de sensibilité et de raisonnement de l'ouvrier, où s'élabore sa vie psychique, zone délicate, essentielle, que nous appellerons, si l'on veut, la zone vitale.

Il y a quelque difficulté à traiter de ces choses abstraites, mais des exemples jetteront peut-être un peu de clarté, aideront à nous faire entendre.

Le directeur pourra embaucher de sa propre autorité les ouvriers reconnus nécessaires à l'exploitation, mais sous aucun prétexte il ne pourra renvoyer un ouvrier sans l'assentiment du patron.

Le renvoi fait partie de la zone réservée, de la zone vitale.

Nous irons plus loin en disant qu'il ne devrait pas être permis à un directeur de menacer de renvoi un ouvrier. La limite extrême de son droit devrait être de dire à l'ouvrier, dans des circonstances graves, intéressant la discipline intérieure de l'usine : Votre cas sera soumis au patron.

Menacer de renvoi un ouvrier, alors même que la décision suprême est réservée au patron, constitue un acte fâcheux.

Il est bien évident qu'à partir de cette menace l'ouvrier se sent, moralement tout au moins, détaché de l'usine. N'étant plus retenu que par la nécessité du gain, il est, dans l'ensemble sain, la cellule fermentante et malade, à action sournoise et dangereuse.

C'est que le directeur, fût-il le plus intelligent des supérieurs, n'éprouve pas à l'égard des ouvriers qu'il commande le souci moral qui doit être le mobile de la conduite du patron.

Le directeur n'est pas le propriétaire. Être propriétaire de la terre et des bâtiments, des outils, c'est-à-dire pouvoir d'un mot arrêter l'activité de centaines, de milliers d'ouvriers, suspendre à son

gré la vie matérielle dans nombre de familles, et, angoisse des âmes délicates, être juste tous les jours, à toute heure, alors que la pensée inquiète s'arrête sur l'interrogation déprimante : Toute cette puissance n'a-t-elle pas pour origine une primordiale injustice ?

Impossible cependant d'admettre l'égalité comme desideratum et finalité sociale, car alors le devoir serait de se dépouiller sur-le-champ pour mettre d'accord la conviction et les actes.

Le patron ne confond donc pas la justice et l'égalité, mais il ne peut nier cependant qu'il jouit d'une situation matérielle privilégiée au regard de ses ouvriers.

Né dans l'opulence, il n'a eu qu'à continuer sans grands efforts l'œuvre de ses ascendants. Le hasard, le destin en a seul décidé.

Si, au contraire, il a créé lui-même de toutes pièces, par un travail soutenu, sa situation de patron, l'effort est méritoire, mais là encore la chance, cette influence mystérieuse qui ignore la justice, a mis dans la balance, en sa faveur, le gros appoint de sa puissance.

Et tout en s'enorgueillissant d'un résultat qu'il est tenté de rapporter exclusivement à ses qualités d'initiative, de prudence et d'intelligence avisée, le patron parvenu fera bien de songer qu'il eût suffi peut-être d'une maladie malencontreuse, d'un débiteur indélicat, d'un accident insignifiant en

apparence, de moins peut-être, de rien, du grain de sable dont parle Pascal, pour déterminer l'échec qui l'eût ramené dans le rang où l'on peine sans grand espoir d'élévation.

Ces réflexions salutaires, tous les patrons les peuvent faire.

Le chrétien comme l'athée, l'autoritaire pénétré de la valeur de son droit et le timoré, le scrupuleux troublé au profond de sa conscience, doivent en faire les mobiles d'une conduite identique.

Par charité chrétienne, fraternité sociale, peu importe.

Corriger dans la mesure du possible les inégalités, faciliter à l'estropié la conquête du pain quotidien, aider l'ouvrier à préparer à ses enfants de meilleures conditions d'existence par une éducation saine et forte, susceptible de stimuler l'énergie en exaltant les nobles sentiments de générosité et de responsabilité personnelle, ô la belle tâche pour un patron !

Il faut que l'ouvrier sente que le cœur du patron n'est pas indifférent à ses peines matérielles et morales.

La paix de l'atelier, la paix du monde sont à ce prix.

Ces préoccupations, un directeur ne les a pas, et, les eût-il, qu'il ne pourrait les traduire en actes sans engager les responsabilités morales et matérielles du patron dans une intervention des plus

délicates et où un manque de doigté peut avoir de graves conséquences.

La propriété, source de l'autorité, a pour contrepoids naturel la responsabilité.

C'est le patron qui, en fin de compte, subit les résultats d'une mauvaise gestion.

Le directeur le plus honnête peut néanmoins mener une industrie à la ruine s'il manque des qualités nécessaires à la direction des hommes.

Aussi un patron doit-il étudier avec le plus grand soin le tempérament, le caractère du directeur qu'il a choisi. Les petits incidents journaliers l'éclaireront à ce sujet en lui révélant des côtés insoupçonnés du caractère.

Par une tendance naturelle à tout homme qui commande, le directeur manquera parfois de la modération nécessaire, surtout si son amour-propre a été froissé. Le pas est vite fait dans la voie de l'injustice quand l'entêtement se met de la partie.

C'est au patron à arranger les choses pendant qu'il en est temps encore.

Il ne doit jamais considérer comme étant sans importance les dissentiments ou heurts sous le prétexte que l'ouvrier en cause est d'ordre infime.

Il doit se faire rendre un compte exact des incidents et, au besoin, procéder lui-même à une enquête discrète afin d'éviter les conflits.

Par-dessus tout il faut que le directeur sache bien que le patron ne tolérerait pas le plus petit acte d'injustice.

C'est à donner cette impression que s'efforcera le patron.

Il aura d'autre part mille occasions dans les discussions techniques ou administratives de saisir sur le vif les côtés de l'âme de son second, qu'il lui importe tant de connaître.

Si, dans ces conversations, le ton se hausse souvent jusqu'à atteindre à une nuance près le diapason qu'il serait incorrect de dépasser, il en peut conclure presque sûrement à un ton violent à l'égard des petits.

Qu'il se défie surtout des subordonnés flagorneurs ou courtisans. Les chefs affectés de ces tares n'ont ordinairement aucune clairvoyance. Ils aiment les racontars à côté, favorisent les mouchards, ces pires ennemis du patron et de l'ouvrier.

La loyauté simple et digne est la première des vertus indispensables à un directeur.

Grâce à cette qualité exercée naturellement, il évitera les situations difficiles et les conflits.

Cependant nous devons à la vérité d'ajouter qu'il se dresse parfois entre le directeur et les ouvriers une antipathie irréductible que rien ne semble devoir expliquer et qui crée une situation très dangereuse. La sympathie naît entre les individus souvent dès les premières rencontres, comme

spontanément aussi se déclare l'aversion instinctive que nul raisonnement ne peut entièrement vaincre.

Ces affinités ou antipathies se déclarent également dans les rapports d'un chef avec la masse de ses subordonnés.

Pourquoi cette aversion tenace de tout un atelier à l'égard d'un ingénieur ou d'un directeur dont les procédés ne diffèrent en rien souvent de ceux de son prédécesseur ? Où l'un réussissait, le dernier venu échoue. Pourquoi ?

Mystère des âmes ! Ces antipathies dont les causes sont obscures placent le patron dans une douloureuse situation. Il n'a aucun reproche à formuler contre son représentant, coupable seulement parfois d'avoir défendu avec trop peu de mesure les intérêts dont il avait la garde.

L'abandonner serait une injustice, une lâcheté. D'autre part il est bien difficile de transformer les sentiments des ouvriers, et le temps des hésitations ne fait que rendre plus insoluble le grave problème. Les grèves les plus sérieuses quant à leurs conséquences n'ont souvent pas eu de causes mieux définies.

Que peut faire le patron dans ces circonstances ? Il est bien difficile de se prononcer.

Quand le mal apparaît aux yeux de tous il est souvent trop tard pour y remédier.

C'est dès le début du malaise qu'il eût fallu agir

avec la prescience des difficultés sérieuses, parfois insolubles, que tout retard devait forcément faire naître.

Nous avons connu un patron perspicace qui réussit, moyennant un léger sacrifice d'argent, à assurer pour longtemps la concorde dans son usine.

A des signes de mécontentement venus des ateliers il avait conclu à une situation tendue.

Il s'informa et apprit que le malaise dont il avait saisi les prodromes était causé par l'introduction d'une modification dans le travail.

Ce changement compliquait un peu la main-d'œuvre en réclamant un surcroît d'attention, mais permettait de réaliser une certaine économie dans l'établissement du produit.

Comme cette modification était de l'invention de l'ingénieur, il avait mis à l'imposer plus de fermeté qu'il était convenable peut-être, attendu qu'il faut toujours compter avec une période de flottement et de maladresse quand on change brusquement des habitudes professionnelles déjà anciennes.

Notre patron s'étant rendu compte de ces éléments du litige et sentant s'accuser chaque jour la raideur de l'inventeur féru de son idée et aussi la résistance des ouvriers, résolut de faire la part du feu. Il la fit avec beaucoup de tact.

Après avoir calculé l'accroissement de bénéfice dû à la nouvelle méthode, il en abandonna la moitié

à la main-d'œuvre en disant aux ouvriers que cette plus-value de gain leur était attribuée sur la demande expresse de l'ingénieur inventeur. L'autre moitié fut ensuite partagée entre le patron et l'ingénieur et tout rentra dans l'ordre.

Cette solution ne laissa aucun germe de ressentiment dans l'âme des ouvriers parce que l'initiative d'une augmentation de salaire avait été prise par l'ingénieur, venait d'une source inattendue. Si l'augmentation avait été obtenue à la suite de réclamations précises, tout le bénéfice moral en eût été perdu.

Le patron avait agi au moment psychologique le plus favorable.

Cette simple anecdote montre avec quelle vigilance le patron doit surveiller l'état d'esprit des hommes auxquels il délègue une part de son autorité.

Un patron habile n'est jamais surpris par les conflits.

Il semble qu'une intuition spéciale le renseigne à chaque instant et que les réclamations sont pressenties avant d'être formulées.

CHAPITRE IV

LE CONTREMAITRE.

Voici un personnage dont l'importance ne saurait se mesurer au peu d'éclat de sa fonction.

En réalité le parfait fonctionnement du plus compliqué et délicat mécanisme dépend de la valeur de ce rouage modeste.

Un bon contremaître, c'est le travail de chaque jour assuré, dans la sérénité et la quiétude d'un atelier bien ordonné.

De la chaîne qui part du *Capital-Patron* à *l'Ouvrier-Travail* il est l'avant-dernier chaînon, point d'attache délicat où se fait généralement la rupture aux jours sombres des grèves.

Chaînon précieux entre tous. De quel métal le forgerons-nous ?

L'emprunterons-nous à l'or patronal ou sera-t-il taillé à vif dans le bloc de fer ouvrier ?

Il existe un métal aux reflets bleus et de grain fin, à la fois tranchant et souple, qui offre les qualités

nobles du fer avec en plus un poli spécial dû à l'affinage.

Le chaînon contremaître sera d'acier fin, bien trempé.

Il a les fortes qualités du milieu peuple-ouvrier et, le sentant des leurs, les ouvriers acceptent plus facilement ses observations formulées dans la langue qui leur est familière.

Il est une condition à laquelle toutes les autres sont subordonnées, absolument :

Le contremaître doit être un excellent ouvrier, mieux encore, le meilleur ouvrier de l'atelier. Sa supériorité professionnelle doit être indiscutable. Il doit pouvoir prendre l'outil des mains d'un ouvrier embarrassé et faire le travail, sans hésitation, avec l'aisance que donne la maîtrise.

S'il est un ouvrier d'une habileté tout à fait supérieure, il élèvera autour de lui le niveau des connaissances professionnelles sans qu'il ait à imposer ses méthodes, simplement parce que l'homme est naturellement imitateur.

Le fini meilleur du travail et l'augmentation dans la production s'affirment toujours quand un contremaître habile prend la place d'un médiocre.

Les trois quarts de l'autorité morale du contremaître sont faits de sa supériorité professionnelle.

Pour entretenir dans l'esprit de ses hommes le respect de cette maîtrise, il est bon que le contremaître mette de temps en temps *la main à la pâte*

en se réservant les travaux les plus difficiles, fussent-ils les plus pénibles.

Le bon contremaître reflète la mentalité ouvrière mais affinée, débarrassée de l'encrassement des idées acceptées sans contrôle.

Il est sobre, et à tout prix s'abstient de boire en compagnie des hommes qu'il dirige, car c'est là, devant le zinc des mastroquets, alors que la roue du jeu de zanzibar lance les dés pour les plus sots paris, c'est au cabaret qu'une familiarité de mauvais aloi s'établit entre le contremaître et les plus mauvais ouvriers de l'atelier.

Les chocs des verres émiettent l'autorité morale, tout au moins la déflorent de la dignité simple qui est sa meilleure garantie de durée.

Un contremaître qui sait aplanir les petites difficultés de chaque jour, garder au travail par une heureuse entente de sa distribution l'attrait d'une besogne acceptée volontiers, en un mot, faire son devoir tout entier, est un très beau type d'humanité.

Le fond et le tour de ses propos donnent l'impression d'un cerveau sain, solide, où les idées de bon sens germent et se développent comme... du bon blé.

Un patron intelligent ne doit pas s'étonner quand un tel homme apporte quelque entêtement à ne pas modifier brusquement des manières d'agir et de diriger qui lui sont propres, car un bon ouvrier aime

surtout les outils qu'il a bien en main, polis par un long usage et familiers à ses prises.

Son expérience du milieu lui fait craindre les innovations. Dans les questions de règlements, de régime du travail il sait mieux : il sent, toute la nervosité latente, la sensibilité extrême de l'âme collective ouvrière.

Placé *en tampon* entre le travail et le capital, il aime les situations de long équilibre.

De par son origine et son éducation, et aussi le sens ordinaire de ses préoccupations, un bon contremaître a un penchant naturel à se ranger plutôt du côté des ouvriers et il lui faut raisonner ses tendances pour toujours maintenir la balance dans la règle de la justice.

Nous ne saurions assez le répéter, l'homme dans cette situation qui en remplit les devoirs sans défaillance mérite le respect.

Un patron avisé tiendra en très haute estime les appréciations d'un contremaître de cet ordre. Il s'applaudira de le voir défendre *l'Atelier* comme sa chose et il l'appréciera d'autant mieux qu'il s'abstiendra de flatterie sans souci de *se faire bien venir*.

Les sous-ordres flagorneurs de l'autorité patronale doivent être évincés, car, loin des regards du patron, ce sont eux qui incitent les ouvriers à s'en moquer. Ici, comme ailleurs, la hauteur morale de l'homme se mesure à sa dignité.

Les rapports fréquents du patron et des contremaîtres auront lieu dans l'atelier même sous les regards des ouvriers, sinon à portée de leurs oreilles.

On comprendra la valeur de cette observation si l'on songe que, pris en masse, les ouvriers sont assez fâcheusement enclins à soupçonner leurs chefs directs de rapportage ou de mouchardise.

Le contremaître, vivant constamment avec eux et chargé de réprimer les légers manquements aux règlements, est tout désigné peur être la victime de ces soupçons.

Or il n'est meilleure préparation à la mésintelligence génératrice des grèves que cet état particulier de l'esprit.

Pour éviter d'y donner naissance, le contremaître n'ira pas chaque matin au rapport dans les bureaux du patron.

C'est au chef d'atelier ou, à son défaut, à l'ingénieur qu'il rendra compte des faits journaliers.

Il est indispensable qu'au sentiment d'estime de l'ouvrier pour le contremaître s'ajoute quelque chose de plus subtil, l'impression qu'il est bien de sa classe sociale, au sommet sans doute, mais y appartenant tout de même.

Cette impression dispose très favorablement pour l'entente indispensable.

Une habituelle attitude de dignité et de respect sans bassesse envers les chefs généralise ces ma-

nières et les impose sans efforts à tout le personnel d'un atelier.

Et c'est ainsi que l'ordre règne... autrement qu'à Varsovie!

CHAPITRE V

L'APPRENTI.

L'apprenti est un type social en voie de disparition.

L'apprentissage n'est plus qu'un état transitoire entre l'ignorance absolue d'un métier et la connaissance du quart des notions que comporte l'exercice d'un métier. Nous employons ici le mot « métier » dans son acception ancienne, alors que les transformations des procédés industriels, et surtout la simplification de la main-d'œuvre, n'avaient pas ruiné la technique des professions.

L'extension du machinisme a produit ce résultat : Il n'est plus de métiers, il n'est plus d'ouvriers, au sens parfait de ces termes nobles et graves.

Et, pour donner à cette affirmation toute sa valeur documentaire, qu'il nous soit permis de rappeler ici un souvenir de voyage dans les Flandres.

Arrêté pour quelques heures dans une petite

ville, nous faisions en désœuvré le tour des salles du musée de cette cité endormie et sans renom loin du passage des caravanes de touristes.

Au long des cimaises, nous allions, lentement, avec l'unique pensée de tuer les heures jusqu'au départ du train, lorsqu'un petit tableau retint notre attention nonchalante.

C'était une toile d'une facture sans éclat et que seuls recommandaient le fini consciencieux, l'honnêteté dans la transcription du détail, qui sont parmi les éléments précieux de la gloire picturale flamande.

Ce tableau représentait une scène de travail dans l'atelier d'un armurier, et l'ordinaire habileté des peintres du Nord à présenter les intérieurs dans l'ensemble, sans gaucheries ni déformations perspectives disgracieuses, atteignait ici à la maîtrise.

Un large vitrage s'ouvrait sur la rue. Une rue de village où passait un âne chargé de bois. Au premier plan, en pleine lumière, la figure principale : le maître-armurier. Il examine l'épée qu'il vient d'achever en l'inclinant vers le jour pour une analyse scrupuleuse des reflets de l'acier.

A sa gauche et penché sur l'étau, un jeune homme, presque un enfant, l'apprenti, s'est interrompu de limer pour écouter le patron, qui, sans doute, fait ses réflexions au sujet de l'épée qu'il examine.

La forge occupe un coin sombre de la pièce et son

feu mourant éclaire discrètement le fond du tableau où, dans une ombre lumineuse et rousse, une femme se penche sur un berceau qui abrite le sommeil d'un jeune enfant.

Ce tableautin, à peine plus grand que les deux mains, nous parut contenir en puissance tout un monde : la synthèse de l'organisation du travail d'il y a quelques siècles.

On peut facilement imaginer la leçon de choses professionnelles que le maître donnait à l'apprenti.

Il disait, sans aucun doute, cette vérité de tous les temps, que l'acier fin de bonne qualité est « *denrée rare* ».

Cette épée, il l'a taillée, forgée dans une barre d'acier de Suède que lui a vendue un Lombard ; mais sait-on jamais ce que donnera l'acier ?...

— Celui-là, vois-tu, petiot, il a changé de nature après deux ou trois passes à la forge : de nerveux il est devenu grenu, rêche, cassant. Ah ! ces Lombards !...

Il appuie enfin la pointe de la lame sur l'établi, la courbe avec précaution, et la docilité du métal à reprendre la ligne rigide, l'assure enfin de la qualité de l'arme.

L'élève regarde, écoute, et cet ensemble familial c'est tout l'apprentissage de jadis ramassé en quelques lignes significatives.

Dans quelques années l'apprenti saura, lui aussi, tirer une étincelante épée d'une barre sombre

d'acier brut. Lui aussi dressera, appointera et creusera une lame, sans une faute, le métal fût-il grenu, cassant, indifférent aux trempes les plus savantes et rebelle au marteau.

Il saura la fixer, cette lame, dans une garde dont il aura bellement contourné la coquille, ainsi que font les grands maîtres de Florence et de Tolède. Et dans les longues soirées de l'hiver humide des Flandres il exercera sa patience à enrichir son chef-d'œuvre des ciselures serties d'or fin ou des plaqués d'argent vierge qui, annulant le sens brutal de l'épée, n'en laissent transparaître que l'inimitable éclat de joyau.

Et alors, petit apprenti si attentif du naïf tableau, tu seras maître, toi aussi, et fier justement, car dans ton œuvre quelque chose de ton âme sera resté.

Et désormais, quelle que soit ta vie, et si amères les larmes que te réserve le destin, en ton cerveau persiste intangible une cellule victorieuse. Les jours noirs venus, c'est d'elle que surgira cette fée consolatrice : la conscience d'être un ouvrier parfait dans le métier que l'on aime.

Cherchez, à notre époque, l'équivalent de l'apprenti flamand. Ah ! je sais bien, les lois entourent de sollicitude les élèves-ouvriers de nos jours. Je n'ignore pas non plus ce que l'on a dit de la tyrannie patronale. Et, avant de t'imaginer un maître accompli, je t'ai vu, petit apprenti flamand, faisant

partie de la famille du patron, vivant à son foyer.

Je t'ai vu aider la patronne dans ses travaux d'intérieur, et tu as sans doute le samedi fourbi ces beaux cuivres qui incendient les noirs près de l'alcôve. N'as-tu pas aussi, lors des tièdes matinées du printemps, promené au long de la rue ce bel enfant endormi?

Je n'ignore rien de l'esclavage qui, paraît-il, déshonorait ces temps.

Certes la vie de l'apprenti empruntait sa joie à la douceur ambiante ou s'attristait de la rudesse et de la brutalité d'un intérieur où il était le faible. Mais aujourd'hui que des lois hâtivement forgées pour toi semblent être une efficace sauvegarde, es-tu plus heureux, enfant maigre de nos usines, de nos filatures, de nos verreries?

Le petit apprenti flamand, ton ancêtre, à travers rebuffades et duretés, lentement, sûrement, apprenait son métier. Entends-tu bien, il apprenait un métier! Et, telle une étoile-guide, aux heures mauvaises se posait sur son front l'espoir de la maîtrise.

Quel apprenti, aujourd'hui, peut rêver d'un tel avenir?

La maîtrise! Alors qu'il est difficile de trouver un serrurier, un vrai, sachant faire une serrure de toutes pièces et sa clef, de A à Z! Alors qu'un maréchal ferrant pouvant tirer d'une simple barre de métal un fer s'adaptant parfaitement au sabot d'un cheval, devient un mythe!

Les machines ont, en toutes choses, développé et imposé le sens de l'à-peu-près.

Nous avons des souliers confectionnés à la machine qui sont des à-peu-près de chaussures pour les millions de millions de formes différentes que la Nature, inépuisable artiste, donne au pied humain.

Et les métiers s'en vont, disloqués, déchiquetés en des fragments de métiers.

Combien faut-il d'ouvriers aujourd'hui pour faire une épée de sergent de ville?

Vingt, cent peut-être. Celui qui forge la lame ne saurait en tracer la garde, et le tourneur qui fait le pommeau n'en dresse pas l'écrou de serrage. Les métiers se perdent et, avec eux, sombre le bel orgueil, si sain, de l'ouvrier.

Nous savons que ces paroles sont vaines, les temps du petit tableau à jamais abolis, et que les admirables cris, les aspirations ardentes vers la beauté, de l'âme géniale d'un Ruskin ne les ressusciteront pas.

Grâce à l'extrême division du travail, nous n'avons donc plus que des pseudo-apprentis pour des pseudo-métiers.

Eh bien! même ainsi d'importance diminuée, la fonction n'est plus recherchée et il n'est qu'une voix dans les assemblées politiques et dans la presse pour dénoncer la crise de l'apprentissage.

Cherchons la cause de ce discrédit.

La loi du 30 novembre 1900, destinée à protéger

les enfants employés dans les établissements industriels, limite à *dix heures le travail des adultes occupés dans les mêmes locaux que des femmes ou des enfants* (art. 2).

Retenons ce premier point. D'autre part, c'est à l'âge de treize ans que les enfants sont admis comme apprentis dans les ateliers et chantiers.

Bien évidemment, le législateur a voulu protéger l'enfance, la mettre à l'abri d'une exploitation inhumaine et intensive, et la générosité incitatrice de la loi est indéniable.

Voyons comment cette pensée, traduite en loi, porte ses fruits bienfaisants dans la pratique des choses.

On sait que les établissements qui n'emploient ni femmes ni enfants sont régis par la loi du 9 septembre 1848 qui *permet douze heures de travail.*

La loi protectrice des mineurs place donc en état d'infériorité au regard de la concurrence, les établissements qui occupent un personnel mixte.

Ces dispositions des deux lois précitées ont eu pour résultat, facile à prévoir certes, l'élimination des apprentis partout où il était possible de le faire.

Dans certains cas l'industriel s'est mis en règle avec la loi en faisant travailler enfants et adultes dans des locaux séparés, mais outre que cette disposition est subordonnée à l'état des lieux et, partant, souvent inapplicable, dans nombre d'indus-

tries le travail des apprentis n'a de raison d'être que conjoint à celui des adultes.

Pris ainsi entre les termes impératifs de la loi comme dans les mâchoires d'un étau, l'industriel embauche des ouvriers de dix-huit ans et congédie les apprentis dont la présence limite l'activité de l'atelier dans des conditions préjudiciables à la prospérité de l'entreprise. Si l'on songe qu'à ces raisons s'ajoute celle qui oblige le patron à payer aux compagnies d'assurances contre les accidents la même prime pour un enfant que pour l'adulte le moins payé, on comprendra qu'un patron s'ingénie à raréfier l'apprentissage.

Ce résultat malheureux est d'une gravité sans pareille. Pour en faire toucher, comme du doigt, les effets sociaux, prenons l'enfant au sortir de l'école primaire.

Il a treize ans, ou un peu moins, mais la loi du 2 novembre 1892 admet l'entrée en apprentissage à douze ans pour les enfants qui sont munis du certificat d'études primaires et en outre d'un certificat d'aptitude physique.

L'enfant a treize ans et possède le certificat d'études primaires. L'heure est grave, et les parents, des ouvriers, en apprécient tout le poids. Ces braves gens — ils sont légion! — ont fait le rêve, infiniment honorable sans doute, d'élever leur enfant au-dessus de leur propre condition et aussi, en Français bien de leur temps, ils ont songé aux

si nombreuses administrations dont s'enorgueillit de faire partie un citoyen sur dix. Ils ont aussi pensé aux chemins de fer, aux grandes sociétés de commerce ou de banque, en un mot à tout, sauf tout d'abord à l'atelier. Ce sont, je l'ai dit, de très braves gens, réfléchis, et qui n'ignorent pas les ennuis du chômage, les aléas des grèves et la misère qui, trop souvent, en est la conséquence directe, tandis que les administrations, dame, c'est de tout repos. Et puis le petit n'a-t-il pas son certificat d'études !

Braves gens ! Et qui dira l'influence magique de cet à-peu-près de diplôme sur les cerveaux de parents qui ne possèdent pas ce si modeste et puéril parchemin? Qui n'a pas vécu dans le peuple, tout près du peuple, ne peut s'en faire une idée exacte.

Donc, un beau matin, son certificat en poche et, au surplus, dûment nanti d'une de ces vagues lettres de recommandation qu'à notre époque de snobisme et de veulerie chacun signe au petit bonheur, l'enfant endimanché, accompagné de sa mère, se présente dans les bureaux d'une grande société, ou d'une compagnie de chemins de fer.

Là, ils apprennent avec stupeur que pour une place toute petite, tout humble, comme celle qu'ils sollicitent, il y a quelque chose comme un millier de demandes, superbement apostillées pour la plupart, classées, enregistrées.

Premier choc du rêve et de la réalité. Et il se répétera identique, ce choc, à chacune des tentatives, sur tous les points de la grande ville, à moins d'un de ces hasards presque miraculeux que le destin garde en réserve comme amorce pour perdre plus sûrement la masse des solliciteurs.

Enfin lassés, c'est le père cette fois qui frappera aux portes des usines, mais avec moins de persistance et de vigueur. C'est que leur beau rêve a sombré.

Toutes ces démarches ont pris du temps, heures précieuses, difficilement arrachées à l'obligation impérieuse et journalière du travail.

Trop souvent, hélas, pendant ces courses, chez l'enfant le goût de la flânerie s'est développé :

Un jour, désabusés, aigris par l'insuccès, les parents disent au petit : « Cherche de ton côté, *débrouille-toi* ! »

O la parole malheureuse ! L'injonction fatale qui, à l'enfant, donne pour terrain de recherche, la Rue !

C'est là en effet que tout d'abord il trouvera le gain facile, honnête, du camelot, du vendeur de journaux les soirs de gros tirages.

Les quelques sous rapportés à la maison endormiront la vigilance paternelle, calmeront les craintes de la mère.

Mais que les gains un jour se fassent rares, puis viennent à manquer, et que, tenté par l'imitation et un mauvais soir déniaisé, le malheureux veuille

« faire l'homme ». — C'est le gavroche transformé, comme par un coup de baguette de la mauvaise fée, en un de ces êtres en marge de la loi, prêts à tous les mauvais coups.

Il faut le clamer, le crier sur les toits, en emplir la rue, les mansardes et le Parlement : la crise de l'apprentissage est une des causes principales de l'aggravation de la criminalité chez les mineurs.

Il y a là une grosse question sociale, pressante, infiniment, et qui devrait provoquer tout d'abord une revision des lois sur le travail des mineurs dans un sens mieux approprié aux besoins de l'industrie.

On nous pardonnera cette trop longue digression, mais il nous parut devoir être signalées les difficultés du patron en présence de cette question :

Doit-il engager des apprentis?

Sa responsabilité tant morale que matérielle est si grande qu'un patron dont la mentalité répond au type-modèle que nous avons essayé de définir n'engagera des apprentis que si les besoins de son industrie l'exigent absolument. Il l'estime à sa valeur, cette lourde responsabilité morale.

Il sait que le passage brusque du milieu familial au milieu-atelier constitue une expérience délicate, parfois périlleuse.

Il est des choses qu'il faut dire, hautement, avec la conscience d'accomplir un devoir, dût-on heurter des hypocrisies trop universellement adoptées.

L'atelier est un milieu excellent à certains égards. Il est tonique pour la volonté, car il présente dans toute sa majesté la beauté de l'effort et le sens de la responsabilité individuelle.

C'est à l'atelier qu'on prend une conscience exacte de la valeur des camarades et que se fonde pour toujours dans une âme saine la fière notion de l'équité.

Pourquoi faut-il que ces fortes et salubres dominantes morales soient trop souvent gâtées par une licence de langage vraiment excessive !

C'est aux ouvriers pères de famille que nous nous adressons ici. Pourquoi, dès qu'ils ont l'outil en main et que se sont refermées sur eux les portes de l'atelier, certains ne songent-ils plus à l'obligation de tenue morale que confère ce titre?

Parleraient-ils devant leurs enfants à la table de famille, comme ils le font trop souvent à l'atelier sans souci des jeunes oreilles qui se tendent et des rires trop frais, trop jeunes, qui accueillent souvent les pires obscénités?

Certes, de tout temps le langage imagé de l'atelier, de l'usine, a été peu châtié, mais le simple débraillé d'autrefois s'est fâcheusement aggravé. La brutalité du langage y était fréquente, mais l'obscénité était l'exception. Elle n'était d'ailleurs jamais longtemps supportée, et les réclamations d'un seul camarade suffisaient le plus souvent à y mettre ordre.

C'est qu'alors des milliers de cafés-concerts n'avaient pas encore jeté dans des millions de cerveaux simples la sanie des turpitudes chantées ou scandaleusement mimées.

Les journaux pornographiques étaient inconnus. ces ordures sans égales pour abêtir et dégrader et que, la faiblesse de la répression aidant, nous verrons sans doute bientôt être distribuées gratuitement, tels des prospectus, aux portes des ateliers et des collèges.

Il faut avoir le courage de le dire : trop d'ateliers sont moralement empoisonnés. Au lecteur qui nous taxerait d'exagération, nous conseillons la petite expérience suivante :

Qu'il aille en flânant, un beau jour de printemps, assister aux ébats des apprentis dans la demi-heure qui suit le déjeuner de midi. A cette heure-là, nombreux sont les squares, jardins publics ou simples carrefours qui, à Paris, offrent le spectacle des jeux de ces jeunes gens.

Ils se poursuivent, se bousculent, font grand tapage. Rien de mieux, nous comprenons et approuvons.

Ils sont jeunes, ces jeux bruyants sont une détente nécessaire et si dans leur animation folle ils nous heurtent quelque peu, nous sourions avec sympathie et aussi, les souvenirs s'étant dressés dans notre mémoire, avec un peu de mélancolie.

Mais ces jeux s'accompagnent de paroles, d'in-

terjections, de chansons! Et quelles chansons!

Malheureux enfants, pourquoi avez-vous parlé? Nous vous aimions déjà, et voici que nous pressons le pas, en baissant un peu la tête.

Et la candeur qui se mêle à tout cela double encore la subite tristesse du passant.

On sent que ces pauvres enfants sont honnêtes, sûrement, car s'affirment encore les grâces un peu gauches de l'adolescence alors qu'ils s'expriment dans une langue qu'on eût pensé n'être parlée qu'au bagne ou dans des lieux d'une moralité inférieure encore.

Il n'est pas de patron qui n'ait songé à ces choses et constaté son impuissance à les changer. Le mal vient du dehors. La profusion des spectacles, des écrits dépravateurs, a blasé l'ouvrier que ne défendaient pas une éducation protectrice et une instruction générale suffisantes.

L'argot a ouvert la porte par où l'obscénité est entrée comme chez elle.

Mais, en bonne justice, ne sommes-nous pas tous un peu coupables, et responsables de cette déchéance du sens moral public?

Qui peut se vanter de n'avoir jamais employé une expression d'argot élégant bien que frappée d'obscénité originelle et foncière? Mais le théâtre l'a mise à la mode!

Qu'il réponde, celui qui n'a jamais failli! Qu'il jette au petit apprenti la première pierre.

Devoirs du patron envers les apprentis.

Le patron accepte de faire instruire des enfants dans la pratique d'un métier. Où commence son devoir moral?

Dès l'embauchage, car il doit tout d'abord souscrire aux demandes de son personnel en prenant les enfants de ses ouvriers, et, parmi ces demandes, il donnera en premier lieu satisfaction aux ouvriers chargés d'une famille nombreuse.

Disons-le tout de suite, à l'honneur du patronat français, cette manière de procéder est très généralement usitée.

Pour la répartition des apprentis dans ses ateliers, le patron devra tenir compte, non seulement des besoins professionnels immédiats, mais aussi de la volonté des parents et du désir de l'enfant si ce dernier exprime une volonté où l'on sente comme l'embryon d'une vocation, tout au moins l'énoncé d'une préférence. Pour chacun des cas qui se présenteront, le patron devra minutieusement apprécier ces éléments, car souvent c'est à cette heure que se décide l'avenir d'un être.

Si tout concilier n'est pas possible au moment de l'entrée, il aura soin de prendre bonne note des particularités intéressantes qui ont pu le frapper.

Parfois, quelques mois après l'embauchage d'un apprenti, la place qu'il eût souhaitée devient enfin

vacante. Grâce aux notes prises, le patron pourra satisfaire alors chez l'enfant ce choix obscur d'où dépendra peut-être sa valeur professionnelle.

Convient-il de placer les apprentis près de leur père, sous leurs yeux, en quelque sorte?

Une étude superficielle de la question ferait sans doute répondre par l'affirmative, alors qu'une connaissance plus complète de la vie intérieure des ateliers fera sûrement décider que l'enfant pendant le travail ne soit pas sous la surveillance de son père.

Examinons les raisons qui ont déterminé cette manière de voir.

Dans les familles ouvrières, tout comme dans les intérieurs bourgeois, l'autorité du père de famille sur ses enfants n'a plus le caractère absolu qu'elle affectait autrefois. Nous constatons simplement sans apprécier. — Il en résulte une plus grande influence de la mère, souvent trop tendre, et un relâchement de l'obéissance.

Dans ces conditions il ne faut pas que le père à l'atelier puisse intervenir lors d'une observation, fût-elle sévère, du contremaître à son fils.

On comprend sans qu'il soit besoin d'y insister quelles conséquences graves et parfois pénibles pourraient découler d'une intervention irréfléchie et déplacée. Il ne faut pas non plus que le père soit exposé à rougir devant son fils, ce qui ne manquerait pas d'arriver, car la présence d'un ap-

prenti n'est pas pour arrêter bien longtemps le flot des insanités ordinaires, si l'atelier est de ceux où règne la folie de la grossièreté dans le langage.

Le père s'intéressera aux progrès de son fils dont il est séparé, en s'adressant au contremaître qui en sera chargé. Cette naturelle sollicitude, fort bien accueillie, assurera, dans la mesure du possible, la protection morale de l'enfant.

Une pratique qui a donné souvent de bons résultats consiste à placer comme moniteur près de l'enfant un vieil ouvrier, de ceux dont l'âge a ralenti la production. A la connaissance approfondie du métier les années auront communément ajouté la patience qui est indispensable au rôle d'instructeur.

Dans ce choix, qui devra toujours lui être signifié par le patron en personne, le vieil ouvrier verra un hommage rendu à ses longs services. Pour répondre à cette marque de confiance il prendra très à cœur sa fonction nouvelle, en la considérant du point de vue moral autant que du point de vue professionnel. Le Français a le sens très fin de ces choses et il est rare qu'en faisant ainsi appel à la responsabilité personnelle d'un ouvrier son cœur n'y réponde pas. Si, par surcroît, on a la chance de tomber sur un tempérament peu causeur, c'est parfait.

Il est encore un danger qui guette les apprentis et qu'un patron doit essayer de conjurer. Trop souvent les ouvriers associent les jeunes gens à

leurs écarts au cabaret. Et cela sans se douter qu'ils leur font ainsi contracter des habitudes d'intempérance d'autant plus néfastes que, le développement physique de ces enfants n'étant pas accompli, ils sont plus sensibles au poison alcoolique.

Cette pratique détestable, les ouvriers n'en voient pas le danger. En invitant des jeunes gens, des enfants, à prendre comme eux l'apéritif, ils croient agir en bons camarades, par un besoin de sympathie extériorisée à l'égard d'enfants qui n'ont que trop déjà le désir de *faire l'homme*.

En flattant cette manie, dont on pourrait rire si elle n'entraînait pas la jeunesse aux écarts les plus graves, les ouvriers croient avancer chez les apprentis le moment où ils seront vraiment hommes par la réflexion, la volonté et le sens précis de la responsabilité morale.

Il faut désespérer de ruiner cette habitude fâcheuse par le raisonnement, on y perdrait son temps. Un détail dans le règlement intérieur des ateliers peut y remédier assez efficacement. Il consiste à faire quitter l'atelier aux apprentis dix minutes avant la sortie générale.

Ouvriers et apprentis ne quittant plus l'usine de concert, les invitations aux portes des mastroquets seront évitées et les enfants s'en porteront mieux sous tous les rapports.

Le patron doit suivre assidûment les progrès des apprentis. Tous les trois mois il se fera re-

mettre un rapport détaillé du contremaître, contresigné par le chef d'atelier.

Dans ce mémoire non seulement les progrès professionnels de l'enfant seront consignés, mais encore les tendances de son caractère y seront brièvement indiquées, mais seulement si elles s'écartent des voies souhaitables.

Le patron donnera verbalement connaissance de ces rapports aux parents qui sont employés à l'usine. Dans le cas des parents étrangers à l'établissement, il suffira qu'il en donne lecture aux intéressés qui en feront la demande.

Ces petits détails paraîtront sans doute oiseux, mais il n'est pas de précautions trop minutieuses pour assurer aussi longue que possible la direction familiale en y associant le chef d'industrie.

Nous ne faisons d'ailleurs que relater ici la conduite d'un grand nombre de patrons à l'égard des apprentis.

Dans les centres industriels importants les apprentis et les jeunes ouvriers fondent généralement des sociétés musicales, orphéoniques ou de gymnastique, subventionnées par le patron. Ces sociétés sont à encourager, avec une petite réserve que nous ne faisons qu'indiquer en passant, étant donné le développement que nous avons apporté d'autre part à la surveillance morale qui incombe au patron. Nous voulons parler des concours musicaux ou de gymnastique auxquels prennent part

ces sociétés. Rien de mieux sans doute pour entretenir une louable émulation, mais il est à désirer que les déplacements nécessités par ces fêtes n'entraînent pas des frais trop considérables afin que, toujours, un membre de la famille autorisé puisse accompagner le jeune musicien ou gymnaste.

Les tentations de « *faire l'homme* » sont plus impérieuses loin du toit familial et trop souvent le retour sous les bannières ornées des couronnes conquises a marqué pour des jeunes gens une date inoubliable suivie de jours sombres chargés de regrets et d'angoisses.

Si la musique adoucit les mœurs, elle ne les sauvegarde pas toujours.

. . . . . .

Peut-être conviendrait-il d'arrêter ici ce chapitre traitant des apprentis, mais comment résister au désir de le compléter, en élargissant un peu sans doute le cadre de cette étude, par notre sentiment sur les remèdes prônés pour remédier à cette crise de l'apprentissage qu'il est impossible de nier? Nous donnerons donc aussi notre avis, le plus brièvement possible.

A de rares exceptions près, le sentiment général chez les hommes politiques et dans la presse, c'est que la solution de ce grave problème social est tout entière dans la création d'écoles d'apprentissage.

Cette solution rentre tout à fait dans la collection, déjà trop riche à notre avis, des remèdes séduisants tout d'abord par leur apparente simplicité et consacrés par le législateur sous la lente mais inlassable pression d'une opinion publique incompétente, mal informée, et qu'il faut satisfaire parce qu'elle sait trop marquer son mécontentement au jour des élections.

Depuis pas mal d'années s'est implantée chez nous cette conviction qu'on doit tout résoudre à coups d'examens.

Or, il serait très dangereux, pour les finances publiques d'abord et pour le rétablissement de l'apprentissage surtout, que cette façon de résoudre ce problème infiniment complexe, eût gain de cause. Si, par aventure, car tout arrive, la solution « écoles d'apprentissage » avait force de loi, on ne tarderait pas à reconnaître que les résultats ainsi obtenus seraient tout autres que ceux désirés, et qu'en créant un nouveau tchin, le tchin ouvrier, on n'aurait pas sensiblement augmenté le nombre des bons praticiens dans tous les métiers.

Par une tendance naturelle, les programmes des écoles professionnelles débordent très vite le cadre *théorie* pour diminuer, parfois absorber, la partie *pratique*.

Or, nous voulons des ouvriers, c'est-à-dire des hommes faisant « œuvre », *produisant vite et bien*, conditions indispensables si l'on veut que la France

puisse lutter avec succès contre la formidable et chaque jour croissante concurrence étrangère.

L'habileté manuelle devient donc la condition essentielle, nous dirons même la seule qu'il importe actuellement de développer, puisque le certificat d'études a mis aux mains des enfants les outils intellectuels qu'une assidue fréquentation des cours du soir leur permettra d'utiliser pour parfaire leur instruction au gré de l'initiative, du courage et de l'intelligence individuels.

Il faut se maintenir sur ce terrain, car, nous le demandons, comment l'État, les municipalités, pourraient-ils créer des écoles d'apprentissage, étant donnée la grande diversité des professions ?

L'État pourra-t-il installer des usines, ateliers ou chantiers par centaines, par milliers ? car, il ne faut pas se le dissimuler, souvent un abîme sépare des métiers qui paraissent similaires aux yeux des profanes.

Pour la production d'un même objet, un chapeau par exemple, que de différences capitales dans la fabrication et les conditions de la main-d'œuvre, variables suivant la mode, les habitudes du pays, etc.

L'ouvrier qui saura confectionner le chapeau si caractérisé de l'auvergnat fera-t-il le haut-de-forme ou le chapeau mou de feutre fin qu'affectionne le sportman ?

L'État aura-t-il des usines-écoles pour former des lamineurs, des puddleurs, des forgerons du

marteau-pilon? Ici encore que de nuances? Il lui faudra donc construire à grands frais des fours puissants, installer des moteurs de grande force, car le lamineur des petits fers ou vergettes n'a pas le tour de main du lamineur de grosses tôles ou de fers-poutrelles de fortes dimensions.

Même observation pour la verrerie. Le souffleur de bouteilles fera-t-il aussi le verre à vitres? Et de tout ainsi. L'entreprise offre une confusion digne de la tour de Babel.

Et puis, pourquoi créer des écoles alors qu'elles existent bien agencées et maintenues dans les progrès de l'outillage et des méthodes sous l'aiguillon implacable de la concurrence?

Ces écoles existantes sont nos innombrables usines et ateliers. C'est là, et là seulement, qu'un enfant peut apprendre le métier, réduit sans doute, comme nous l'avons expliqué, par les conditions de la production intensive et l'extrême division du travail, mais métier pourtant, et qui le fera vivre.

L'apprentissage n'est pas du ressort de l'État, fût-il l'État-providence, cette chimère! Il est de pleine évidence que l'intérêt de l'industriel est de préparer des ouvriers à la hauteur de leur tâche. Il reste à l'État le soin de la protection de l'enfance par des lois sages, équitables et qui ne soient pas inspirées par un étroit esprit d'inquisition permanente. Il suffit de suivre d'un peu près le mouvement ouvrier pour être pleinement rassuré à

l'égard des apprentis. La douceur naturelle des mœurs en France, et d'autre part la puissance grandissante des syndicats, sont des garants singulièrement efficaces d'une application stricte des lois protectrices de l'enfance laborieuse. Une action taquine, soupçonneuse, est inutile.

Que l'effort gouvernemental s'exerce plus haut. L'étude des traités de commerce avec introduction de clauses favorables à l'activité nationale ; une sage économie allégeant les impôts si lourds à la production ; la revision graduée, dans la paix sociale fermement assurée, des conditions qui unissent le capital et le travail en éliminant cette idée préconçue que forcément le capital est l'ennemi, taillable à merci ; voilà les actes qui vivifieraient l'esprit d'entreprise que des grèves, fomentées par des politiciens et des agitateurs, ont rendu craintif.

Ah ! dira-t-on, que voilà un vaste programme ! Sans doute cette œuvre demanderait beaucoup de courage, de patriotisme et surtout de fermeté alliée à de la persévérance. Il y faudrait un Richelieu insufflant sa méthode à l'âme de nos députés. Ne désespérons pas. Certes la tâche est lourde, mais nous persistons à penser que la solution de la crise de l'apprentissage y est tout entière incluse.

CHAPITRE VI

LES ATELIERS DE FEMMES.

Dans le traité de paix qui termina la guerre des Sabins et des Romains, les premiers stipulèrent que leurs filles ne seraient assujetties à d'autre travail qu'à filer de la laine.

PLUTARQUE.

Heureuses Sabines ! Il serait oiseux de tonner contre les mœurs qui permettent d'enlever les femmes au foyer pour les astreindre aux travaux de l'usine.

Les femmes sont, à l'atelier, mêlées aux hommes dont elles partagent le labeur.

Les patrons ne peuvent d'un coup de baguette modifier les coutumes.

Ils ont des femmes dans leurs ateliers et usines et il leur serait tout à fait impossible de transformer du jour au lendemain les procédés de fabrication pour se priver de l'aide féminine.

Quels sont les devoirs moraux que leur impose cette lourde responsabilité ?

Voilà la question.

La vie en commun dans les ateliers masculinise plus ou moins la femme.

Les manières, le langage participent vite de la rudesse et de la vulgarité masculines, et, jusqu'à un certain point, les femmes arrivent à penser et agir en hommes.

Cependant elles ne cessent jamais de sentir et de souffrir en femmes.

Il semble que sur l'essence propre féminine se soit seulement superposée une nature plus rude, plus résistante, comme une armature de défense à l'abri de laquelle les délicates floraisons de l'âme féminine continuent de se développer, péniblement, frileusement.

La capacité de souffrir, plus étendue en profondeur que chez l'homme, n'est pas diminuée, ce qui fait de l'ouvrière de l'atelier ou de l'usine un être digne de protection, de pitié généreuse et active.

Mais comment la protéger sans que les mesures prises aillent à l'encontre du but ?

Situation délicate comme toutes celles qui résultent d'offenses au droit naturel, au bon sens.

La femme est faite pour le logis, et seulement pour le logis !

Essayons d'accorder les nécessités sociales actuelles suivant la justice et l'humanité.

Le patron aura pour règle de réduire au mini-

mum le nombre des femmes ou jeunes filles nécessité par son industrie.

Il élèvera leurs salaires au taux le plus élevé qu'ils puissent atteindre.

Moins forte que l'homme, la femme est plus consciencieuse, et sa crainte des règlements assure sa docilité, mais, plus sensible, elle s'affole parfois en s'exagérant les remontrances.

Peu stable dans ses jugements, elle exige de la part du commandement, du tact, de la droiture et de la fermeté sans rudesse.

Ce ne sont pas là des qualités qui courent les rues... ni les ateliers!

Constatation curieuse : un atelier de femmes, joint à d'autres ateliers d'hommes, sera toujours mieux dirigé par un homme que par une femme. Les rivalités, heurts journaliers, jalousies et rancunes sont plus fréquents et plus graves sous une direction féminine.

Il est entendu que cette observation ne s'applique pas aux métiers exclusivement du domaine féminin, tels que couture, modes, etc... Nous restons dans l'hypothèse d'une industrie occupant des femmes comme appoint nécessaire au travail masculin, ce qui est le cas pour de nombreuses manufactures.

Les femmes auront donc pour chefs des hommes.

Et voici qu'aussitôt formulée cette indication soulève un gros problème de conscience.

Le patron peut-il éviter par une stricte réglementation, une active surveillance, que la vie en commun ne devienne un terrain naturel de culture pour la dépravation de l'élément féminin?

Jusqu'à quel point l'employeur est-il moralement responsable de la déchéance des femmes qu'il emploie?

Peut-il espérer qu'aucun abus ne se produira?

L'homme est de feu, la femme d'étoupe, vienne le diable qui souffle, dit un proverbe.

Le patron peut-il fermer la porte au diable? Peut-il l'empêcher de souffler sur l'étoupe?

Bien des patrons ont fait ce rêve, qu'aucun n'a réalisé. L'instinct déjoue toutes les combinaisons qu'on lui oppose.

La femme, la jeune fille, organismes d'une délicatesse, d'une sensibilité infinies, sont faites pour le mouvement modéré.

Or le travail les immobilise souvent des heures entières ou les soumet à un automatisme déprimant.

Assujetties à des règles complètement ignorantes de leurs besoins moraux et physiques, elles n'ont pas la libre allure, la facilité du changement d'attitudes ou d'occupations, le jeu versatile du cerveau, qui répondent à leur constitution spéciale.

La femme libre a besoin de tout le ressort de sa volonté et des ressources de son cœur pour sup-

porter les chocs du chagrin que fatalement lui apporte la vie dans ses manifestations affective, familiale, économique, et, à ces charges si pesantes déjà, vous ajoutez le poids d'un travail journalier qui l'éloigne de son milieu naturel, de son centre d'équilibre, qui est le foyer.

Qu'on ne s'étonne pas du découragement qui laisse trop souvent la malheureuse ouvrière sans défense et sans force contre les entreprises audacieuses de l'homme.

Alors, que faire?

La responsabilité morale du patron sera dégagée s'il a apporté la plus grande sagesse préventive dans le règlement des ateliers où hommes et femmes travaillent en commun.

C'est ainsi qu'il devra réprimer impitoyablement toute insulte dont se plaindrait une ouvrière quand une enquête sérieuse, rapide et discrète aura démontré le bien-fondé de la plainte.

Il ne faut pas oublier que dans le milieu du travail féminin les cancans, jalousies et intrigues naissent comme fleurettes au printemps.

La disposition des locaux aura été étudiée avec soin. Pas de coins sombres, encombrés, pas de réduits soustraits à la surveillance de tous. Partout l'espace et la lumière. La maison de verre du philosophe.

Les travaux seront combinés pour réduire au plus strict la part faite en commun.

Les allées ou passages entre les métiers seront établis largement, et des cabines du contremaître et du chef d'atelier l'on pourra voir l'atelier dans toute son étendue. De même de tous les coins de l'atelier il sera possible de voir ce qui se passe dans les bureaux vitrés des chefs.

Les ateliers de femmes doivent-ils être placés en dehors de l'activité générale ou bien doivent-ils être comme un lieu de passage fréquent pour les besoins des autres parties de l'usine?

Dans l'intérêt du travail et de l'état physique des ouvrières il faut que les ateliers aient une atmosphère apaisée, mais il y aurait inconvénient à les fermer rigoureusement.

La *défense d'entrer* surexcite les imaginations masculines. L'idéal c'est qu'on puisse entrer du dehors, tout naturellement et sans frapper, mais que les raisons de pénétrer soient de nature à ne permettre qu'un petit nombre de visites journalières.

Les ingénieurs, le directeur devront traverser souvent et à des heures différentes ces ateliers pour se rendre dans les bureaux des contremaîtres ou chefs d'ateliers en évitant d'adresser la parole aux ouvrières. Mais ils accepteront toujours les réclamations.

De la dignité, de la bienveillance et une grande et simple courtoisie.

C'est la partie de la tâche la plus facile à remplir.

Ce que nous avons dit du choix des contremaîtres et chefs d'ateliers a son application ici avec une plus grande rigueur encore. Avant de donner à des hommes une autorité de commandement, le patron devra procéder à une minutieuse enquête.

Est-il préférable que les contremaîtres soient âgés?

L'âge n'est pas forcément une garantie de moralité, et la ruse féminine excelle à exploiter le côté paternel d'une bienveillance autorisée par l'âge et à transformer vite cette bienveillance au mieux de ses ambitions.

Un homme jeune, marié, ayant des enfants et notoirement estimé, serait un meilleur choix.

Au demeurant, il n'est pas possible d'ébaucher même des semblants de règles.

C'est au patron à choisir en mettant à cette recherche toute l'application que mérite si grave question.

La responsabilité morale du patron cesse-t-elle au seuil de l'usine?

Le chef ou contremaître qui prend une maîtresse parmi les ouvrières qu'il commande perd aussitôt et pour toujours son autorité sur le personnel ntier.

Généralement, par un instinct obscur qui l'avertit de cette déchéance, au début de la liaison il donnera un coup de barre vers plus de sévérité, croyant compenser par une attitude publique austère l'irrégularité de sa conduite.

Cette attitude sera de peu de durée et bientôt il lâchera pied sous les attaques sournoises, incessantes et de plus en plus hardies du personnel sous ses ordres.

Il semble que sa faute ait ouvert la porte aux récriminations, jalousies, ainsi qu'aux négligences professionnelles.

Dès le premier jour sa maîtresse a profité de la situation nouvelle pour se dégager des obligations qui la gênaient le plus.

Son amant la favorisera par le choix de la tâche, et à son égard il fermera les yeux sur les infractions de plus en plus fréquentes aux règlements de l'usine. Très souvent il arrive que cette faiblesse pour une privilégiée coïncide avec une surveillance plus stricte à l'égard de l'ensemble des ouvrières.

La faiblesse morale a fait naître l'injustice. D'un coup la révolte intime, silencieuse, mais qui fermente pour les pires conséquences, s'est levée dans le cœur des compagnes de la favorisée.

Une agitation morale malsaine, pleine de périls latents et de lâchetés, a remplacé l'atmosphère autrefois sereine de l'atelier honnêtement dirigé.

Cette situation ne peut être cachée bien longtemps à un patron vigilant.

Dès qu'il s'aperçoit de cet état de choses, il ne doit pas hésiter à remplacer le chef déprécié.

Il tiendra compte de ses antécédents, de sa valeur professionnelle, de sa situation de famille, et surtout de son attitude dans l'entrevue qui lui sera ménagée, et, dans bien des cas, un changement d'occupations le mettant à l'abri des tentations féminines dénouera sans scandale une situation intolérable.

Le patron doit mettre tous ses soins à garder à ses ateliers le caractère d'une agglomération saine par une surveillance qui maintienne une allure honnête et correcte aux rapports obligatoires des ouvriers et des ouvrières qu'il occupe.

L'action du patron peut-elle s'étendre au delà?

La cloche, ou le sifflet de la machine a donné le signal de la cessation du travail. La journée finie, chacun regagne le logis. Parmi les hommes un grand nombre pressent le pas en hâte du retour dans la famille, mais certains ne vont pas loin, s'arrêtent dans les trop nombreux caboulots qui, comme des bêtes mauvaises, les guettent aux abords de l'usine.

Certaines ouvrières flânochent, s'attardent à rire, à converser aux coins sombres des ruelles, sous les arbres des squares.

C'est la part, trop grande, hélas! que la pro-

stitution se taille dans la masse laborieuse.

Le patron peut-il protéger son personnel une fois qu'il a franchi le seuil de l'usine?

L'ouvrière n'échappe-t-elle pas dès cet instant à sa surveillance, à son action morale?

Nous avons à plusieurs reprises, au cours de cette étude, signalé l'écart qui existe entre la conception ouvrière et les idées patronales. De ce désaccord il est résulté de la part des ouvriers une certaine défiance à l'égard des œuvres patronales en dehors de l'usine.

Il suffit d'un incident sans importance pour que les ouvriers soupçonnent le patron d'arrière-pensée autoritaire.

En fait le syndicat a absorbé toutes autres sociétés, et c'est au sein de son syndicat et là seulement que l'ouvrier se sent vraiment chez soi. Il est permis de la déplorer, mais il faut compter avec cette susceptibilité ombrageuse.

Dans ces conditions le patron est contraint à une grande discrétion en tout ce qui touche à 'existence de son personnel en dehors de l'usine.

Est-ce à dire qu'un chef d'usine doit se désintéresser complètement de la moralité de son personnel?... Non pas!

Mais c'est en honorant les ouvriers aux heures décisives de leur existence qu'il peut marquer fortement ses préférences et le sens des conseils qu'il donnerait s'il lui en était demandé.

Il appartient surtout à la femme du patron de donner à cette intervention le caractère de haute sympathie qu'elle comporte.

Ainsi le patron assistera au mariage civil de ses ouvriers et sa femme à la cérémonie religieuse s'il y a lieu.

A la suite d'un accouchement les ouvrières recevront la visite de la femme du patron avant leur rentrée à l'atelier.

Ces pratiques, étendues à tout le personnel sans distinction de grade, constituent un lien cordial et digne ne pouvant donner lieu à aucune fausse interprétation.

La mort d'un ouvrier ou d'une ouvrière provoquera les mêmes marques d'intérêt. La délégation de l'atelier sera aussi nombreuse que cela sera possible, et si le patron ne peut être à sa tête, une lettre personnelle de condoléance sera envoyée à la famille.

On estimera peut-être que nous nous étendons trop sur un sujet qui ne comporte pas ces développements, attendu que les usages que nous préconisons sont généralement suivis.

C'est là une erreur, et maintes fois les confidences de camarades nous ont montré combien le caractère français attache de valeur à ces marques de sensibilité.

En assistant au mariage civil de ses ouvriers le patron contribuera à enrayer la progression des unions libres si néfastes à l'ouvrier.

Nous allons sans doute choquer le sentiment de nombreux *esprits libres,* dégagés des *conventions et préjugés,* mais peu nous en chaut.

Nous connaissons le milieu ouvrier mieux sans doute que ces dégagés théoriciens, et c'est en parfaite connaissance de cause que nous affirmons : l'union libre, en l'an 1905, étant donnée la situation sociale, ne convient pas à l'ouvrier.

Que les serments faits à la face du ciel par des amants contractant l'union libre aient comme valeur ce que valent effectivement les âmes et les cœurs engagés, nous ne le nions pas, et nous admettons que l'engagement d'honneur pris ainsi dans une heure de délire charnel ou d'exaltation sentimentale, lie effectivement et solidement deux âmes nobles et droites, mais il y faut le loisir d'une culture de ce sentiment que ne protègent pas les lois.

L'ouvrier, lui, n'a pas les loisirs qui permettent le développement graduel des liens affectueux.

Le peuple aime et se donne d'un coup. Malheureusement il *désaime* avec facilité et se reprend quand la femme ne peut faire luire aux yeux du compagnon *désamouré* l'anneau d'or de l'épouse légitime.

Et puis, quelle barrière la compagne, dans l'union libre, opposera-t-elle aux écarts de l'amant?

La femme légitime se sent forte des droits que lui confère la loi. Elle les revendiquera au besoin

pour ses enfants. Sa parole a le poids d'une autorité forte de la tradition des siècles sur l'âme d'un mari qui n'est que dévoyé et non perdu.

Nous ne pensons pas que le mariage soit la panacée guérissant les maux de la classe ouvrière. Il y a de mauvais ménages chez les ouvriers comme chez les patrons.

En dépit des lois et du sacrement, les causes de désaccord subsistent du haut en bas de l'échelle sociale, mais nous avons maintes fois constaté, et c'est notre devoir de le marquer ici, que l'union libre aggravait sans remède les tares : alcoolisme, débauche et fainéantise.

Nous avons également constaté cent fois que la femme légitime, forte de la consécration des lois, acquérait au foyer l'autorité qui entrave, gêne et réduit souvent les tendances irrégulières de son *homme.*

Nous concluons donc : dans le milieu ouvrier, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, *le mariage est moralisateur.*

Et nous pensons que le patron par des démarches et manifestations opportunes, et sans se départir de la réserve qui lui est imposée, doit témoigner hautement de son sentiment à cet égard.

CHAPITRE VII

L'ALCOOLISME A L'USINE.

Chez les ouvriers les ivrognes sont moins nombreux qu'il y a trente ans, par contre les alcooliques sont légion.

Nous avons connu *l'ivrogne* alors que nous étions jeune ouvrier. Aujourd'hui c'est un type devenu rare.

Le mot ivrogne paraissait alors un peu sévère pour désigner un camarade souvent sympathique par ailleurs, et *pochard,* terme consacré par l'usage, atténuait l'appréciation.

Le pochard était généralement un ouvrier irrégulier qui faisait le *lundi,* battait sa femme ou en était rossé.

Dans l'intervalle de ses *soulographies* il était à peu près comme tout le monde et sa nature primordiale intime n'était pas grandement influencée par son vice.

Certes, cette passion créait déjà bien des diffi-

cultés à celui qui en était possédé et il arrivait souvent que la gêne, et parfois la misère en était la conséquence immédiate.

L'ivrognerie était et reste un vice fâcheux. L'alcoolisme est un danger de tous les instants et d'une telle importance sociale que la question se pose s'il ne conviendrait pas, pour en arrêter les ravages, de suspendre dans certains cas les effets du dogme sacré de la liberté individuelle.

L'alcoolique est non seulement dangereux comme peut l'être un fou à accès intermittents, mais il est dangereux à la plus haute puissance, parce qu'il est un détraqué *aux apparences lucides*.

Son cerveau malade ne se dénonce pas tel par les incohérences familières à l'ivrogne.

L'alcoolique raisonne, et son raisonnement a souvent la véhémence d'une conviction ardente et sincère.

Un esprit réfléchi et avisé saisira bien vite qu'il manque un lien logique aux arguments de violence, et que les gestes saccadés et courts du buveur d'absinthe témoignent d'une énergie fébrile et factice, sans ressort véritable.

Mais les simples; mais les ignorants à l'âme enthousiaste!

L'alcool, l'absinthe surtout, en tuant la volonté, peuple le cerveau de songeries dont le thème varie suivant la valeur intellectuelle du sujet.

Chez l'ouvrier, c'est toujours la question sociale

que l'on trouve à la base des élucubrations de l'alcoolique.

Le buveur d'absinthe ne rit pas : il ricane.

Ses rêves d'embrassement général, de société égalitaire, s'épanchent sous forme d'imprécations, de sarcasmes, pleins d'une haine sauvage.

Ces bouches embrasées d'alcool soufflent dans les ateliers un vent de désorganisation et de folie.

Le devoir du patron est de les rejeter à tout prix.

La suprême habileté serait de les dépister à temps et de ne les pas embaucher.

Peut-on nous reprocher de déterminer la misère dans une famille en refusant du travail à un alcoolique impénitent?

Un patron a charge morale de nombreuses familles vivant en confiance dans la paix que crée le travail sagement réglé.

Or, il suffit d'un *fabricant de désordre* pour troubler et ruiner cette tranquillité.

Aux critiques trop faciles, nous opposerons comme réponse la petite histoire suivante :

Les pommiers ont un ennemi. Un papillon très prolifique qui s'introduit dans le fruit où il dépose ses œufs en très grand nombre.

Ce papillon, en apparence inoffensif, bourdonne joyeusement dans les vergers par les belles journées d'été.

A l'automne toutes les pommes qu'il a touchées

tombent, rongées des pépins à la pelure, par la progéniture avide du beau papillon.

Venu d'Amérique, cet insecte menace, paraît-il, toute la production de Normandie et de Bretagne, pour ne citer que les provinces grandes productrices du cidre.

Or, que diraient nos doux humanitaires sans profondeur s'ils voyaient un cultivateur dont jusque-là les vergers sont indemnes de toute attaque, importer de lui-même plusieurs de ces papillons, les lâcher sur ses arbres sous le prétexte que cet animal ayant droit à l'existence, il doit lui en fournir les moyens?

A moins d'être soi-même atteint d'aliénation mentale, on tiendrait pour fou et coupable l'homme qui agirait ainsi.

Cette digression, à l'aspect puéril et simpliste, n'est pas superflue, qu'on le croie bien!

Tous les jours le bon sens disparaît un peu plus pour faire place à des bribes mal comprises, plus mal digérées encore, d'un humanitarisme bêta.

Revenons à la question de l'alcool. On a écrit dix mille volumes sur le péril alcoolique, publié cent mille brochures, fait des milliers de conférences sur tous les points du territoire.

Et la vente de l'absinthe et autres poisons aux teintes multiples, grandit encore. Un si gigantesque effort pour un résultat nul!

Comment expliquer cet inquiétant fiasco? Au

risque d'ajouter quelques lignes inutiles aux millions de lignes consacrées à la question, nous allons exprimer ici, non pas notre opinion personnelle seulement, mais bien l'avis réfléchi d'un grand nombre d'ouvriers que nous avons interrogés.

Nous les avons choisis sobres, sérieux, présentant le type de l'ouvrier tel que nous avons essayé de le montrer au cours de ce travail.

Résumons ces réponses.

Pour tuer l'alcoolisme néfaste on a *tapé* sur le vin bienfaisant.

Dans les congrès ainsi que dans un grand nombre de conférences antialcooliques on n'entendait que ce conseil : Buvez de l'eau!

Toute liqueur alcoolique est au moins inutile, sinon malfaisante. Or, quelques centimètres cubes d'alcool injectés à un cobaye..... et *delirium tremens*.

Les apôtres abstèmes eussent bien fait de méditer ce vers d'une vieille chanson :

Dépasser le but, c'est manquer la chose!

Le Français a horreur de l'excessif. Si ces propagandistes de l'eau, boisson unique, eurent un instant l'espoir qu'à leur voix le peuple de France allait saisir des haches pour détruire les cabarets, à l'instar de je ne sais quelle virago américaine dont les journaux ont chanté les exploits, ils ont montré une telle méconnaissance du caractère po-

pulaire français qu'il n'y a décemment qu'à les renvoyer à leurs chères études.

On a outrepassé le but. Les ancêtres, grands-pères et père de l'ouvrier français ont cultivé la vigne, chanté, bu et glorifié le vin. Le vin constitue une des richesses de la nation.

De tout temps des hommes au cerveau puissant et qui sont à juste titre comptés comme des gloires nationales ont bu le vin de France, sans inconvénient. C'est su, archi-su!

Vouloir ruiner ces idées acquises pour leur substituer des raisons d'abstinence insuffisamment justifiées, c'était faire œuvre vaine.

Le malheur, *le grand malheur*, c'est qu'en agissant d'une manière aussi inconsidérée on perdait toute autorité lorsqu'on tonnait ensuite, *avec juste raison alors,* contre les apéritifs et notamment l'absinthe qui empoisonne la race.

Il eût été juste, sage et habile de faire hautement et brillamment la distinction.

Si les gens qui donnent le ton et font la mode s'étaient appliqués à contrebalancer l'usage nocif de l'absinthe par des manifestations individuelles répétées en faveur des bons vins de France, cette crânerie eût été une bonne action et, pour une fois, le snobisme qui eût entraîné la foule moutonnière eût été approuvé.

Il appartenait aux diverses ligues antialcooliques de faire campagne dans ce sens.

Les Château-Margaux, Pomard, etc. eussent, à l'heure de l'apéritif, refoulé les mixtures incendiaires et homicides.

Nous nous plaignons de la rareté du bon sens, mais il faut reconnaître que les hommes qui ont la prétention, et parfois le devoir, d'indiquer à la foule les bons chemins sont les premiers à faire fausse route.

Nous n'avons pas encore eu le temps d'oublier la campagne contre le phylloxera.

Il y quelque vingt ans, tous les soirs des savants de bonne volonté démontraient à de nombreux auditeurs les transformations du terrible ennemi de la vigne et, invariablement, la conférence se terminait par une considération d'ordre statistique et économique qui nous laissait attristé et rêveur : « Le phylloxera fait perdre à la richesse publique autant de milliards que lui a coûté la guerre franco-allemande ! »

Le vin était alors considéré comme une richesse nationale, un breuvage précieux.

Aujourd'hui, changement de décor et autre chanson : c'est le vin qui est l'ennemi !

Mais alors il ne fallait pas pousser nos vignerons à arracher les vignes malades pour les remplacer par des plants américains.

Si le vin est nuisible et qu'il faille boire de l'eau, le phylloxera n'était donc pas l'ennemi, mais l'insecte béni !

Il y a de quoi faire perdre l'esprit au peuple. Tout cela manque de mesure et offense le bon sens. Résultat : l'ouvrier reste sourd ou à peu près aux invites anti-alcooliques.

Dans la fermentation des idées qui constitue l'état psychologique des syndicats, le péril alcoolique (trop évident, hélas!) n'occupe pas la place qu'il y devrait tenir raisonnablement.

La maladresse, l'outrance de la campagne anti-alcoolique proscrivant le vin mis sur le même pied ou à peu de chose près que les poisons d'essences et d'absinthe, ont fait naître cette déplorable indifférence.

Il n'en reste pas moins démontré pour nous qu'un patron soucieux de la bonne tenue de son usine consignera la porte aux alcooliques déclarés.

La difficulté, nous le reconnaissons volontiers, n'est pas tant d'isoler les malades que de les reconnaître à première vue.

L'examen préalable par un médecin attaché à l'usine n'est possible que pour de très grandes exploitations, et même dans ce cas le refus d'embauchage motivé peut créer de sérieux embarras.

D'autre part un ouvrier entré indemne de cette tare peut devenir alcoolique au cours de ses occupations.

Comment apprécier sainement et sûrement cette modification d'état?

Si un alcoolique de cette catégorie néglige son travail, cause du scandale, il sera facile de s'en

défaire, mais s'il se contente, sans grand bruit, de miner l'autorité nécessaire des chefs, comment agir sans soulever le personnel?

Il est très dangereux de provoquer une action syndicale dans ce sens.

Les syndicats et fédérations sont en très grande majorité dirigés par des hommes honnêtes mais qui doivent compter avec la masse de leurs électeurs.

Ils savent que lors des assemblées générales il suffit souvent de la parole véhémente d'un syndiqué sacrifié par le patronat, pour qu'un vote enlevé sur un discours enflammé mette en minorité le conseil d'administration le plus dévoué, le plus méritant.

Et l'on marche à fond, parfois à contre-cœur.

Avant de renvoyer un ouvrier, un patron aujourd'hui songe à toutes ces causes de conflits... et l'alcoolisme continue de détraquer les cerveaux ouvriers.

A ce mal profond il n'est guère qu'un palliatif : la connaissance parfaite du personnel et l'entretien de cette connaissance par des visites fréquentes du patron dans les ateliers.

Rien n'assure la régularité normale du travail et ne décourage les *entrepreneurs de démolition*, comme la présence fréquente d'un patron estimé.

L'ouvrier a le sens très fin de ces choses et

quand il sent dans le patron une volonté sérieuse et la ferme intention d'être juste, partout et toujours, il ne donne pas son affection, non, c'est trop demander en l'an de grâce 1905, mais son estime réfléchie.

Nous insistons sur ce mot : estime, car par flagornerie ou pour d'autres desseins, à tout propos on lit, on entend dire : Tel patron est adoré de ses ouvriers !

Quelle exagération ! Rien n'est plus faux. A notre époque, d'ailleurs, on n'adore plus grand'chose... l'argent excepté.

L'ouvrier subit la loi commune, mais il est homme, et, comme tel, sait apprécier les actes.

C'est ainsi qu'il juge les efforts du patron et arrive à l'estimer.

Un patron estimé de tous ses ouvriers peut se passer de leur adoration.

CHAPITRE VIII

LA GRÈVE.

L'ouvrier : « La grève est un droit. »

Le patron : « La grève est une maladie sociale. »

En énonçant que le droit de grève lui appartient en propre l'ouvrier affirme une incontestable réalité, car il est en effet impossible d'obliger au travail des hommes qui ont décidé de chômer.

D'autre part, si l'on envisage les conséquences ordinaires des grèves, la définition qu'en donne le patron se justifie dans bien des cas.

Il en résulte que les ouvriers affirment avec énergie leur droit à être malades, socialement parlant.

Quoi qu'il en soit, la grève est la manifestation d'un état de choses mal équilibré, la résultante boiteuse d'un contrat instable, mal défini.

Ainsi qu'il arrive fréquemment dans les ménages mal assortis, tout devient matière à conflits, et l'examen des motifs invoqués pour justifier le chômage collectif ne fait que donner plus de force à cette banale comparaison.

Les grèves dont les suites furent les plus sérieuses ont eu souvent pour point de départ une cause futile en apparence à des regards superficiels.

Le renvoi d'un ouvrier, les griefs envers un contremaître, moins que cela souvent cause l'arrêt des usines dans toute une région.

Il n'est pas de petits faits quand la mésintelligence règne à l'état latent.

Une chaudière fonctionne silencieusement à la pression maxima, ajoutez quelques grammes à la charge des soupapes et l'explosion se produit.

Un patron, fût-il le modèle du genre, édifié de toutes pièces par les ouvriers eux-mêmes, ne serait pas pour cela à l'abri de la grève.

La solidarité professionnelle mise en action par les syndicats pour amener à composition un patron récalcitrant, entraîne au chômage des ouvriers qui, individuellement, n'ont aucune réclamation à formuler.

Que peut un patron en cette circonstance? Attendre la fin d'un conflit dont il souffre mais qu'il n'a provoqué en aucune façon, ou bien embaucher des ouvriers nouveaux, indépendants des snydicats.

Le patron qui s'ingénie à ne pas laisser son usine en détresse ne fait qu'user d'un droit strict, qui devrait être respecté par les grévistes.

Chacun sait qu'il n'en est pas ainsi en réalité et que, le plus souvent, la violence intervient au mépris de toute justice.

Les caisses de grèves n'étant pas riches, les ouvriers usent de tous les moyens pour acculer le patronat à la solution qu'ils veulent imposer, et cela dans le plus bref délai. Toute mesure qui tend à prolonger la lutte semble dressée contre eux et se trouve désignée à leurs coups.

C'est ainsi que l'exercice d'un droit indéniable aboutit presque fatalement à d'injustes violences.

Les grèves ayant pour objectif l'augmentation des salaires peuvent se dénouer rapidement si, dès le début, les patrons ne manifestent pas une intransigeance qu'ils ne pourraient soutenir jusqu'au bout.

Une attitude calme et le désir loyalement exprimé d'examiner les solutions capables d'amener un rapprochement, disposent parfois les ouvriers à céder sur certains points.

De leur côté les patrons abandonnent quelques avantages, et la paix se fait sur de nouvelles bases.

Les grèves qui évoluent de cette manière ne laissent généralement pas d'arrière-pensées dans les esprits. Nous les appellerons, si on le veut bien, les bonnes grèves, les grèves loyales.

Bien différentes sont les grèves dues à des animosités personnelles. Ces grèves sont le plus souvent à revendications de salaires, aggravées de haine contre des ingénieurs ou des contremaîtres.

Ces mouvements ainsi caractérisés prennent tout de suite l'allure de guerre civile.

Les rapports entre les ouvriers et le patron ou ses représentants sont rendus impossibles, tant de part et d'autre, l'animosité et le parti-pris s'opposent à toute discussion calme.

Les pouvoirs publics ne tardent pas à intervenir, les politiciens s'en mêlent, et parfois, hélas! les fusils aussi.

Il ne nous appartient pas de développer davantage ces considérations sur les mouvements de grève, mais voici une interrogation qui rentre dans les données de notre travail.

Quel est le devoir moral du patron quand la grève est déclarée chez lui pour des motifs d'ordre personnel?

Autrement dit, que doit-il faire si les ouvriers mettent pour condition irréductible à la reprise du travail le renvoi d'un ingénieur ou d'un contremaître?

Établissons tout d'abord que cette cause particulière du conflit n'a pu naître si le patron est véritablement l'homme sérieux de ses responsabilités dont nous avons essayé d'établir le type.

Pour qu'un atelier tout entier se soulève il faut que les esprits aient été aigris, les hommes mécontentés et froissés, moins par des incidents fortuits que par une longue suite de faits.

Or, cet état d'esprit n'aurait pu s'établir et s'aggraver sans que le patron attentif n'en saisît des indices.

Admettons cependant que ce travail préparatoire de la grève ait échappé à sa surveillance et qu'un beau matin il se soit éveillé avec sur les bras une grève de cet ordre.

Quelle que soit la personnalité, ingénieur ou contremaître, visée par les ouvriers, il faut que le patron oublie pour un instant la situation prépondérante du chef pour examiner avec impartialité les réclamations du personnel.

Sa connaissance du caractère du chef mis en cause devra l'aider à démêler, dans le fatras inévitable des accusations, les choses vraies, en tenant un compte équitable des exagérations créées par la colère et l'entraînement.

Il ne négligera cependant aucun petit fait et, avec calme, ramènera toujours les ouvriers prompts à s'enflammer à l'exposition nette et claire des griefs en exigeant des faits positifs.

Ce premier devoir accompli, il mettra la personnalité visée au courant des plaintes et il appréciera surtout la valeur des réponses faites.

Si les réclamations portent sur la trop grande sévérité du chef, sa facilité à gourmander sans mesure, en un mot si le patron juge que l'animosité collective a sa source dans des défauts inhérents au caractère, au tempérament, il devra interposer entre l'autorité légitime de son représentant et les ouvriers un agent intermédiaire bien choisi, chargé de faire respecter les ordres, et, au

surplus, il se réservera le soin d'examiner ces ordres dans leur esprit et dans leur forme avant leur signification au personnel.

Il pourra, peut-être, ainsi concilier ses devoirs envers des représentants de l'autorité patronale qui n'auront péché que par manque de tact ou exagération du sens autoritaire, et le souci légitime de ramener le calme dans ses ateliers.

Ce cas est ordinairement assez facile à solutionner.

La question est d'une gravité plus grande s'il s'agit de manquements à la réserve que doit imposer l'emploi des femmes dans l'usine.

Ici le patron ne devra pas agir par demi-mesures.

S'il a la preuve que ses agents, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils se trouvent, ont abusé de leur autorité pour satisfaire leur caprice ou leurs passions, le patron n'hésitera pas à se séparer de collaborateurs indignes.

Un tel exemple ramènera la paix dans l'usine et servira pour longtemps de leçon aux chefs de tempérament peu scrupuleux.

Il est bien rare que tout un atelier se mette en grève en invoquant des motifs de cet ordre sans que les faits justifient cette décision.

Si, cependant, il était établi que ces accusations sont fausses et masquent le désir de se débarrasser d'un chef antipathique, il serait du devoir strict du

patron de le laver publiquement des accusations portées contre lui, d'en démêler le mobile secret, de le dévoiler aux intéressés, et de soutenir sans défaillance l'honnête homme ainsi calomnié. Nulle considération d'intérêt ne doit l'affranchir de ce devoir moral. Outre la satisfaction d'un devoir de conscience accompli, il assurera pour l'avenir à son usine une atmosphère morale respirable.

En cédant par intérêt il aurait laissé germer en lui le dégoût de l'action, le mépris de soi-même, ce chancre implacable, et pour toujours aliéné la confiance de ses ouvriers.

Par une répercussion naturelle aux âmes troublées, il leur en voudrait de sa déchéance intime, et ses rapports avec eux ne présenteraient plus la facile aisance de jadis.

La lâcheté commise, comme une bête vernimeuse jamais endormie, guetterait au profond de sa conscience ; son sentiment de la justice serait empoisonné dans sa source.

Mieux vaudrait pour lui avoir perdu son usine, tout son avoir, que l'estime de soi-même !

CHAPITRE IX

DEVOIRS DES OUVRIERS ENVERS. LE PATRON

Nous avons détaillé par le menu les obligations morales du patron à l'égard de son personnel en prenant pour guide cet axiome : *Le devoir consiste à conformer ses actes à son idéal.*

En d'autres termes : Imaginer que la société est enfin constituée conformément aux règles de la justice et de l'humanité telles qu'on les souhaite, suivant son cœur et la raison, et adapter au plus près son action sociale à cette conception idéale.

Pour obéir à cette discipline morale le patron devra améliorer les salaires dans la plus large mesure ; intéresser surtout ses ouvriers à la bonne marche de l'usine par la participation intelligente aux bénéfices ; ne pas manquer une occasion de les relever à leurs propres yeux en ayant pour le travail manuel le respect qui lui est légitimement dû ; apporter dans les relations avec le personnel une réserve bienveillante et sans morgue en évitant la familiarité destructrice du respect, et,

par-dessus tout, être juste, toujours et partout.

Envisager ainsi les devoirs du patron, c'est, dira-t-on, reculer l'instant où, fortune étant faite, il pourra se reposer dans une luxueuse aisance.

Nous avons déjà dit que la préoccupation dominante d'une fortune rapide ne pouvait se concilier avec le sentiment profond des devoirs moraux du patronat.

Quel soleil éblouissant éclairerait l'âme des travailleurs s'ils étaient assurés de ne pas manquer du nécessaire aux environs de la soixantaine, quand les yeux et les bras affaiblis se refusent au travail qui assure le pain journalier !

Les meilleurs esprits recherchent la solution de ce difficile problème.

Nous ne voyons pas de difficulté à ce que le patron se prépare une retraite très confortable après avoir convenablement élevé sa famille et doté ses enfants.

Il est juste que sa vie de labeur ait ainsi sa récompense.

Cela dûment établi, nous allons examiner quels sont les devoirs moraux de l'ouvrier envers le patron.

Cet examen nous conduira à parler à nos camarades avec quelque sévérité parfois, mais ils considéreront que la tâche que nous avons entreprise exige comme première obligation une franchise entière.

Les ouvriers ont-ils beaucoup d'obligations morales vis-à-vis du patron?

Très peu à l'égard du patron, mais, en revanche, ils ont des devoirs, et rigoureux, envers eux-mêmes.

Leur devoir principal, presque unique, c'est le perfectionnement de leur être intellectuel et moral.

Tendre à élever sans cesse son âme et son esprit pour dominer les tendances purement instinctives, voilà la tâche urgente.

Nous le répétons, la règle essentielle de la vie morale enseigne à conformer ses actes à son idéal.

L'idéal de l'ouvrier c'est l'égalité réalisée. Il est donc juste qu'il traite le patron comme si la société rêvée étant établie, ouvriers et patrons se trouvaient sur un même plan social.

Il en résulterait une égalité de bons procédés, une aménité dans les rapports que, théoriquement, rien ne pourrait troubler.

A la veille peut-être du triomphe de leur cause, les ouvriers se doivent à eux-mêmes de traiter les patrons aussi bien qu'ils désirent en être traités.

Qu'on croie bien qu'il n'est pas du tout indifférent que le salarié s'exprime correctement lorsqu'il s'agit de celui qui le paie.

A traiter les patrons de *singes* ou d'*accapareurs* on plie l'esprit à ne raisonner qu'avec un parti-pris de mépris et d'hostilité.

Il faut bien le reconnaître, la généralité des pa-

trons respectent l'ouvrier infiniment plus que ce dernier ne respecte l'employeur.

Pour désigner ses ouvriers l'industriel n'a qu'un terme, honnête, propre, légal et droit : *mes ouvriers.*

Par contre il n'est guère d'ateliers ou d'usines où le patron ne soit couramment désigné par un sobriquet : *le singe* le plus ordinairement.

On nous objectera qu'il est de tous les temps ce proverbe : *Notre ennemi c'est notre maître.*

Sans doute, mais il est évident, pour qui suit un peu attentivement les progrès des syndicats et associations ouvrières, que le moment est proche où l'ouvrier sera le maître, ou peu s'en faut, par le nombre et la force que donne la cohésion consciente.

Déjà, par l'usage parfois abusif qu'il fait du droit de grève, ne bouleverse-t-il pas les conditions du travail et n'impose-t-il pas sa volonté?

L'ouvrier naît à la puissance et n'a pas encore acquis les qualités qui distinguent le bon maître du tyranneau.

Il lui faut s'éduquer, apprendre à manier l'autorité, non comme une massue mais bien comme un instrument délicat.

Camarades, agissez comme si vous étiez vous-mêmes de bons patrons.

Cette attitude ne diminuera en rien la valeur de vos revendications. Bien au contraire, vous don-

nerez plus de poids à vos arguments en les présentant avec dignité à des hommes que vous traiterez en hommes,... vos égaux.

Les questions qui vous divisent vous apparaîtront alors dépouillées des accessoires dont les chargent trop souvent les pêcheurs en eau trouble de la politique.

Mes camarades, soyez vous-mêmes, tout simplement.

Tâchez à vous rendre compte par vos propres efforts.

Utilisez votre bon sens, souvent robuste et sain, et vos syndicats seront dirigés par les plus capables et les plus dignes d'entre vous.

Méfiez-vous des véhéments, beaux parleurs, presque toujours en état de chômage alors que les camarades travaillent.

N'hésitez pas à tenir un compte rigoureux de la valeur morale et familiale de l'homme qui vous représentera auprès du patronat.

Un homme qui dirige mal son ménage, néglige ses enfants et rend sa femme malheureuse, fût-il d'une grande intelligence, doit vous demeurer suspect pour la conduite de vos affaires syndicales.

C'est qu'un syndicat n'est pas une académie de savants où la science pure importe seule. Un syndicat est une agglomération d'unités qui représentent chacune une famille, un intérieur, des intérêts sociaux et familiaux, et il n'est pas possible

de négliger ces à-côté essentiels des questions purement professionnelles à l'heure des décisions graves.

Dans bien des circonstances il n'en est malheureusement pas ainsi.

Le plus audacieux doué de faconde et secrètement ambitieux prend la tête, alors que des ouvriers sensés et réfléchis sont tenus en dehors des conseils syndicaux.

Un des devoirs impérieux de l'ouvrier envers soi-même est donc de bien choisir ses représentants.

Si les syndicats n'avaient à leur tête que les plus dignes de commander, les questions qui divisent le capital et le travail seraient résolues ou près de l'être.

Il n'eût pas fallu vingt années pour mettre d'accord des hommes animés d'une bonne volonté équivalente.

Malheureusement les résistances des patrons ont souvent été motivées par l'intransigeance et le manque de tact des porte-parole de la cause ouvrière.

Que dire du *sabotage,* que certains enragés veulent représenter comme une arme naturelle et de bon aloi aux mains des ouvriers?

Quel état d'esprit marque cette rage de détruire ce qu'instinctivement respecte tout bon ouvrier : l'outil!

L'outil sacré, car il représente une longue série

de conquêtes péniblement réalisées par l'homme sur la matière résistante et inerte.

Gâcher ou détruire des machines appartenant au patron, c'est non seulement porter une atteinte grossière au droit de propriété, mais c'est encore commettre un acte d'une parfaite stupidité puisqu'il a pour conséquence immédiate d'amoindrir une valeur professionnelle dont dépend en partie le salaire de l'ouvrier.

On n'a pas encore oublié l'indignation générale qui accueillit la menace de certains forcenés lors de la grève des boulangers.

Ces messieurs ne parlaient rien moins que de mêler au pain des substances nuisibles pour réduire les patrons à merci, en mécontentant et empoisonnant la clientèle

Or, la clientèle des boulangeries c'est le bourgeois, mais c'est aussi l'ouvrier, le mendiant qui passe, en un mot c'est tout le monde!

Heureusement que la masse des mitrons n'était pas atteinte de cette frénésie de haine qui annule tout jugement, et nous continuâmes à manger du pain dont le pétrole était exclu.

Cet incident de grève est instructif en ce qu'il fait toucher comme du doigt le danger qu'offre pour la cause ouvrière l'indignité de certains individus qui s'en déclarent les défenseurs.

Quand les ouvriers comprendront-ils, une fois pour toutes, le tort que font à leurs revendications

sérieuses et justifiées la phraséologie ampoulée et bravache des professionnels de l'émeute?

N'est-il donc pas temps de mettre définitivement au rancart les attitudes révolutionnaires prises à propos de rien et à tous propos, les déclamations à fin de destruction, la haine préconisée comme levier puissant et universel?

Tout ce bric-à-brac de barbares ivres a fait son temps, et il semble bien que les syndicats commencent à se lasser de la rhétorique politicienne.

Ici se place tout naturellement une observation concernant la mentalité collective des syndicats aux heures de grèves.

Des hommes qui, pris individuellement, rougiraient sans doute de mentir à la parole donnée, n'hésitent pas en bloc à renier des engagements formellement et librement pris.

Ils ont consenti un arbitrage, choisi des arbitres, promis solennellement la soumission à la décision de ce tribunal arbitral.

Or, à Marseille, les ouvriers du port, lors d'une grève de ces derniers temps, ont trahi la parole donnée en refusant de se soumettre à la décision arbitrale.

Cette attitude est déplorable à tous égards et de nature à décourager les sympathies générales.

Les ouvriers réunis en syndicats n'échappent pas à la loi de l'honneur, et pour eux, comme pour tous

les hommes, la loyauté est le premier, le plus impérieux des devoirs.

Le contrat qui lie le travail au capital n'a pas de bases plus solides que la franchise et la loyauté.

Ouvrier, travailleur salarié, ton droit à réclamer des réformes est entamé, sujet à discussions et chicanes, si tu as manqué à ce devoir primordial.

Et maintenant, camarades de ma jeunesse laborieuse, je finis en vous disant :

Il ne faut pas laisser la haine envahir vos cœurs.

Il ne faut pas accepter sans réfléchir les formules dorées des magiciens qui se font fort de transformer le monde d'un coup de baguette.

Avant de croire qu'un partage général des biens assurerait pour toujours le bien-être de l'humanité, songe, ami, réfléchis, observe et tâche de mieux connaître les hommes.

Laborieux, ne diminue pas la valeur de l'effort vers le mieux, en imaginant une société croupissante sous un niveau forcément abaissé.

Ne limite pas aux seules jouissances matérielles l'idéal de ta vie.

Perfectionne tes facultés raisonnantes, agrandis ta puissance d'aimer et, pour cela, chaque jour accomplis sur toi-même une petite réforme en t'efforçant vers la compréhension plus complète du rôle moral de l'homme périssable.

La vie est brève, hâte-toi de juger les déterminantes de ce qu'on croit faussement être le bonheur.

Alors le patron ne sera plus pour toi forcément le tyran, l'exploiteur, ce grossier fantoche qu'agitent les flatteurs du populo.

Par certains côtés communs à tous les hommes, côtés que tu connaîtras mieux, tu sentiras le patron honni, plus près de toi, sujet aux souffrances morales, parfois dévoré d'inquiétude et de soucis, un homme enfin, comme toi, comme nous tous.

Quand tu auras songé pendant quelque temps à ces choses graves, tu seras mûr pour prendre une part de l'administration de ton syndicat.

Je te vois alors, soucieux des résolutions justifiées, tendre pour tes compagnons de travail, rigide pour toi-même, passionné de justice et de liberté.

Et quand, pendant quelques années, tu auras travaillé à perfectionner l'outil syndical (j'ai dit l'outil et non pas l'arme!), tu auras accompli ton devoir de citoyen utile et conscient.

Et j'ajoute : rempli aussi tes devoirs envers le patron, car tu auras préparé, dans la mesure de ton intelligence et de tes forces, l'accord souhaité, désirable et vital, du Capital et du Travail.

Et peut-être tes enfants verront-ils plus proche le contact étroit de la courbe-égalité et de la droite-justice, le triomphe de l'asymptote!

ANNEXE

NOTE I (*page* 70)

Pourquoi cette aversion tenace de tout un atelier à l'égard d'un ingénieur ou d'un directeur?

L'exemple le plus frappant, le plus douloureux d'une antipathie de ce genre et des événements graves qu'elle peut déterminer, nous est donné par la fin tragique de l'ingénieur Jules Watrin, sous-directeur des usines de Decazeville, qui fut littéralement massacré par les grévistes, le 26 janvier 1886.

L'affreux drame consécutif à une grève eut un énorme retentissement, et le nom de Watrin a survécu dans la mémoire des hommes pour personnifier la victime de haines sociales aussi sauvages qu'injustifiées.

Avant de rappeler les circonstances qui nous

firent connaître M. Jules Watrin, exposons succinctement le drame.

Invité à se rendre à la mairie pour une conférence avec les délégués des grévistes, M. Watrin sortait du bâtiment communal quand il rencontra une troupe de grévistes qui s'avança vers lui en menaçant. Le sous-directeur, en présence de ces hommes dont l'attitude marquait assez l'excitation, se réfugia dans les bureaux de la compagnie.

Malgré les efforts que tentaient pour les calmer le maire et le sous-préfet, les ouvriers furieux font le siège de l'immeuble et, à l'aide d'une échelle, pénètrent par la fenêtre dans l'appartement.

Bientôt saisi par ses bourreaux, le malheureux sous-directeur est foulé aux pieds, puis jeté tout sanglant par une fenêtre.

C'est en vain qu'il veut se relever. Assailli de nouveau, frappé à coups de barres de fer, il râle. Il est inanimé, qu'on le frappe encore.

Les femmes, paraît-il, ne furent pas les moins acharnées à couvrir de coups le malheureux.

Qu'avait-il donc fait, cet homme, pour être ainsi martyrisé par une foule furieuse?

Avait-il l'âme cruelle d'un tyran pour que, sans une hésitation, comme pour une sommaire justice, une foule en délire de meurtre s'acharnât ainsi à l'écharper?

Cet homme, nous l'avons connu. Pendant plusieurs mois nous avons travaillé sous ses ordres.

Sa mort tragique l'a donné à l'Histoire. Il a mérité d'y entrer, non pas couché sur le pavé, sanglant et souillé par un crime collectif, mais bien debout, et la tête haute, en brave homme qu'il était.

Il fut notre chef, et à l'heure présente, alors que les haines sociales attisées, entretenues et exploitées par des habiles, couvent peut-être pour de semblables tragédies, il est simplement juste et honnête que tous les témoignages pouvant éclairer d'aussi sombres drames soient entendus. Il nous a semblé qu'il ne pouvait, ce témoignage, trouver de place mieux désignée, plus logique que dans cette étude sociale traitant des patrons et des ouvriers.

Au mois d'août 1874 nous étions engagé aux usines de MM. de Dietrich avec invitation de nous présenter aux forges de Mouterhausen, en Alsace-Lorraine.

Ces forges s'étendent dans une vallée que dominent des coteaux boisés; la vallée est étroite et le site très pittoresque.

Les bâtiments de l'usine, hauts-fourneaux, halles pour la coulée de l'acier, laminoirs, fonderies, voisinent avec les habitations du personnel : ingénieurs, employés et ouvriers.

Une ligne de chemin de fer appartenant à l'usine et longue de 4 à 5 kilomètres, la relie à la grande ligne de Sarreguemines à Haguenau, dans la station de Banstein.

Aussitôt débarqué, nous nous présentâmes au

directeur. Ce directeur était M. Jules Watrin.

De taille moyenne, il paraissait robuste. Son regard très droit frappait par la décision et le calme. Sa parole mesurée était à la fois douce, brève et froide. L'ensemble avait pour dominante visible la volonté.

Depuis deux ans seulement M. Watrin dirigeait cette très importante usine, mais ce peu de temps avait suffi pour que ses qualités foncières d'énergie, de ténacité au travail et de modestie fussent reconnues de tous.

Une manifestation caractéristique de la volonté avait surtout beaucoup frappé les ouvriers.

Natif des environs de Metz, M. Watrin ne savait pas l'allemand, lorsqu'il vint à Mouterhausen. Or, en très grande majorité, les ouvriers ne parlaient que l'allemand, un allemand plus ou moins pur. Le haut personnel sans doute parlait excellemment le français et ne s'exprimait habituellement que dans cette langue, mais la masse ouvrière, des hauts-fourneaux aux ateliers, n'usait couramment que de la langue allemande.

A ne considérer strictement que les relations nécessaires du directeur avec les employés ou ingénieurs chargés des différents services, M. Watrin eût pû s'en tenir là, mais il avait pensé que son devoir était de se rapprocher le plus possible du personnel, de tout le personnel dont il était le chef, et à l'âge de 38 ans il se mit à apprendre l'allemand.

Quelques mois lui avaient suffi, pour lui permettre de s'entretenir couramment avec n'importe lequel de ses subordonnés.

Si l'on considère les difficultés de la langue allemande, et aussi les écarts de prononciation et de syntaxe que présentent les patois qui en dérivent, on jugera sainement du tour de force réalisé par le jeune directeur, grâce à un travail soutenu, opiniâtre, utilisant le peu de loisirs que lui laissait la direction d'une exploitation aussi importante.

Il avait prié un contremaître de lui donner des leçons d'allemand, pendant la soirée, et tout en écoutant le brave homme s'escrimer à traduire en un allemand des environs de Bitche les phrases banales d'un livre quelconque, M. Watrin vérifiait les comptes et rapports de la journée. Si le professeur improvisé hésitait, ou faisait une faute, le directeur l'arrêtait aussitôt, menant ainsi de front deux occupations bien différentes et également absorbantes.

Ces détails nous furent contés pendant les premiers jours de notre arrivée, car à cette époque M. Watrin faisait indifféremment sa correspondance en allemand ou en français et s'exprimait avec une égale aisance dans l'une ou l'autre de ces langues, sans compter le patois dont les difficultés ne sont cependant pas négligeables.

Le hasard voulut que dès notre entrée aux usines nous fussions employé à un travail nouveau auquel

s'intéressait tout particulièrement M. Watrin. C'est ainsi que nous fûmes sous ses ordres pendant près de trois mois, et à même d'apprécier le caractère de cet homme, vraiment supérieur par l'intelligence et les fortes qualités de l'âme.

Il était bien de la forte race de ces messins, qu'on prendrait au premier abord pour des intelligences réfléchies mais un peu lentes à s'animer sous les pulsations d'un cœur sans grande chaleur, alors qu'au contraire, cette attitude réservée n'est que le souci constant d'une délicatesse ombrageuse, jalouse de céler l'ardeur d'une âme enthousiaste.

Tous ceux qui ont pratiqué les Lorrains ne s'étonneront pas de ces tendances, en apparence contradictoires.

Si la dominante du caractère de M. Watrin était la fermeté, la plus exquise de ses qualités d'âme était la modestie. Une modestie d'espèce rare, et qu'il nous sérait difficile de qualifier avec assez d'exactitude et de bonheur d'expression pour en faire sentir le charme.

Parmi les moines ignorés auxquels nous devons les prodigieuses enluminures des livres d'heures de nos musées, on eût sans doute trouvé quelques âmes imprégnées de cette modestie sans égale.

M. Watrin avait la crainte de l'inexactitude poussée jusqu'au scrupule presque maniaque, et cela pour les plus petites choses. Cet homme, qui a dû certes pardonner facilement à ses assassins,

n'eût peut-être pas pardonné un mensonge. Un vrai mensonge, voulu et prémédité.

Il obéissait à cette loi de vie morale en ne donnant pas un ordre dont il n'eût scrupuleusement pesé, mesuré, dosé l'expression. Jamais nous ne l'avons vu, non pas énervé, mais même simplement agacé quand la non-compréhension de sa volonté avait amené une réalisation imparfaite ou défectueuse.

Il devait alors se dire que sans doute il n'avait pas suffisamment mis de clarté dans ses explications. Excès de modestie, car il avait l'esprit le plus lumineusement net dans l'ordre scientifique, qu'il nous fût jamais donné de connaître pendant trente années de fréquentation quotidienne dans le monde des ingénieurs, savants et techniciens de tous genres.

Alors même qu'il s'adressait au dernier des manœuvres de l'usine, il gardait une urbanité dans le langage qui, n'eût été la simplicité évidente et la douceur de sa parole, eût paru un peu précieuse à qui l'entendait pour la première fois.

Il écoutait avec une attention et une patience inlassables les observations souvent prolixes des ouvriers sur le travail.

La parfaite maîtrise de soi trouvait ici son expression dans l'habitude prise de n'y jamais répondre sur-le-champ. Le temps d'interposer entre sa compréhension très vive et la responsabilité

issue d'une décision, le frein salutaire de la réflexion.

Souvent quelques instants suffisaient, mais parfois c'est le lendemain seulement qu'il indiquait la voie à suivre.

Mais, la décision prise, il était inutile d'essayer une critique.

Cet homme avait tout calculé, envisagé la question sous toutes ses faces, et les plus indépendants, les plus disposés à le mettre en faute, devaient se rendre. Il n'y avait pas mieux à faire que n'avait commandé le directeur.

Il était vraiment l'expression harmonieuse et complète d'une force intellectuelle sensible, visible, active toujours et dans toutes les directions.

Nous avons dit que travaillant à mettre sur pied une machine d'un genre nouveau, nous avions avec lui, de ce fait, des relations de service journalières.

Ainsi qu'il arrive très souvent à qui exécute, nous avions parfois, sur des points de détail, des idées de simplification assez heureuses. M. Watrin les accueillait chaque fois avec un plaisir visible, qui ne se traduisait pas en des compliments, mais par un sourire satisfait et un clignement des yeux si bien d'accord, que l'aspect ordinairement sévère de sa physionomie en était tout changé.

Il y avait dans ce contentement quelque chose de la joie contenue d'un enfant timide et sensible tout à la fois.

Le soin des intérêts considérables dont il avait la garde se manifestait surtout par une recherche continuelle des améliorations à apporter dans la fabrication. Il recueillait avidement toutes les indications orientées vers ce but, et la longueur de ses conférences sur ce sujet, avec les ingénieurs, les chefs d'ateliers et même les vieux ouvriers expérimentés, était légendaire à Mouterhausen. Une question n'était jamais épuisée, tant qu'il y restait quelque point à élucider. Il calculait avec une extrême et consciencieuse rigueur le prix de revient des pièces fabriquées.

L'ordre, l'économie, la bonne organisation du travail l'occupaient constamment, et c'est tout uniment rendre hommage à la vérité que de dire qu'il était partout à la fois. Avec lui les flâneurs n'avaient pas beau jeu, car il n'était pas de coin reculé où il n'apparût soudain, alors qu'on le croyait à l'autre bout de l'usine.

Surprenait-il un ouvrier, un contremaître, ou même un agent supérieur dans ces conditions, il ne leur adressait aucun reproche. Il les regardait, simplement, sans marquer ni animosité ni colère; mais son regard droit, honnête et franc, possédait une éloquence d'une qualité supérieure à toute parole. Quand on avait une seule fois subi le choc

de ce regard, on ne s'exposait pas à une seconde expérience.

Et il était impossible de s'en plaindre, parce que personne, à l'usine, ne donnait une somme de travail et une réalité de présence égales à celles fournies journellement par le chef.

En écrivant dans le cours de cette étude qu'un patron doit être juste, toujours et en toutes occasions, nous pensions surtout à notre ancien directeur, à M. Watrin.

Il était rigide pour lui-même et cela à un degré rare. C'est ainsi que pendant l'hiver, pourtant si rude dans ces montagnes, il travaillait le plus souvent sans feu dans son bureau, les genoux simplement enveloppés dans une couverture.

Par l'ouvrier qui lui servait de professeur d'allemand et qu'il invitait parfois à sa table, on savait que son ordinaire n'était ni plus relevé ni plus abondant que celui de n'importe quel travailleur de l'usine.

Un tel caractère devait forcer l'estime. Le directeur était hautement estimé, même par les ouvriers frondeurs, facilement enclins à décrier l'autorité.

Était-il aimé? Nous avons déjà répondu par avance, et d'une manière générale, à une question de cet ordre, en en disant l'insignifiance. Il n'existe pas de patrons aimés, si l'on veut conserver au mot amour toute la valeur d'abnégation et de désintéressement qu'il doit comporter, sous peine de

n'être plus qu'un vocable mensonger et sans consistance.

L'attitude froide, ordinaire à M. Watrin, le soin qu'il apportait à refouler toute sensibilité visible qu'on eût pu faussement interpréter, causaient quelque gêne à ceux qui ne l'approchaient pas souvent.

Nous, qui avons pénétré plus avant dans cette âme en apparence si fermée, nous affirmons que ces dehors rigides dissimulaient une âme honnête jusqu'à l'abnégation, un cœur sensible et bon.

Un accident se produisait-il dans l'usine, l'annonce le laissait d'apparence impassible, mais il se rendait aussitôt près du blessé, renvoyait à leur travail les ouvriers apitoyés dont l'aide n'était pas nécessaire, et faisait lui-même les pansements provisoires en attendant le médecin.

Ces manières intelligemment secourables surprenaient ceux qui le connaissaient mal.

Si nous avons réussi à tracer de cet homme de bien un portrait suffisamment ressemblant, on ne sera pas étonné que beaucoup de gens portassent sur lui un jugement imcompréhensif, radicalement faux.

L'opinion publique le jugeait de tempérament triste, alors qu'il n'était pas d'âme plus sereine sous des dehors apaisés.

Sans doute, il aimait la solitude, et tout Mouterhausen savait qu'en dehors de l'assistance aux offices et de promenades faites d'un pas rapide,

les mains derrière le dos, le long des rives du grand étang qui occupe le fond de la vallée, le directeur ne prenait aucune distraction.

Sa vie entière était consacrée à l'accomplissement de ses fonctions, qu'il comprenait et plaçait très haut sur l'échelle du devoir humain.

Mais, dira-t-on, une fois de plus, comment un homme d'une si grande valeur morale a-t-il pu amasser sur sa tête l'orage foudroyant des pires haines sociales?

Il est impossible de nous prononcer ici, sans risquer de nous engager dans l'erreur.

Or, le souvenir ému et reconnaissant que nous avons gardé de notre malheureux chef ne nous permet aucune hypothèse.

Que les hommes qui l'ont connu à Decazeville, et que n'aveuglent aucune haine ou parti pris, apportent eux aussi leur témoignage.

Nous sommes fermement assuré qu'il ne différera guère de celui que nous venons d'essayer de fixer ici, en toute impartialité.

Quand, dix ans après que nous eûmes quitté les usines de MM. de Dietrich, nous apprîmes la tragique aventure dont le récit fit passer sur le monde entier comme un frisson d'épouvante, tant la lâcheté sanguinaire y avait eu de part, le souvenir de l'homme de bien aviva encore la peine que nous ressentions en lisant les détails du crime dont il était l'innocente victime.

Il ne nous appartient pas, nous le répétons, de nous engager plus avant.

Nous avons dit ce que nous savions du chef hautement estimé. Après trente ans écoulés, le souvenir s'en dresse encore devant nous, vivant comme au premier jour.

NOTE II (*page* 35)

Un grand nombre de syndicats inscrivirent en tête de leur programme la nécessité de l'instruction, et aussitôt installés, fondèrent des cours professionnels.

Pour bien saisir toute l'importance et l'excellence du principe d'association, quand les passions politiques n'en contrarient pas les effets bienfaisants, il faut étudier et suivre dans son développement rapide l'idée créatrice des cours professionnels.

Frappées de l'insuffisance notoire de l'apprentissage, certaines associations ouvrières ont voulu y remédier. Pour cela, elles ont fait appel à des professeurs ou praticiens de bonne volonté, afin d'étendre chez leurs adhérents le champ des connaissances professionnelles.

Cette question ne pouvait soulever de critique. Vouloir mieux connaître son métier est une ambition légitime et fort louable. Ainsi encouragés par l'unanime approbation, les cours professionnels

ont progressé admirablement dans les grandes villes ou les centres industriels importants.

Ces créations méritent d'arrêter l'attention des hommes qui s'intéressent au mouvement social ouvrier.

Parmi ces syndicats, nous choisirons celui sur lequel nous avons les données les plus précises et qui présente l'un des plus beaux exemples d'organisation prospère.

Ce syndicat, ayant groupé peu à peu des associations similaires, s'intitule : *Fédération générale des chauffeurs, mécaniciens et électriciens des Chemins de fer et de l'Industrie.*

Fondé en 1884 par un ancien mécanicien des chemins de fer, François Guimbert, il était à l'origine formé presque entièrement de mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer. Dans ces conditions, le besoin de cours professionnels ne se faisait pas sentir, attendu que les Compagnies de chemins de fer, par les stages successifs qu'elles imposent aux ouvriers désireux de monter un jour sur les locomotives, entretiennent dans leurs ateliers et dépôts comme une pépinière de chauffeurs et de mécaniciens.

Ce syndicat ainsi spécialisé ouvrait cependant ses portes à tout ouvrier surveillant et conduisant chaudières ou machines fixes, et c'est ainsi que, peu à peu, un fort appoint de chauffeurs de l'industrie vint grossir l'effectif du syndicat primitif.

Par le fait de cette adjonction de représentants d'une profession à obligations techniques multiples et diverses suivant les genres de machines, la création de cours professionnels devint une nécessité.

Les types de chaudières usitées dans l'industrie sont fort nombreux et leurs dispositions souvent très différentes d'un type à l'autre, suivant les besoins de l'industrie à laquelle on les applique.

Les machines à vapeur sont elles-mêmes aussi diverses que les générateurs de vapeur qui leur donnent la force motrice.

Si l'on fait suivre ces considérations de l'observation essentielle que le métier de chauffeur de chaudières à vapeur n'est pas aussi simple que peut le croire toute personne étrangère aux choses de la mécanique, on comprendra l'utilité d'un enseignement approprié.

Ce métier, pour lequel il n'existe ni écoles spéciales ni conservatoire d'aucune sorte, ne consiste pas simplement à charger une grille de charbon et à alimenter d'eau les tubes générateurs de vapeur.

Mais, ne consistât-il qu'à jeter du combustible sur une grille, ce métier serait encore délicat. Il suffit en effet de savoir que, pour une même production de vapeur ou, ce qui revient au même, de force motrice, la dépense en combustible peut varier de trente pour cent suivant qu'on a affaire à un chauffeur expérimenté ou à un ignorant.

On voit l'intérêt de premier ordre pour un patron à choisir un chauffeur capable, soigneux et sobre.

Cette qualité, la sobriété, est liée de très près à la sécurité publique. Il suffit en effet de la négligence d'un chauffeur pour causer d'irréparables malheurs, conséquences d'une explosion de chaudière.

Ces accidents ne sont malheureusement pas rares, et l'impitoyable statistique démontre sans appel que trop souvent la négligence du chauffeur qui a laissé brûler les tôles de son générateur, ou alimenté à contre-temps, est seule cause de la catastrophe.

L'initiative du Syndicat, en créant de nombreux centres d'instruction pour ses membres, constituait donc un bienfait social autant qu'une excellente mesure intéressant le bien-être des syndiqués.

Plus instruit, l'ouvrier trouvait plus facilement un travail rémunérateur, puisqu'il pouvait conduire indifféremment une chaudière ou une machine de n'importe quel système, et d'autre part la sécurité publique était mieux assurée.

Fondés en 1885, au nombre de trois, les cours professionnels de la Fédération des mécaniciens approchent aujourd'hui de la centaine et sont suivis par près de trois mille ouvriers. Non seulement la mécanique et les principes du chauffage y sont enseignés, mais aussi la pratique de la conduite et de l'entretien des moteurs électriques.

C'est ainsi qu'une sorte d'Université d'un genre tout spécial, très bien approprié aux besoins des ouvriers, a été créée, entretenue et développée par cette Fédération.

Ici une question se pose tout naturellement. Nous voyons bien les élèves et la nécessité qui les pousse à augmenter le bagage des connaissances utiles à leur métier, mais qui dit enseignement dit professeurs.

Quels furent donc les professeurs ? C'est ici que l'initiative de François Guimbert s'affirme comme résultant d'une pensée à la fois généreuse et féconde.

En 1885, un an après la promulgation de la loi sur les syndicats professionnels, les associations de ce genre n'étaient pas très bien vues des patrons, d'un grand nombre de patrons, dirons-nous, pour ne déplaire à personne.

Il eût donc été à peu près inutile, à ce moment précis, de s'adresser à eux pour recruter les ingénieurs ou chefs d'ateliers capables d'enseigner à des ouvriers, pour la plupart ignorants, les principes des sciences dont les machines et les chaudières ne sont que d'intelligentes applications.

Cette situation fut très bien comprise par Guimbert. Avant de s'adresser aux industriels, il sollicita l'assistance des pouvoirs publics.

Il savait fort bien qu'une centralisation excessive a donné à l'État tant de moyens d'affirmer ses pré-

férences, qu'il en est résulté pour l'initiative privée une docilité dans l'imitation avec laquelle il faut compter.

C'est précisément sur cet entraînement par l'exemple que tabla M. Guimbert pour décider les industriels à suivre une pratique ouvertement favorisée par le gouvernement.

Aussi, n'hésita-t-il pas à s'adresser aux pouvoirs publics pour leur dire :

« Vous avez donné aux ouvriers la liberté de s'associer pour améliorer leur sort et faire valoir leurs droits, aidez-moi à leur enseigner leurs devoirs. Les accidents de chaudières font chaque année des victimes, conséquence de l'ignorance d'un trop grand nombre d'ouvriers chauffeurs.

« Les membres de notre Syndicat veulent s'instruire; fournissez-leur en les moyens, donnez-moi des professeurs. »

Ainsi sollicité, le ministre des travaux publics autorisa deux de ses fonctionnaires contrôleurs des mines à professer *gratuitement* au Syndicat sur les matières, mécanique et chauffage, utiles aux ouvriers. A ces deux fonctionnaires se joignit un ancien élève des Écoles d'arts et métiers, et c'est ainsi que fut constitué le noyau du corps enseignant de la Fédération.

Trois seulement au début, c'est, après vingt ans, près de cent ingénieurs, tant à Paris qu'en province, qui professent (gratuitement toujours)

sous la bannière syndicale de cette intéressante corporation.

Ces nombreux professeurs appartiennent soit au corps des mines, soit à l'industrie privée. On sera édifié sur leur compétence lorsque l'on saura qu'ils sont pour la plupart diplômés de l'École centrale des Arts et Manufactures, des Écoles d'arts et métiers, de l'École de physique et de chimie, ou attachés comme chefs d'ateliers à des usines de la ville de Paris ou de la grande industrie.

Les leçons ont lieu naturellement le soir, après le travail journalier.

Les mairies, les écoles communales prêtent leurs salles aux nombreux élèves qui suivent ces intéressantes leçons.

Nous nous sommes un peu longuement étendu sur l'organisation de cet enseignement parce qu'il met en lumière, d'une manière très heureuse, l'accord possible et nécessaire entre l'élément ouvrier et l'élément qualifié de bourgeois, que trop souvent on oppose l'un à l'autre.

De par leur éducation, leur instruction, et aussi leur situation sociale, la plupart de ces professeurs bénévoles, si admirablement dévoués à leurs fonctions désintéressées, appartiennent à la classe dite dirigeante.

Les situations respectives ainsi posées, il est absolument réconfortant de constater combien les ouvriers estiment et respectent leurs professeurs.

Ils donnent ainsi chaque soir un démenti aux théoriciens de la question sociale affirmant que le progrès ne peut se réaliser que par la lutte des classes.

Si la généreuse initiative des ingénieurs sert les ouvriers, il ne faudrait pas croire que les professeurs n'en recueillent pas, eux aussi, des fruits appréciables.

Ils apprennent à connaître ce que renferme de sain et de perfectible l'ensemble du prolétariat, qu'on juge trop facilement sans en avoir apprécié les éléments constitutifs.

Tels de ces ingénieurs, venus à la Fédération avec des préjugés et les seules connaissances du milieu syndical qu'on en peut acquérir par les journaux, ont vu se transformer rapidement leur opinion sur ce sujet.

Progrès immense : ils ne généralisent plus en ces matières délicates! Ils ont élevé le niveau intellectuel des ouvriers et il s'est trouvé que la fréquentation d'esprits obligés à se pénétrer, a développé chez le professeur les qualités d'observation psychologique.

Il a dû tout d'abord procéder sur lui-même à un travail de revision extrêmement curieux.

En acceptant de faire un cours à des ouvriers, l'ingénieur s'est dit : J'éliminerai de mon programme les matières d'un caractère purement théorique, m'en tenant seulement au côté pratique.

Et il a pensé à tel ou tel de ses professeurs de l'École centrale, par exemple, dont il estimait tout particulièrement la manière d'enseigner claire et précise.

Il a conclu : je m'efforcerai à professer ainsi sur le programme réduit que j'aurai préparé.

Il fait comme il a dit. Sa parole nette, la précision de ses démonstrations ont dû faire impression sur son auditoire extraordinairement attentif.

Après deux ou trois leçons, curieux de constater l'effet de son enseignement, il interroge quelques-uns de ses élèves, pris au hasard, deci de-là dans la salle.

Il est tout à fait surpris par les réponses qui lui sont faites. Ces ouvriers paraissent savoir tout d'abord, mais, à les pousser, plus avant, il constate avec un peu de dépit qu'ils ne l'ont pas compris.

Soucieux, il réfléchit sur sa déconvenue, en recherche les causes, analyse sa méthode, et conclut enfin qu'il doit simplifier encore. Il simplifie, professe, puis interroge. Certains élèves répondent mieux que lors de la première expérience. Mais ceux-là sont les bien doués, et il voudrait que tous le comprissent, que tous tirassent un profit intellectuel de la peine qu'il se donne.

Et le professeur de nouveau réfléchit. Un trait de lumière soudain le pénètre. Il a bien analysé sa

propre méthode, mais c'est l'âme, l'intellect de l'ouvrier qu'il n'a pas analysés pour les comprendre.

Et il sent que c'est par là qu'il aurait dû commencer, pour créer entre ses auditeurs et lui le courant de sympathie consciente, allumer la flamme qui réchauffe et éclaire.

Et, de ce jour, descendu des hauteurs de la science pure, il a pénétré dans l'âme et le cerveau de l'ouvrier en se mettant à sa portée, mieux encore en l'aimant pour tout le bien qu'il se propose de lui faire.

A partir de cet instant les difficultés se sont évanouies. Il a senti comme un choc chaque fois que sa pensée mal exprimée ou trop abstraite manquait son but.

Peu à peu, sa pensée s'est modelée, sans cesser d'être supérieure et plus haute, à la pensée du quasi-ignorant, et ses méthodes assouplies, paternelles, s'illuminèrent d'une clarté qu'il ne connaissait pas.

Quelques semaines auparavant il y avait en présence un professeur et des élèves, et maintenant, dans cette salle de cours, il n'y a plus que des hommes confondus dans une même pensée altruiste, faite de confiance et de sympathique respect du côté auditoire, et d'une affection intelligente et sûre du côté professeur. C'est à partir de cet instant-là seulement que l'enseignement

est fructueux intellectuellement et moralement.

Ainsi compris, l'enseignement des ouvriers a une forte répercussion morale.

Bien que le professeur se garde de sortir du champ d'action scientifique et d'aborder jamais les questions brûlantes de l'état social et de la politique, sa seule présence, l'effet persuasif de sa parole devant le tableau noir, font réfléchir l'ouvrier.

Nous avons connu la plupart des professeurs dont il est question ici, et il est utile de constater que pendant le laps des vingt années que nous considérons, il n'est arrivé qu'une seule fois à un professeur d'enfreindre la règle tacite et rigoureusement observée de la discrétion absolue, quant aux sujets en dehors du programme scientifique.

Cette abstention, toute à l'honneur des ingénieurs, sert mieux la cause de l'apaisement social que ne le feraient des prêches ou polémiques empruntant au tempérament et au caractère de leurs auteurs toujours assez d'éléments pour mécontenter une partie des auditeurs, et par suite, introduire des germes de division.

L'effet bienfaisant sur la pensée intime de l'ouvrier s'accuse peu à peu, à son insu, et malgré ses défiances naturelles, car n'oublions pas que, dans la généralité, l'ouvrier, trop facilement disposé à écouter ceux qui flattent ses préjugés de classe, est tout d'abord disposé à regimber contre qui voudraient l'endoctriner.

Il se méfie instinctivement, mais le dévouement journalier, désintéressé, d'hommes instruits appartenant à une classe sociale supérieure, à laquelle il n'est que trop enclin à attribuer, par définition, surtout des dispositions égoïstes, fait son œuvre lentement sans doute, mais d'autant plus sûrement.

Il n'est pas de cœur qui résiste à l'action d'un bienfait sans cesse renouvelé, simplement, sans ostentation ni espoir de reconnaissance.

L'instruction sagement distribuée, c'est-à-dire dosée en vue du perfectionnement de la profession, et non pas embrassant à tort et à travers l'universalité des connaissances, modifie d'une manière profonde le concept des travailleurs.

Mais que de tact et d'intelligence aiguisée il faut à l'homme qui s'essaye à instruire des ignorants qui ont atteint l'âge d'homme ! Il y faut un don : la patience.

Les professeurs sont très vite intéressés à leur tâche, parce qu'elle leur apparaît différente de ce qu'ils avaient pensé tout d'abord, et comportant des développements inattendus. Ils sentent bientôt qu'ils doivent établir une méthode personnelle, tout en se conformant au programme strictement déterminé par les obligations de la profession.

Les auditeurs y aident le professeur par l'ingéniosité, et la connaissance souvent profonde du détail, qui échappe quelquefois à l'ingénieur, surtout

préoccupé des grandes lignes du sujet qu'il traite. Quand, par une observation, une question, souvent timidement posée, un ouvrier a appris à l'ingénieur quelque petite chose que celui-ci ignorait, la joie intime du professeur est douce et d'essence bien particulière.

Sa sympathie pour ses élèves s'en est accrue, il leur est reconnaissant à tous du petit service rendu par l'un d'eux.

Nous disions qu'à instruire les ouvriers dans le sens même de leur activité professionnelle, on croisait des routes où s'ébauchaient des horizons inattendus, et qu'il n'était pas nécessaire d'afficher des prétentions à l'universalité des connaissances, et des programmes à titres ronflants, qui ont le grave inconvénient d'effrayer, de dérouter l'intelligence des ouvriers.

Les sujets en apparence les plus humbles peuvent, aux mains d'un homme habile, prêter à des développements d'ordre élevé, bien que simplement exposés. La simplicité n'exclut pas la grandeur, bien au contraire. La preuve nous en fut donnée par un professeur de ces cours industriels. On nous permettra d'insérer ici nos impressions sous la forme d'une anecdote.

Une salle d'école communale, à 9 heures du soir, en hiver. Sur les bancs, trop étroits pour les hommes faits qui y ont pris place, une cinquantaine d'auditeurs, ouvriers, les uns en costume de

travail, le plus grand nombre ayant fait un brin de toilette.

Le professeur, debout derrière la chaire de l'instituteur, et tournant le dos au tableau noir, parle lentement, articule avec soin, en surveillant d'un œil attentif ceux de ses élèves qu'il sait les moins intelligents, afin de juger sur leur physionomie de l'effet de ses paroles.

Sur la tablette de la chaire, quelques morceaux de houille. Le professeur parle des combustibles et de leur valeur industrielle.

C'est là un sujet familier à ses auditeurs, chauffeurs et mécaniciens.

Il en est certainement parmi eux qui pensent n'entendre ici rien qu'ils ne sachent aussi bien que le professeur.

Tout au long de la journée de travail ils manient le charbon. Ce pain de l'industrie n'a sans doute pas de secrets pour eux. Ils en connaissent les qualités, spéciales suivant la provenance, et quand l'ingénieur partage les houilles en houilles grasses et houilles maigres, à longue ou à courte flamme, il ne fait que confirmer ce qu'ils savent tous.

Il se complaît cependant à préciser les distinctions nécessaires, citant des chiffres, et donnant la proportion de cendres suivant les provenances et les qualités.

L'attention distraite de l'auditoire se réveille lorsqu'il dit qu'il y a peu de chauffeurs sachant

tenir un compte éclairé de ces diversités pour conduire le feu de leurs foyers.

Le professeur s'explique, abondamment comme il convient, sur ce point important de la pratique professionnelle.

Il s'arrête pour demander à l'un ou l'autre de ses élèves comment il conduit son feu dans des conditions déterminées de production de vapeur.

C'est là du métier, et tous écoutent, fortement intéressés. Une discussion courtoise et instructive s'engage entre le professeur et des ouvriers sur les conditions d'un bon tirage.

Enfin, quand toute la salle est bien à lui par l'attention et la curiosité éveillée, il prend sur la chaire un des fragments de charbon et le fait circuler dans les bancs, en priant les auditeurs de l'examiner avec soin. Certains sourient, et la pensée qu'ils ne formulent pas se lit sur leur visage. « L'idée est drôle de nous montrer du charbon comme une curiosité à nous qui en enfournons chaque jour des milliers de kilogrammes sous nos chaudières ! »

Mais voici qu'ils ne rient plus. Le morceau de charbon est venu jusqu'à eux, à leur tour ils l'examinent, les sourcils froncés dans un effort d'attention.

« C'est bien du charbon cependant, *il n'y a pas d'erreur !* Qu'est-ce donc que cette fine empreinte ? C'est comme gravé dans la houille. Les décou-

pures les plus délicates des feuilles y sont marquées. C'est drôle. »

Le professeur a fait circuler le second échantillon de houille.

Cette fois c'est tout le squelette d'un poisson, admirablement reproduit, qui s'y trouve incrusté.

La salle entière halète d'attention. Les fatigues de la journée sont oubliées. Comment, dans le charbon, on fait de ces découvertes!

Le professeur, avec le ton grave qui convient lorsqu'on parle des choses éternelles et mystérieuses, dit ce qu'il sait de la formation de la houille au cours des âges. Simplement, à grands traits évocateurs, il résume ce que la géologie et la paléontologie nous permettent de savoir des espèces animales vivant à ces époques reculées.

Les yeux agrandis, la bouche desserrée par l'étonnement, ils écoutent, les braves gens, et la houille leur apparaît soudain comme une chose infiniment précieuse.

Qu'il est bon le professeur de consacrer son temps à leur apprendre ces histoires merveilleuses!

Et comme le professeur, en psychologue avisé, sait qu'on ne frappe l'esprit d'une manière durable qu'en provoquant la réflexion féconde, il termine ainsi :

L'homme par le travail et l'étude pénètre de plus en plus dans la connaissance de l'univers, et, à mesure qu'il devient plus savant, il devient aussi

plus réservé quant aux affirmations tranchantes. C'est que sa modestie se fortifie en constatant que, quoi qu'on fasse, il y aura toujours une dernière porte à ouvrir, et que c'est derrière celle-là que se dérobe l'éternel mystère des choses...

La leçon finit ainsi dans un silence presque religieux, chacun emportant, de cet enseignement, matière à réflexions fécondes.

NOTE III (*page* 35)

L'organisation des bureaux de placement marque de nobles préoccupations.

Le placement! Voilà un mot qui revient souvent dans les polémiques syndicales. C'est que le mot représente une chose essentielle, vitale : le pain de chaque jour.

Le bon ouvrier ne craint rien tant que le chômage. Être sans travail, n'est-ce pas trop souvent, à très brève échéance, l'intérieur anxieux, les privations amenant les maladies et le cortège des difficultés de toutes sortes.

C'est surtout le découragement dans l'âme du travailleur qui subit ce triste sort. C'est la désorganisation de l'assiette morale de l'ouvrier.

Il n'est pas de plus mauvais conseiller que le chômage. C'est contre lui que doivent se grouper les forces syndicales, pour réduire le nombre des *sans-travail* par une organisation judicieuse.

Il est également du devoir social et de l'intérêt

du patron d'aider à cette organisation en se mettant en rapport avec le syndicat pour embaucher des ouvriers. Un patron intelligent profitera de l'occasion d'un certain nombre de places à occuper dans son usine, pour prier le représentant du syndicat de le venir voir à cet effet.

Il pourra ainsi, de vive voix, exposer les conditions du travail et examiner les objections présentées par le délégué syndical.

Ce terrain de l'embauchage est excellent pour une connaissance pacifique des intérêts en cause. Ces entretiens, trop rares pour la paix sociale, déterminent très souvent, de part et d'autre, l'abandon définitif de préventions injustifiées.

Il serait imprudent de croire qu'il est possible à l'action syndicale de fournir du travail à tous. Les syndicats les mieux administrés ne pourront jamais que réduire le chômage parmi leurs adhérents, sans espérance de l'abolir.

L'ouvrier subit le contre-coup de mouvements économiques sur lesquels il n'a aucune action.

Ces mouvements ont aussi lieu au détriment des patrons impuissants à les empêcher.

Cette fatalité ne doit pas décourager les organisations syndicales qui, malgré les mauvaises chances, bénéficieront toujours d'une action tenace, réfléchie et intelligente, appliquée au placement des membres victimes du chômage.

Beaucoup d'ouvriers, en adhérant à un syndi-

cat, ont surtout en vue la facilité que leur donnera cette adhésion pour trouver plus aisément du travail lorsque, pour une cause ou l'autre, ils perdront la place qu'ils occupent. Le syndicat apparaît donc au plus grand nombre comme une assurance contre le chômage. Dans leur esprit l'entité syndicale prend corps pour les aider en donnant du travail aux bras inoccupés.

Cette tendance est apparente lors des assemblées générales, où jamais les sommes dépensées pour l'organisation du placement ne sont discutées.

Non seulement le mécanisme du placement est d'ordre délicat, mais il constitue une œuvre de longue haleine, appelée à réussir en proportion de la confiance réciproque des patrons et des syndicats. En d'autres termes, si l'accord entre les patrons et les ouvriers syndiqués est solide, le placement en est grandement facilité.

Il appartient donc aux syndicats ouvriers de méditer les paroles du créateur de la loi sur les syndicats, Waldeck-Rousseau, s'adressant aux préfets dans la circulaire ministérielle du 25 août 1884, pour l'application de la loi :

« *La pensée dominante du gouvernement et des Chambres dans l'élaboration de cette loi a été de développer parmi les travailleurs l'esprit d'association.*

Le législateur a fait plus encore. Pénétré de

l'idée que l'association des individus suivant leurs affinités professionnelles, est moins une arme de combat qu'un instrument de progrès matériel, moral et intellectuel, il a donné aux syndicats la personnalité civile, pour leur permettre de porter au plus haut degré de puissance leur bienfaisante activité. Grâce à la liberté complète d'une part, à la personnalité civile de l'autre, les syndicats, sûrs de l'avenir, pourront réunir les ressources nécessaires pour créer et multiplier les utiles institutions qui ont produit chez d'autres peuples de précieux résultats : caisses de retraite, de secours, de crédit mutuel, cours, bibliothèques, sociétés coopératives, bureaux de renseignements, de placement, de statistique, des salaires, etc. »

Le droit à l'inscription sur le tableau ou registre des sans-travail, est égal à l'égard de tous les syndiqués qui se conforment aux statuts du syndicat, et rien ne paraît plus facile que de se conformer à la lettre des statuts en appelant chaque intéressé à occuper un emploi, dans l'ordre de son inscription.

Pour un grand nombre de professions, cette manière de procéder n'offre aucune difficulté.

Les spécialités y trouvent leur place, habitués que sont les patrons à préciser, dans leurs demandes, le genre d'ouvrier dont ils ont besoin.

D'une manière générale, les syndicats placent

leurs membres dans l'ordre d'inscription sans tenir compte de leur personnalité.

Ils ont été amenés à agir ainsi par la difficulté d'apprécier exactement la valeur professionnelle, et souvent aussi la valeur morale, des ouvriers qui se présentent au placement.

Comment un syndicat pourrait-il se porter garant de la sobriété habituelle d'un de ses membres, pour ne citer qu'un cas parmi ceux, très nombreux, que présente la pratique journalière?

Il est cependant des professions pour lesquelles la sobriété importe tout autant que l'instruction et l'habileté professionnelle.

Les chauffeurs-mécaniciens, par exemple, dont il est question d'autre part.

Un ouvrier perd son emploi pour cause d'ivresse pendant le travail. Quel doit être dans ce cas l'attitude du conseil d'administration du syndicat vis-à-vis de ce syndiqué venant s'inscrire au tableau des sans-travail?

Dans son désir de sauvegarder la sécurité publique, si facilement compromise par la négligence d'un ouvrier adonné à la boisson, et aussi pour ne pas discréditer son service de placement, le syndicat ne doit-il pas s'informer, tirer au clair l'incident cause du renvoi, en un mot enquêter pour connaître la vérité?

Tout d'abord il semble qu'une action de ce genre s'impose dans l'intérêt de tous les syndiqués.

Cependant, alors qu'avec énergie nous avons conseillé au patron de tenir à l'écart de son usine tout alcoolique, nous ne pouvons conclure de la même façon quant au syndicat. C'est que le débat, dans cette espèce, portait uniquement entre le patron libre et l'ouvrier libre.

Il n'en va pas de même au sein du syndicat. Quand l'ouvrier y a adhéré, aucune objection ne lui fut faite, aucun certificat ne lui fut demandé. En payant régulièrement ses cotisations, il est appelé à jouir de tous les droits que lui concède le fait de l'adhésion.

D'autre part, on ne voit pas bien un syndicat s'érigeant en autorité policière, et judiciaire, voie dangereuse, fertile en erreurs, injustices et conflits.

Quand on songe aux imperfections de la justice rendue par les tribunaux, qui disposent cependant de tous les moyens pour la recherche de la vérité, le fait de vouloir transformer le conseil d'administration d'une association ouvrière en tribunal, apparaît comme une folie.

Comment peser les témoignages, juger de leur véracité? La raison se refuse à admettre de telles responsabilités.

Conclusion : Les syndicats ont été amenés à tendre à tout ouvrier sans travail le registre d'inscription, pour qu'il y marque son nom, à son rang, sans rien lui demander d'autre.

En fait, un ivrogne invétéré sera souvent sans travail et les chômages prolongés seront une première punition assez dure. Dans tous les cas, un syndicat ne peut effectivement et moralement (et c'est le côté moral que nous avons examiné ici, le côté matériel étant régi par la loi sur les syndicats) s'attribuer des pouvoirs coercitifs pour lesquels il n'a pas été institué.

Cet exemple, auquel on pourrait joindre bien des faits du même ordre, montre le côté délicat du fontionnement des bureaux de placement.

Il reste à dire que les institutions de ce genre, placées en dehors des syndicats, n'offrent pas plus de garanties.

D'autre part, l'industriel qui embauche un ouvrier qui s'est présenté seul, le matin, à la grille de l'usine, n'est pas non plus renseigné sur le travailleur qu'il accepte.

La dure loi économique de « *l'offre et de la demande* » dont l'implacable rigueur ne pourra être adoucie, atténuée, que par le perfectionnement simultané des concepts patronal et ouvrier, trouve ici son plein effet, avec ses bienfaits de hasard et ses risques permanents.

TABLE DES MATIERES

Pages.

Extrait du rapport de M. Gebhart, Président de l'Académie des sciences morales et politiques, sur le concours pour le prix Bordin a décerner en 1906 par l'Académie des sciences morales et politiques V

Préface XVII
Avant-propos XIX
Chapitre premier. — L'ouvrier 1
Chap. II. — Le syndicat 31
Chap. III. — Le patron 43
Chap. IV. — Le contremaître 73
Chap. V. — L'apprenti 79
Chap. VI. — Les ateliers de femmes 103
Chap. VII. — L'alcoolisme à l'usine 117
Chap. VIII. — La grève 127
Chap. IX. — Devoirs des ouvriers envers le patron .. 135

Annexe 145

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 061589344